

Sommaire

02 Message du Président

Présentation du groupe Fives-Lille

- 06 – Chiffres clés consolidés
- 08 – Organigramme
- 10 – Historique
- 12 – Position concurrentielle du Groupe
- 14 – Renseignements financiers et juridiques
- 16 – Gouvernement d'entreprise

22 Rapport d'activité

Comptes consolidés de l'exercice 2005

- 46 – Bilan consolidé
- 48 – Compte de résultat consolidé
- 49 – Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 50 – Annexe aux comptes consolidés
- 78 – Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes annuels de la Compagnie de Fives-Lille pour l'exercice 2005

- 80 – Bilan
- 82 – Compte de résultat

83 Projet de résolutions à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 16 juin 2006

"Le groupe Fives-Lille démontre, année après année, sa capacité à inscrire sa croissance dans la durée."

Frédéric Sanchez, Président du Directoire de la Compagnie de Fives-Lille

L'année 2005 s'est achevée sur un événement qui donne une impulsion nouvelle à la dynamique de développement de notre Groupe : l'acquisition auprès de l'américain Unova des actifs du Groupe Landis, premier fournisseur mondial de rectifieuses orbitales de vilebrequins et arbres à came, avec une part du marché mondial de près de 40 %.

Avec un chiffre d'affaires d'environ 120 millions d'euros en 2005, Landis rééquilibre géographiquement nos activités en nous renforçant significativement en Amérique du Nord. Il accroît sensiblement la base récurrente de nos résultats et consolide nos positions sur les marchés émergents ou en forte expansion, comme la Chine et l'Inde.

Cette acquisition a été rendue possible par la progression continue de nos performances : une nouvelle fois, notre exercice s'est achevé avec des résultats commerciaux, opérationnels et financiers en forte progression. Pour la première fois de notre histoire, notre carnet de commandes a dépassé en fin d'année les 800 millions d'euros.

Avec une croissance par rapport à l'exercice précédent de 11 % de nos prises de commandes, de 4 % de notre chiffre d'affaires, de 7 % de notre résultat d'exploitation et une structure financière très saine, le Groupe démontre, année après année, sa capacité à inscrire sa croissance dans la durée.

Sur tous ses grands marchés, le groupe Fives-Lille est aujourd'hui un acteur de dimension mondiale, reconnu pour ses technologies innovantes et respectueuses de l'environnement, et pour sa capacité à conduire avec succès, partout dans le monde, des projets industriels complexes.

La construction et la mise en service en 2005, en un temps record, de la cimenterie de Tula au Mexique pour le Groupe Lafarge, de l'aluminerie de Manama au Bahrein pour Alba, de la ligne de recuit décapage pour bobines laminées à chaud de Taiyuan en Chine pour Tisco et de la ligne de montage final de véhicules de Trnava en Slovaquie pour PSA sont autant d'exemples des domaines de compétence de notre Groupe, à la pointe de l'innovation, de la technologie et du développement durable.

Compte tenu du volume de notre carnet de commandes, mais aussi de la robustesse de nos marchés, de la pertinence de notre positionnement stratégique, de la force de notre

modèle d'organisation décentralisée associé à la solidité de nos systèmes de contrôle interne, le développement de nos activités se poursuivra en 2006.

C'est en cultivant les principes qui sont à la base des succès enregistrés ces dernières années que notre Groupe continuera de créer de la valeur pour ses salariés, ses clients et ses actionnaires.

C'est en renforçant chacun de nos pôles d'activités par l'innovation, la croissance externe et l'élargissement de notre couverture géographique, que nous consoliderons nos positions de leaders mondiaux et conforterons la croissance de nos résultats.

C'est en développant la mixité professionnelle et la diversité que nous nourrirons notre modèle d'organisation et nos perspectives de développement.

J'ai l'intime conviction que notre Groupe a profondément changé ces dernières années et qu'il s'est doté d'un véritable potentiel de croissance organique. Il dispose aujourd'hui de la taille, de la capacité financière, de l'organisation et des femmes et des hommes de compétence qui lui permettront de relever les défis de demain pour poursuivre sa trajectoire de développement.



Directoire

PRÉSIDENT Frédéric SANCHEZ

MEMBRES Martin DUVERNE
Lucile RIBOT

Membres du Conseil de surveillance

PRÉSIDENT Jacques LEFÈVRE

VICE-PRÉSIDENT Guillaume JACQUEAU

MEMBRES Arnaud LEENHARDT
Gonzague LE BARBIER de BLIGNIÈRES
Thomas GROB
Grégoire CHATILLON (représentant permanent
de la société Barclays Private Equity France SAS)
Dominique GAILLARD

Commissaires aux comptes

COMMISSAIRES TITULAIRES Ernst & Young Audit
Deloitte & Associés

Présentation du groupe Fives-Lille

06 Chiffres clés consolidés

08 Organigramme

10 Historique

12 Position concurrentielle du Groupe

14 Renseignements financiers et juridiques

16 Gouvernement d'entreprise

22 Rapport d'activité

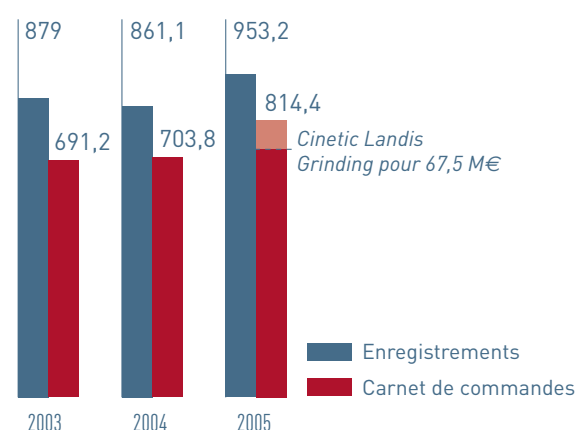
→ **914 M€** de chiffre d'affaires

→ **76 %** du chiffre d'affaires réalisé à l'international

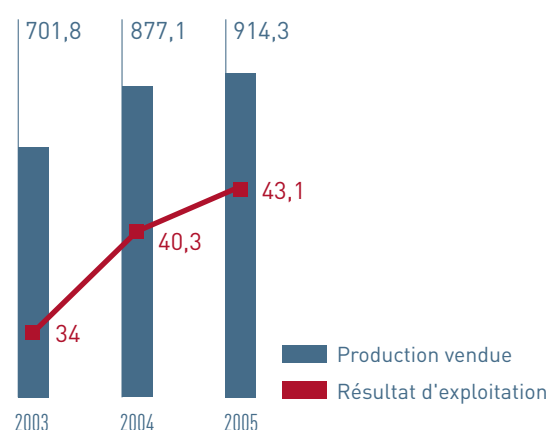
→ **134 M€** de fonds propres*

→ **4 582** collaborateurs*

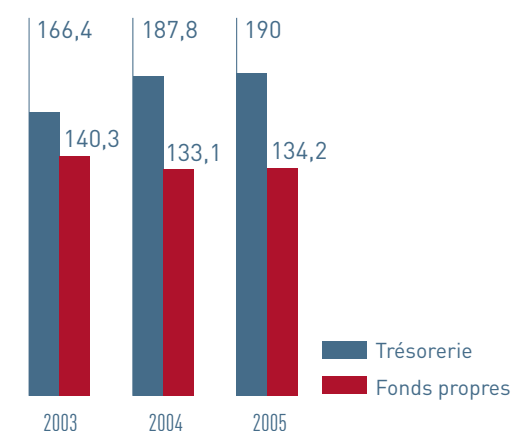
Enregistrements et carnet de commandes* en millions d'euros



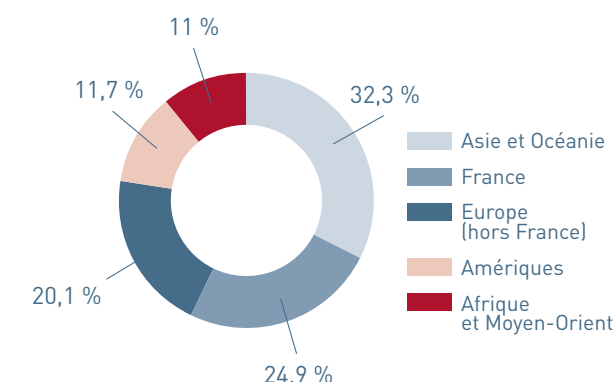
Production vendue et résultat d'exploitation en millions d'euros



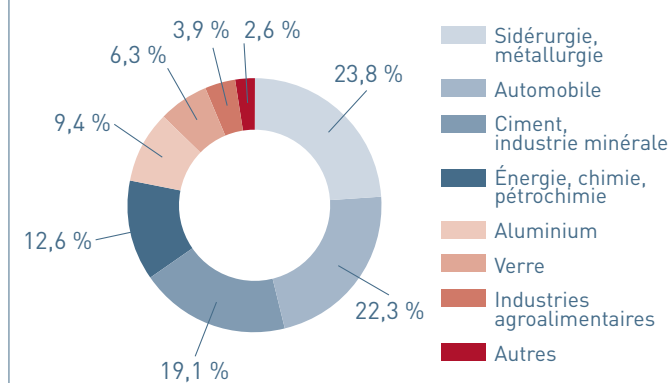
Trésorerie et fonds propres* en millions d'euros



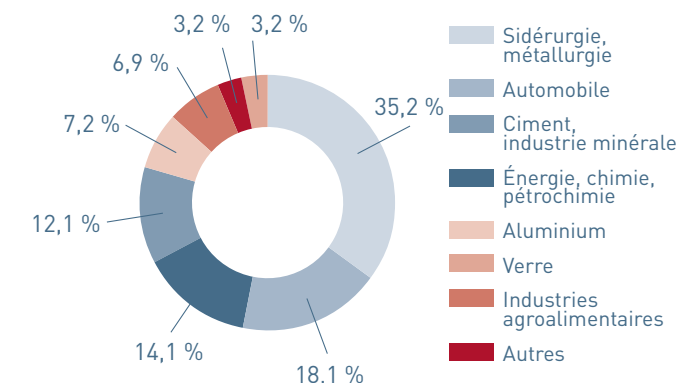
Enregistrements de commandes 2005 par zone géographique



Production vendue 2005 par secteur client



Enregistrements de commandes 2005 par secteur client



* À la clôture.

NB : les données ci-dessus, à l'exception du carnet de commande au 31 décembre 2005 et des effectifs, sont présentées hors impact du groupe Cinetic Landis Grinding, entré dans le périmètre de consolidation en décembre 2005.

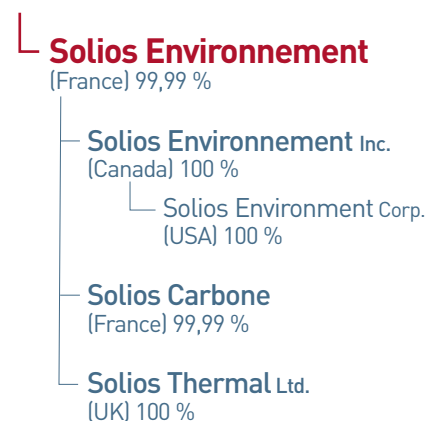
Organigramme des sociétés consolidées du groupe Fives-Lille
au 1er janvier 2006

Compagnie de FIVES-LILLE (Pourcentage de contrôle)

Pôle automobile



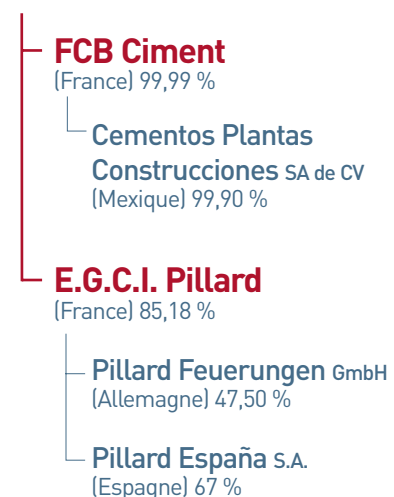
Pôle aluminium



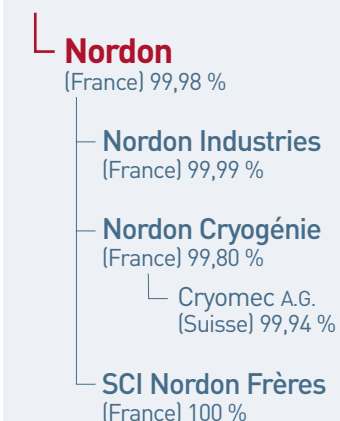
Pôle sidérurgie / verre



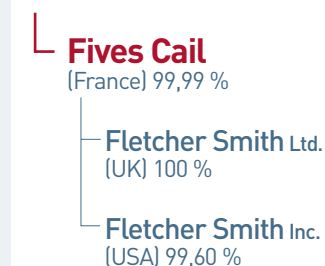
Pôle ciment



Pôle énergie



Pôle sucre



Une origine remontant à la révolution industrielle du XIX^{ème} siècle

C'est dans la première moitié du XIX^{ème} siècle que se trouvent les racines du groupe Fives-Lille : les origines de la Société des Anciens Etablissements Cail remontent à 1812, et celles de la Compagnie de Fives-Lille pour Constructions Mécaniques et Entreprises à 1861. L'histoire des deux entreprises est jalonnée de réalisations remarquables, souvent liées aux grands événements économiques ou industriels français : premières locomotives à vapeur, ascenseurs de la Tour Eiffel, participation à la construction du pont Alexandre III, charpentes métalliques de la Gare d'Orsay à Paris. Leur réputation s'étend au monde entier (locomotives pour la Russie, le Brésil, la Chine..., ponts en Egypte, Russie, Roumanie, Portugal..., sucreries pour le Brésil, l'Argentine, Cuba, la Russie...).

En 1958, «Cail» et «Fives-Lille» se regroupent pour donner naissance à la société Fives Lille-Cail qui, à son tour, fusionne en 1973 avec le chaudrénier Babcock-Atlantique. La nouvelle société prend le nom de Fives-Cail Babcock (FCB).

1973 – 1983 : émergence du groupe Fives-Lille

A partir de 1973, FCB, par une série d'absorptions et d'acquisitions, consolide ou développe certaines de ses activités, et notamment les minerais (Venot-Pic, en 1975), l'agro-alimentaire (Pierre Guérin S.A., en 1978), les compresseurs (Thomé-Crépelle, en 1979), la manutention portuaire (Caillard, en 1981), l'aluminium (Syprim/S.A.I.E., à l'origine de Proceadair, en 1982), la sidérurgie (DMS, en 1986)... FCB est alors, avec ses propres filiales, la pièce maîtresse d'une société holding créée en 1968 et qui reprend en 1980 l'ancien nom de Compagnie de Fives-Lille. Outre le sous-groupe FCB, la Compagnie contrôle, entre autres, le sous-groupe Nordon (tuyauterie) et la société Pillard (combustion). Cet ensemble industriel spécialisé dans les biens d'équipement pour l'industrie lourde se fait connaître dès 1983 sous l'appellation de groupe Fives-Lille. En 1987, avec l'acquisition du sous-groupe Stein Heurtey, la thermique industrielle appliquée à la sidérurgie et à la verrerie s'ajoute aux métiers du Groupe.

1983 – 1997 : récession et redémarrage

Fortement tourné vers l'exportation, le groupe Fives-Lille subit de plein fouet la baisse des investissements consécutive au double choc pétrolier de 1973 et 1979. Dans le but de compenser la raréfaction des grands contrats clés en main à l'exportation, Fives-Lille décide de se diversifier dans la grande distribution en acquérant en 1983 Nasa Electronique.

L'échec de cette diversification dans un secteur de marché très éloigné de son métier de base a conduit la nouvelle Direction de Fives-Lille à entreprendre, à partir de 1987, des actions en profondeur destinées à permettre au Groupe de repartir sur des bases assainies :

- restructuration du Groupe en pôles techniques de métier et simplification de l'organigramme opérationnel, suivie d'une réorganisation juridique en 1993,
- recentrage de ses activités sur un petit nombre de secteurs clés (cession de Caillard, Dragon et Thomé-Crépelle),
- abandon progressif des activités de fabrication, avec notamment la cession à partir de 1995 des ateliers FCB de Fives,
- renforcement de la présence du Groupe à l'international avec la mise en place de bureaux de représentation ou filiales dans les secteurs géographiques d'intérêt stratégique : la zone Pacifique (Bangkok, Jakarta, Pékin, Brisbane) et l'Amérique du Nord (Pittsburgh, Mexico) en particulier.

1997-2000 : naissance et développement du pôle automobile

Afin de retrouver un marché récurrent en Europe, d'atténuer sa dépendance vis-à-vis de la grande exportation et de compléter la gamme de produits de ses filiales du secteur automobile, Fives-Lille prend le contrôle fin 1997 du groupe Cinetic, spécialiste européen des systèmes intégrés de manutention pour la construction automobile.

Une deuxième étape est franchie fin 1999 avec l'acquisition de la division automation d'Ingersoll Rand qui ouvre à Cinetic la porte du continent américain, premier marché automobile mondial. La nouvelle entité, baptisée Ingersoll Cinetic Automation, conçoit, intègre et installe des lignes automatisées d'assemblage de moteurs et boîtes de vitesse, ainsi que des systèmes de lavage de pièces en cours d'usinage.

Au début du printemps 2000, poursuivant sa logique de consolidation du pôle automobile visant à faire du Groupe un fournisseur « global » de cette industrie, Fives-Lille acquiert la société italienne Giustina International, spécialisée dans les machines de rectification extérieure de pièces de moteurs.

2001 - 2005 : nouveau millénaire, nouveaux actionnaires. Accélération de la mise en œuvre de la stratégie de recentrage et de développement par croissance organique et externe

Evolution de l'actionariat

A la suite d'une offre publique d'achat lancée à la fin de l'année 2000, puis d'une offre publique de retrait, la Compagnie de Fives-Lille quitte au premier semestre 2001 la bourse et le giron de son

actionnaire de référence, BNP Paribas, dont elle était depuis près de 20 ans l'un des plus importants avois industriels, et entre dans le portefeuille de participations d'Industri Kapital.

Entre 2001 et 2004, cette société de capital-investissement suédoise encourage et accompagne la stratégie de développement et de recentrage mise en œuvre avec succès par les dirigeants de Fives-Lille depuis plusieurs années.

Le 18 août 2004, Barclays Private Equity France acquiert le Groupe dans l'objectif de consolider les acquis des dernières années et d'accélérer le développement par croissance organique, tout en soutenant activement une politique de croissance externe volontariste dans les grands pôles d'activité du Groupe.

Accélération de la stratégie de recentrage et développement par croissance externe

A partir de fin 2001, la mise en œuvre de la stratégie de recentrage engagée par les dirigeants de Fives-Lille s'accélère, avec les cessions de Téléfex Gallet (manutention aéroportuaire), Socrematic (traitement des nuisances olfactives), Pierre Guérin S.A. (chaudronnerie inox pour l'agroalimentaire et la biotechnologie) et Stordy Combustion Engineering Ltd (équipements de combustion haute température).

Parallèlement, le pôle automobile du Groupe est renforcé, principalement par croissance externe.

L'acquisition de l'activité reconstruction de la société Metrap en 2002 permet ainsi au sous-groupe Cinetic de devenir le leader incontesté de la reconstruction de machine-outils en France. Par ailleurs, ICA Cinetic Automation acquiert en novembre 2003 la société américaine d'automatisme DyAG afin de renforcer son offre. Enfin, en décembre de la même année, Rapidcharge Frigofrance SAS rejoint le sous-groupe Cinetic et complète la gamme de produits du pôle automobile par ses équipements de test et de remplissage des circuits de fluides.

En 2005, le pôle automobile consolide sa position en Europe en développant ses implantations en Slovaquie et en Espagne par la création de deux nouvelles filiales, Cinetic Service Slovakia et Cinetic Conveying Iberica. Dans le même temps, il cède sa filiale allemande Cinetic GmbH, tout en restant à la disposition des constructeurs allemands via chacune de ses filiales.

En décembre, enfin, Cinetic Industries franchit une nouvelle étape, majeure sur le plan stratégique, en acquérant auprès du groupe américain Unova les actifs du groupe Landis, leader mondial du marché des rectifieuses orbitales de vilebrequins et arbres à came, à travers deux filiales créées à cet effet, Cinetic Landis Grinding Corp. et Cinetic Landis Grinding Ltd.

Simplification et rationalisation des structures juridiques et opérationnelles

Le Groupe poursuit également, depuis 2001, la mise en œuvre de son programme de simplification et de rationalisation de ses structures juridiques et opérationnelles.

La seconde moitié de l'année 2002 consacre ainsi la création au sein du Groupe, sous le nom de Solios, d'un pôle cohérent entièrement dédié à l'aluminium. Cette opération s'accompagne de l'arrêt, pour Solios Thermal, de ses activités « verre », et de la cession de sa filiale BH-F (Engineering) Ltd à Stein Heurtey.

Dans le secteur sidérurgique, DMS devient en 2003 une société holding et prend le nom de F.L. Metal. Ses activités d'ingénierie, d'une part, de fabrication et d'assemblage, d'autre part, sont respectivement prises en charge par deux sociétés créées à cet effet, DMS et DMS Industries.

Concernant l'activité automobile, et afin de rendre son offre plus cohérente, le sous-groupe Cinetic procède à différentes fusions et réorganisations, adopte une identité visuelle commune et intègre le nom Cinetic aux dénominations sociales de ses filiales.

Le groupe Fives-Lille aujourd'hui : l'ingénierie industrielle de dimension internationale

Disposant de solides implantations sur les continents européen, américain et asiatique, le groupe Fives-Lille est aujourd'hui un groupe d'ingénierie industrielle mondialement reconnu pour ses capacités d'innovation et la maîtrise de ses technologies.

Recentré sur des métiers à forte valeur ajoutée, il conçoit et réalise des biens d'équipement principalement destinés aux industries de l'automobile, de la sidérurgie, de l'aluminium, du ciment et du verre, ainsi qu'à celles du sucre et de la production d'énergie.

L'offre Fives-Lille s'étend de l'équipement isolé à la ligne complète de production, l'atelier ou l'usine clés en main. Du micro au macro-projet, le Groupe sait apporter, dans le respect des délais, une réponse sur mesure à chacun de ses clients et entend les accompagner dans leurs projets de développement.

La qualité de ses prestations, ainsi que les relations de confiance qu'il a su instaurer avec ses clients, expliquent son positionnement concurrentiel de tout premier plan dans les différents secteurs d'activité dans lesquels il intervient.

Position concurrentielle du Groupe

	Métiers et/ou produits	Principales sociétés	Principaux concurrents*	Position compétitive*
AUTOMOBILE	Organes mécaniques			
	Rectification	Cinetic Landis Grinding Ltd Cinetic Landis Grinding Corp. Cinetic Giustina Grinding	- Toyoda (Japon) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Juncker, EMAG/NAXOS-UNION, Schaudt (Allemagne) - Tacchella (Italie) - Danobat (Espagne)	N°1 mondial (machines de production orbitales et double-meule)
	Lavage	Cinetic Automation Corp. Cinetic Linking	- Dürr Ecoclean (Allemagne/France) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Valiant, Ransohoff (États-Unis), Beyss (Allemagne), ICOM (Italie)	- Parmi les 3 premiers aux États-Unis - N°2 en France
	Mécanisation	Cinetic Linking	- Bleichert, Fibro/GSA, Liebherr (Allemagne) - Euraltech (France)	N°1 en France
	Reconstruction et changement de campagne	Cinetic Machining	- Duffieux (France) - SRMO (France)	N°1 en France
	Lignes automatisées d'organes mécaniques	Cinetic Automation Corp.	- Krause, LSW (Allemagne) - Hirata, Sanyo (Japon) - ABB (Suède) - Comau (Italie)	- N°1 aux États-Unis - Parmi les 4 grands acteurs mondiaux
	Véhicules			
	Équipements de manutention automatisée	Cinetic Assembly	- Dematic (Allemagne) - Daifuku (Japon) - AFT, ROFA, Fredenhagen (Allemagne) - Dürr, Eisenmann (Allemagne) - Euraltech (France)	N°1 en France
	Équipements de remplissage de fluides	Cinetic Filling	- Dürr (Allemagne) - Sterling (Allemagne, États-Unis) - A'Gramkow (Danemark) - Fori, Dominion (États-Unis) - Decker (Japon) - Soderel (France)	N°2 mondial
	Manutention / Logistique	Cinetic Transitiq	- Dematic (Allemagne) - Vanderlande (Pays-Bas) - Savoye, Fimec (France)	Parmi les 3 premiers en France
Services				
Services	Cinetic Service	- Opteor, Cegelec, Axima, ETDE, etc (France)	Diffuse	
ALUMINIUM	Ateliers d'anodes et traitement de bain	Solios Carbone	- Outokumpu (Finlande)	N°1 mondial
	Traitement du gaz et des fumées	Solios Environnement	- Alstom - division Énergie Environnement (Norvège) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Danieli Corus (Pays-Bas, Canada, États-Unis)	N°1 mondial sur le segment cuves d'électrolyse haut ampérage et sur le segment fours à pâte d'anode
	Fours de maintien	Solios Thermal	- Mecatherm (Royaume Uni) - Gautschi (Suisse) - Otto Junker (Autriche) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Ebner, Hertwich (Autriche) - LOI Thermprocess (Allemagne)	Parmi les 3 premiers mondiaux dans l'aluminium primaire
CIMENT	- Cimenteries complètes ou ateliers livrés clés en main - Équipements de process pour la cimenterie : broyeurs, séparateurs, fours, échangeurs - Ateliers et équipements pour le broyage de minéraux	FCB Ciment	- FLS (Danemark) - Polysius (Allemagne) - Sinoma (Chine) - KHD (Allemagne) - Kawasaki (Japon) - IHI (Japon)	N°4 mondial
	- Brûleurs - Systèmes de combustion	E.G.C.I. Pillard	- FLS (Danemark) - Unitherm (Autriche) - Greco (Brésil) - KHD (Allemagne)	N°1 mondial

	Métiers et/ou produits	Principales sociétés	Principaux concurrents*	Position compétitive*
ACIER	Fours de réchauffage (acier plat et long carbone, plat inox)	Stein Heurtey	- Techint (Italie) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Danieli (Italie) - Bricmont (États-Unis) - Chugai-Ro (Asie) - Phoenix (Chine)	N°1 mondial
	- Fours et systèmes de refroidissement pour les lignes de traitement de grande capacité (acier plat carbone) - Mini-lignes complètes (acier plat carbone)	Stein Heurtey	- Drever (Belgique) <i>et dans une moindre mesure :</i> - Selas (États-Unis) - Chugai Ro (Asie)	N° 1 mondial
	Réchauffage par induction	Celes	- Inductotherm, Ajax TOCCO (États-Unis) - SMS Elotherm (Allemagne) - EFD (Norvège, Allemagne, France) - GH Industrial (Espagne)	Co-leader en France
	- Lignes de traitement de bandes d'acier plat inoxydable et carbone - Laminoirs à froid réversibles et de type Skin-Pass	DMS	- Andritz/Sundwig (Autriche, Allemagne) - SMS Demag (Allemagne)	Co-leader mondial sur le segment des aciers inoxydables
VERRE	Fours de fusion pour verre plat	Stein Heurtey	- Producteurs verriers - Teichmann, Teco (États-Unis) - Ianua (Italie)	Diffuse
	Etenderies pour verre plat	Stein Heurtey	- CNUD (Belgique)	Co-leader mondial
	Épuration des fumées de four	Stein Heurtey	- Hamon (France) - Lurgi, Interprojekt (Allemagne) - Area Impianti, ATS, Redecam (Italie)	Diffuse
	Bains d'étain et équipements de formage pour verre plat	BGE	- Producteurs verriers - DTEC (Allemagne)	N°1 mondial des indépendants (hors producteurs verriers)
	Canaux et mécanismes d'alimentation pour verre creux	BH-F (Engineering) Ltd	- Producteurs verriers - Sorg, Horn (Allemagne) - Zedtec, PSR (Royaume Uni) - Emhart (Suisse)	N°1 mondial (hors producteurs verriers) pour les canaux
ÉNERGIE	Tuyauterie haute pression	Nordon Industries	- Endel, Ponticelli, Boccard (France)	Co-leader en France, avec ses 3 concurrents
	Échangeurs de chaleur à plaques en aluminium	Nordon Cryogénie	- Chart (États-Unis) - Sumitomo, Kobe (Japon) - Linde (Allemagne)	N°3 mondial
	Pompes cryogéniques	Cryomec	- Cryostar (France) <i>et dans une moindre mesure :</i> - ACD (États-Unis) - SEFCO (Suisse)	N°2 européen
- Brûleurs - Systèmes de combustion	E.G.C.I. Pillard	- Coen (États-Unis) - De Jong-Coen (Pays-Bas) - John Zink/Todd (États-Unis) - Meldau & Steinfahrt (Allemagne) - Saacke (Allemagne/France) - Hamworthy (Royaume Uni)	Diffuse	
SUCRE	- Sucrieries et raffineries complètes - Équipements de process : broyeurs canne, caisses d'évaporation, cuites, continues, essoreuses	Fives Cail Group	- BMA (Allemagne)	Leader mondial d'un marché très fragmenté

* Source Fives-Lille

Renseignements financiers

Capital social

Le capital social de la Compagnie de Fives-Lille s'élève au 31 décembre 2005 à 17 733 128 €. Il est divisé en 2 216 641 actions de 8 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Ces actions sont nominatives.

Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Évolution du capital social

Inchangé depuis le 5 novembre 2001, le montant du capital social s'élevait au 1^{er} janvier 2005 à 17 575 184 € et était divisé en 2 196 898 actions de 8 € de nominal chacune.

Dans le cadre de la fusion-absorption de la société Financière Alexandre III par la Compagnie de Fives-Lille le 30 décembre 2005, le capital social de cette dernière a fait l'objet des modifications suivantes :

- augmentation de capital de 17 733 128 € par l'émission de 2 216 641 actions nouvelles ;
- réduction de capital de 17 575 184 € par l'annulation des 2 196 898 actions apportées par Financière Alexandre III.

Le capital social de la société s'élève donc à ce jour à 17 733 128 €. Il est divisé en 2 216 641 actions de 8 € de nominal chacune.

Actionnariat

Le principal actionnaire de la Compagnie de Fives-Lille au 31 décembre 2005 est la société Financière F.L.. Sa participation dans le capital social s'élève à 98,98 %.

Plan d'options d'achat d'actions

Il n'existe pas, au 31 décembre 2005, de plan d'options d'achat d'actions qui aurait été mis en place par la société.

Dividendes / Distribution de réserves

Il n'a été versé aucun dividende au cours des exercices 2002 et 2003.

Par décision de l'Assemblée générale ordinaire du 20 janvier 2004, il a été effectué une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant total de 32 118 648,76 €, soit 14,62 € par action.

L'Assemblée générale ordinaire du 3 juin 2005 a décidé de distribuer aux actionnaires, à titre de dividendes, un montant total de 20 013 740,78 €, soit 9,11 € par action.

Renseignements juridiques

Dénomination et siège social

Compagnie de Fives-Lille
38, rue de la République
93100 Montreuil-sous-Bois

Forme juridique

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance depuis le 13 septembre 2001.

Durée

La durée de la société est fixée jusqu'au 1^{er} janvier 2039, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Registre du Commerce

542 023 841 RCS Bobigny.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Objet social (résumé de l'article 3 des statuts)

La société a pour objet de participer, directement ou indirectement, et notamment par voie de souscription ou d'acquisition d'actions ou de tous autres droits sociaux, de prise d'intérêt, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, d'association en participation ou de toute autre manière, à toutes opérations industrielles, commerciales ou financières pouvant se rattacher, entre autres, à la fabrication, la conception, la vente, l'installation, la réparation de tous matériels, appareils, machines et pièces en tous genres, pour tous usages, se rapportant à l'industrie mécanique et électrique, et notamment à la production et à l'utilisation de l'énergie, à la production de l'aluminium primaire, du ciment, de l'acier, du sucre et de l'automobile.

Répartition statutaire des bénéfices

(résumé de l'article 23 des statuts)

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales et réglementaires.

La mise en paiement des dividendes ou d'acomptes sur dividendes s'effectue selon les modalités prévues par la loi.

Conditions de tenue des Assemblées générales

(résumé des articles 18, 19 et 21 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi et présidées par le Président du Conseil de surveillance ou, en cas d'empêchement, par celui de ses membres que le Conseil aura désigné à cet effet.

L'ordre du jour est arrêté conformément aux dispositions légales.

Les Assemblées générales délibèrent et décident valablement dans les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Le droit de vote est exercé par les usufruitiers dans les Assemblées ordinaires et par les nus-propriétaires dans les Assemblées extraordinaires.

Les actionnaires peuvent se faire représenter dans les conditions prévues par la loi.

Les délibérations des Assemblées, prises conformément aux statuts, obligent tous les actionnaires sans exception. Elles sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres du bureau et établis sur un registre spécial coté et paraphé conformément à la loi, tenu au siège social.

Documents juridiques

Les documents juridiques relatifs à la société, et en particulier les statuts, procès-verbaux d'Assemblées générales et rapports des Commissaires aux comptes, peuvent être consultés par les actionnaires au siège social.

Le Directoire

La société est dirigée par un Directoire placé sous le contrôle du Conseil de surveillance ; le nombre de membres du Directoire est fixé par le Conseil de surveillance à deux membres au moins et cinq membres au plus.

Composé actuellement de trois membres, le Directoire est en charge de la gestion de la société. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans les seules limites de l'objet social et des pouvoirs expressément attribués au Conseil de surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

A l'égard du Conseil de surveillance, le Directoire :

- présente un rapport trimestriel sur la marche du Groupe, étayé par un budget révisé pour l'année en cours, auquel s'ajoute en fin d'année le budget initial pour l'année suivante ;
- dans un délai de trois mois à compter de la clôture de chaque exercice, arrête les comptes sociaux et consolidés annuels de la société et les communique au Conseil de surveillance ;
- communique le rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée générale ordinaire annuelle ;
- l'informe des problématiques spécifiques pouvant présenter un enjeu majeur pour le Groupe.

Le Directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

La nomination des membres du Directoire et leur rémunération interviennent dans les conditions prévues par la loi ; leur révocation peut être prononcée par l'Assemblée générale des actionnaires ou directement par le Conseil de surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés pour une durée de six ans.

Les fonctions de tout membre du Directoire cessent de plein droit au jour de leur 65^e anniversaire.

Composition du Directoire

Frédéric Sanchez, 46 ans, Président du Directoire.

Nommé à cette fonction le 3 octobre 2002, son mandat viendra à expiration le 3 octobre 2008.

Principaux autres mandats :

- Membre du Conseil de surveillance de la société Latronche Madrangeas.
- Administrateur de la Compagnie des Gaz de Pétrole Primagaz.
- Divers mandats au sein de sociétés affiliées au groupe Fives-Lille.

Martin Duverne, 48 ans, membre du Directoire.

Nommé à cette fonction le 3 octobre 2002, son mandat viendra à expiration le 3 octobre 2008.

Principaux autres mandats :

- Divers mandats au sein de sociétés affiliées au groupe Fives-Lille.

Lucile Ribot, 39 ans, membre du Directoire.

Nommée à cette fonction le 3 octobre 2002, son mandat viendra à expiration le 3 octobre 2008.

Principaux autres mandats :

- Divers mandats au sein de sociétés affiliées au groupe Fives-Lille.

Le Conseil de surveillance

Actuellement composé de sept membres, le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. Il se réunit au moins quatre fois par an pour examiner le rapport trimestriel que doit lui présenter ce dernier. Il vérifie et contrôle les documents afférents aux comptes sociaux et consolidés que lui remet le Directoire dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

À toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés et révoqués dans les conditions prévues par la loi.

Le Conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf en cas de fusion, conformément aux dispositions légales applicables.

Chaque membre du Conseil de surveillance doit être propriétaire d'une action.

Les membres du Conseil de surveillance sont nommés pour six années expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

L'Assemblée générale détermine la rémunération éventuelle des membres du Conseil de surveillance.

Le nombre de membres du Conseil de surveillance ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut être supérieur au tiers des membres du Conseil en fonction.

Composition du Conseil de surveillance

Jacques Lefèvre, 67 ans, Président du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 14 septembre 2001, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Principaux autres mandats :

- Administrateur de Lafarge et de sociétés affiliées au groupe Lafarge, de Cementos de Portugal, de Petro Kazakhstan Inc. et de la Société Nationale d'Investissement.

Guillaume Jacquau, 39 ans, Vice-Président du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 18 août 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Principaux autres mandats :

- Directeur général de Barclays Private Equity France SAS.
- Président du Conseil de surveillance de Financière Laho SA, Financière PE SAS, Financière Vertigo SAS, Laho Equipement SAS, La Tour Finance SAS et Magenta Participations SAS.
- Membre du Conseil de surveillance de Financière Spie Batignolles.
- Administrateur de SP Metal SA.
- Administrateur de Mory SAS et WH Holding en tant que représentant permanent de Barclays Private Equity France SAS.
- Membre du Conseil de surveillance de GLBI International en tant que représentant permanent de Barclays Industrial Investment Limited.

Gonzague Le Barbier de Blignières, 49 ans, membre du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 18 août 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Principaux autres mandats :

- Président de Barclays Private Equity France SAS.
- Président du Conseil de surveillance de Financière Miro SAS, GVG, La Croissanterie SA, LC Holding SA et Transmed.
- Membre du Conseil de surveillance de FMI, MI Développement, Santé-Partenaires SAS.
- Administrateur de Tarkett.
- Administrateur de PH Finance en tant que représentant permanent de Barclays Private Equity France SAS.
- Administrateur d'Albingia SA en tant que représentant permanent de Financière Miro SAS.
- Membre du Conseil de surveillance de Chamarel SAS et Financière Mory SAS en tant que représentant permanent de Barclays Private Equity France SAS.

Dominique Gaillard, 46 ans, membre du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 7 décembre 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Principaux autres mandats :

- Membre du Directoire d'AXA Investment Manager Private Equity et d'AXA Investment Manager Private Equity Europe.
- Membre du Conseil de surveillance d'ASD Equity, Camaieu, Financière Mercure et KOS.
- Vice-Président du Conseil de surveillance de Modamax.
- Membre du Conseil de surveillance des Moteurs Baudouin en tant que représentant permanent d'AIMPEE.

Thomas Grob, 29 ans, membre du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 18 août 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2008.

Principaux autres mandats :

- Vice-Président du Conseil de surveillance de Financière Laho SA, Financière PE SAS, Financière Vertigo SAS et Laho Équipement SAS.
- Membre du Conseil de surveillance de Financière Miro SAS.
- Administrateur d'Albingia SA.

Arnaud Leenhardt, 76 ans, membre du Conseil de surveillance. Nommé à cette fonction le 18 août 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Principaux autres mandats :

- Président d'honneur de Vallourec et de l'UIMM.
- Administrateur d'Aon France et Fenie-Brossette.
- Membre du Conseil de surveillance d'Oddo et Cie.

Grégoire Chatillon, 28 ans, membre du Conseil de surveillance en tant que représentant permanent de Barclays Private Equity France SAS. Nommé à cette fonction le 18 août 2004, son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Principaux autres mandats :

- Membre du Conseil de surveillance de Financière Laho SA, Financière PE SAS et Laho Équipement SAS en tant que représentant permanent de Barclays Private Equity France SAS.
- Membre du Conseil de surveillance de Financière Vertigo SAS.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance, dans sa séance du 18 août 2004, a décidé la création de deux postes de Censeur afin de permettre à certains créanciers du Groupe de pouvoir assister aux réunions du Conseil.

Les Censeurs peuvent assister à toutes les réunions du Conseil de surveillance en qualité de simple observateur, sans droit de vote. La société transmet aux Censeurs, de la même manière qu'aux membres du Conseil de surveillance, les convocations à chacune de ces réunions et les documents y afférents.

La durée des fonctions de Censeur est fixée à trois ans. Le Censeur peut être une personne physique ou une personne morale représentée par tout représentant permanent qu'elle désigne.

Ont été nommés à ces fonctions le 18 août 2004 :

- **Euromezzanine Conseil ;**
- **RBS Mezzanine Limited.**

Les organes sociaux de la Compagnie de Fives-Lille sont assistés dans leur prise de décisions par différents comités :

Le Comité exécutif

Le Directoire a institué pour l'assister dans ses décisions un Comité exécutif qui est composé des membres du Directoire ainsi que des principaux responsables opérationnels du Groupe. Organe de réflexion et d'échange d'informations, le Comité exécutif se réunit pour instruire les dossiers et aider le Directoire à arrêter les décisions relevant de sa compétence. Le Comité exécutif est en particulier appelé à délibérer sur les sujets d'intérêt commun et les questions de coordination entre les différentes entités du Groupe.

Le Comité exécutif se réunit au moins six fois par an.

Au cours de l'année 2005, il s'est réuni aux dates suivantes :

- 7 janvier 2005 ;
- 16 mars 2005 ;
- 9 mai 2005 ;
- 15 juin 2005 ;
- du 19 au 21 septembre 2005 ;
- 5 décembre 2005 ;

et a débattu des principaux sujets suivants :

- formation des résultats consolidés ;
- gestion des carrières et politique de rémunération ;
- développement du dispositif commercial du Groupe à l'international et du dispositif de réalisation en Chine ;
- recherche et développement, propriété industrielle, création d'une direction de l'innovation ;
- optimisation des moyens informatiques transverses, création du GIE Fives-Lille Systèmes d'Information ;
- programmes d'assurance Groupe ;
- politique de communication.

Composition du Comité exécutif

PÔLE AUTOMOBILE

Jean-Camille Uring, 56 ans.

Principaux mandats dans le Groupe :

- Directeur général délégué de Cinetic Industries ;
- Président-Directeur général de Celes.

Jean-Claude Salas, 56 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Président-Directeur général de Cinetic Assembly.

PÔLE ALUMINIUM

Philippe Ramet, 58 ans.

Principaux mandats dans le Groupe :

- Président-Directeur général de Solios Environnement et Solios Carbone.

PÔLE SIDÉRURGIE / VERRE

Jean Ledoux, 60 ans.

Principaux mandats dans le Groupe :

- Directeur général de F.L. Metal ;
- Président du Conseil d'administration de DMS et DMS Industries.

Daniel Brunelli-Brondex, 45 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Directeur général de Stein Heurtey.

Jean-Paul Sauteraud, 54 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Directeur général adjoint de Stein Heurtey.

PÔLE CIMENT

Alain Cordonnier, 46 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Directeur général de FCB Ciment.

Jean-Claude Pillard, 61 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Président-Directeur général de EGCI Pillard.

PÔLE ÉNERGIE

James Roget, 57 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Directeur général de Nordon Industries.

PÔLE SUCRE

Michel Dancette, 53 ans.

Principal mandat dans le Groupe :

- Président-Directeur général de Fives Cail.

Le Comité des comptes

Le Comité des comptes, organe d'information du Conseil de surveillance, est composé des membres du Conseil de surveillance suivants :

- **Jacques Lefèvre**, Président du Comité des comptes ;
- **Guillaume Jacqueau**, membre du Comité des comptes ;
- **Thomas Grob**, membre du Comité des comptes.

Assistent également à ce Comité le Président du Directoire, le Directeur financier, le Directeur des comptabilités Groupe et/ou le Directeur du contrôle de gestion ainsi que les Commissaires aux comptes de la société.

Sa mission consiste principalement à :

- examiner et évaluer les documents financiers diffusés par la Compagnie de Fives-Lille dans le cadre de l'arrêté de ses comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels ;
- donner un avis au Conseil de surveillance sur les éventuelles modifications des principes et règles comptables mis en œuvre ;
- examiner les modalités d'exercice du contrôle interne et externe en rapport avec les comptes consolidés de la société.

Le Comité des comptes se réunit au moins deux fois par an.

Le Comité des rémunérations

Le Comité des rémunérations est chargé de proposer au Conseil de surveillance la nomination des membres du Directoire, le renouvellement éventuel de ces derniers, ainsi que le montant de leur rémunération.

Il est composé des membres du Conseil de surveillance suivants :

- **Guillaume Jacqueau**, Président du Comité des rémunérations ;
- **Jacques Lefèvre**, membre du Comité des rémunérations.

Le contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et les règlements applicables, les orientations données par les organes sociaux et les valeurs, normes et règles internes ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de l'entité concernée.

Concernant la prévention et la maîtrise des risques résultant de l'activité ainsi que le comportement des personnels, l'organisation du groupe Fives-Lille est fondée sur :

- la qualité, l'implication et la responsabilisation des équipes de direction des sociétés du Groupe ;
- une coordination par pôle d'activité ;
- la mise en œuvre, dans le cadre d'un processus concerté entre les différentes sociétés du Groupe, d'un "Manuel de directives et recommandations", constituant un instrument privilégié de maîtrise des risques et servant également d'assise aux limitations internes apportées par les Conseils d'administration des sociétés du Groupe aux pouvoirs de leurs Directeurs généraux et Directeurs généraux délégués.

En particulier, chaque offre engageante significative fait l'objet d'une revue approfondie, dont l'objectif est d'éviter de prendre des risques susceptibles d'avoir un impact majeur sur l'équilibre financier du futur contrat ou de nature à affecter de manière négative l'activité ou l'image de la société dans un secteur industriel ou géographique déterminé.

De la même façon, chaque affaire en cours significative fait l'objet, au minimum une fois par trimestre, d'une revue détaillée impliquant les principaux dirigeants de chacune des sociétés du Groupe, dans le but d'effectuer un diagnostic

précis sur le déroulement de l'affaire et ses enjeux contractuels, techniques et financiers, et de prendre toute décision appropriée.

Concernant l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière, le contrôle interne s'articule autour des éléments suivants :

- la mise en place d'une filière professionnelle comptable et financière commune au groupe Fives-Lille développant l'expérience des personnels ;
- un référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation homogènes ;
- un outil de consolidation et de gestion intégré et commun au Groupe, permettant de s'assurer de la concordance des données comptables et des informations de gestion.

Le contrôle externe

Les Commissaires aux comptes de la société sont :

- **Ernst & Young Audit**, représenté par Marc Stoessel, Commissaire aux comptes titulaire, nommé le 24 mai 2000 ;
- **Deloitte & Associés**, représenté par Pascal Colin, Commissaire aux comptes titulaire, nommé le 24 mai 2000 ;
- **François Carrega**, Commissaire aux comptes suppléant, nommé le 24 mai 2000 ;
- **Beas**, Commissaire aux comptes suppléant, nommé le 7 décembre 2004.

Le mandat des Commissaires aux comptes vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale du 16 juin 2006.

Il sera proposé à cette Assemblée :

- le renouvellement des mandats de Commissaires aux comptes titulaires d'Ernst & Young Audit et de Deloitte & Associés et de Commissaire aux comptes suppléant de Beas ;
- la nomination, en remplacement de Monsieur François Carrega, de la société Auditex en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes effectuent une revue limitée des comptes consolidés semestriels et un audit complet des comptes individuels et consolidés annuels. Les comptes individuels et les comptes consolidés ont fait l'objet, jusqu'à présent, d'approbations sans réserve.

Extrait du rapport du Directoire à l'Assemblée générale ordinaire annuelle du 16 juin 2006

1. ACTIVITÉ DU GROUPE

Les évolutions du périmètre de consolidation en 2005 ont été les suivantes :

- Dans le pôle automobile, les sociétés Cinetic Landis Grinding Ltd en Angleterre et Cinetic Landis Grinding Corp. aux États-Unis, créées pour l'acquisition des actifs du groupe Landis auprès de l'américain Unova finalisée le 9 décembre 2005, sont intégrées aux comptes consolidés sur la base de leur seul bilan d'ouverture à cette même date. Ces sociétés, qui représentent un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 120 M€, ne contribuent donc pas au résultat du Groupe en 2005 ; leur première contribution sera prise en compte en 2006 sur la base d'un exercice de douze mois et trois semaines.
- L'année 2005 a par ailleurs été marquée par la cession fin décembre à un fonds de retournement de la société allemande Cinetic GmbH, issue de la fusion réalisée en juin des entités Cinetic Conveying & Assembly GmbH et Cinetic Automation GmbH. Compte tenu de la date de cession, le Groupe ne dispose pas d'états financiers de Cinetic GmbH arrêtés au 31 décembre 2005. Une estimation de la contribution de la société aux résultats du Groupe pour 2005 a donc été réalisée et est présentée sur la ligne "Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession" du compte de résultat consolidé ; le résultat de la cession figure en résultat exceptionnel.
- Dans le pôle sidérurgie, la société DMS Bliss a été déconsolidée avec effet au 1^{er} janvier 2005 suite à la cession de ses actifs, intervenue fin mai, à une société américaine aux activités connexes.
- Enfin, dans le cadre de la rationalisation des structures du Groupe, la Compagnie de Fives-Lille a absorbé sa société mère Financière Alexandre III ; cette dernière est donc entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Fives-Lille à la date d'approbation de l'opération par les Assemblées générales respectives des deux sociétés, soit le 30 décembre 2005.

1.1. Chiffres clés en 2005

Production vendue

En dépit des cessions réalisées en Allemagne dans l'automobile et aux États-Unis dans le domaine de la sidérurgie, la production vendue du groupe Fives-Lille s'affiche en hausse (4,2 %) par rapport à une année 2004 déjà remarquable.

Cette performance, obtenue sans l'apport du groupe Landis acquis en décembre 2005 et dont la contribution en termes de chiffre d'affaires sera consolidée pour la première fois en 2006 sur la base de douze mois et trois semaines, s'explique par un carnet d'ouverture record associé à un niveau d'enregistrements de commandes exceptionnel.

Enregistrements et carnet de commandes

Avec 953 M€ de prises de commandes (hors Cinetic Landis Grinding), l'année 2005 constitue un record historique pour le groupe Fives-Lille, confirmant la solidité de sa position concurrentielle.

L'excellente performance du Groupe résulte au premier chef du remarquable parcours commercial du pôle sidérurgie qui réalise plus du tiers des prises de commandes consolidées.

Celui-ci a en effet bénéficié en 2005 du contexte de croissance mondiale forte de la production sidérurgique. Après le ralentissement de l'année 2004, il redevient le premier pôle d'activité du Groupe par ses enregistrements. La Chine, qui reste, de très loin, le premier investisseur mondial, porte cette conjoncture. Les principales sociétés du pôle sidérurgie, Stein Heurtey et DMS, y occupent une position particulièrement forte dans leur domaine respectif du traitement thermique et des lignes de traitement de la bande d'acier. C'est en particulier grâce à la collaboration active entre ces deux sociétés que des commandes significatives en lignes de traitement ont pu être signées chez le premier sidérurgiste chinois Baosteel. Cette

situation devrait se maintenir en 2006 et au-delà, avec la poursuite des investissements en Chine, à un rythme qui pourrait toutefois être moins soutenu, et l'ouverture de nouveaux marchés prometteurs dans les pays d'Asie en développement (Inde, Thaïlande), au Brésil et en Russie.

Sur le plan commercial, l'activité du pôle automobile s'est inscrite en retrait en 2005 par rapport à 2004, sous l'effet principalement de la cession de Cinetic GmbH. Le pôle conserve toutefois sa place de second contributeur aux prises de commandes du Groupe. À périmètre comparable, il a en effet bien résisté malgré la persistance d'une conjoncture déprimée. Cinetic a notamment pâti dans le domaine mécanique en Europe du report de définition des normes Euro 5, ayant conduit les principaux constructeurs à repousser leurs décisions d'investissements. Il a également été affecté outre-Atlantique par la rareté des investissements significatifs chez ses clients traditionnels DaimlerChrysler et General Motors, confrontés à une érosion de leurs parts de marché au profit des transplants asiatiques. En 2006, l'intégration du groupe Landis, bénéficiant d'une très forte notoriété et d'une solide implantation commerciale au niveau mondial conjuguée à un large éventail de clients, devrait permettre de redynamiser l'ensemble du pôle.

Après une année 2004 particulièrement peu active dans l'aluminium du fait de l'absence de grands projets, l'obtention de la commande d'Alcoa en Islande, seul investissement d'envergure concrétisé en 2005 dans cette industrie, a permis au pôle Solios d'opérer un premier rétablissement. Ce succès ne permet pas de renouer avec le niveau d'enregistrements record atteint en 2003, mais témoigne de perspectives toujours bien orientées grâce à la croissance continue de la consommation d'aluminium, dont le cours LME a atteint des sommets historiques. De plus, la fermeture prévisible de certaines usines existantes par les producteurs d'aluminium et leur délocalisation probable dans des pays offrant un plus faible coût d'énergie laissent également présager de la poursuite des investissements dans de nouvelles capacités de production. Dans ce contexte, l'excellent positionnement concurrentiel de Solios sur son marché devrait permettre au pôle de renouveler son carnet de commandes en 2006.

GROUPE FIVES-LILLE : PRODUCTION VENDUE

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Production vendue	701,8	877,1	914,3

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

GROUPE FIVES-LILLE : ENREGISTREMENTS ET CARNET DE COMMANDES

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Enregistrements de commandes	879,0	861,1	953,2
Carnet de commandes au 31 décembre	691,2	703,8	814,4*

* Y compris Cinetic Landis Grinding pour un montant de 67,5 M€.

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR SECTEUR CLIENT

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Automobile	201,6	205,1	172,9
Sidérurgie, métallurgie	220,3	188,8	335,2
Aluminium	162,5	41,9	69,1
Ciment, industrie minérale	61,0	240,9	114,9
Industries agroalimentaires	26,1	21,3	66,0
Énergie, chimie, pétrochimie	97,6	106,1	134,1
Verre	80,3	20,5	30,3
Autres	29,6	36,5	30,7
Total	879,0	861,1	953,2

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

ENREGISTREMENTS DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
France	221,5	237,4	236,9
Europe (hors France)	105,8	95,8	191,9
Amériques	102,9	144,3	111,4
Afrique et Moyen-Orient	166,5	198,5	105,0
Asie et Océanie	282,3	185,1	308,0
Total	879,0	861,1	953,2

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

PRODUCTION VENDUE PAR SECTEUR CLIENT

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Automobile	225,9	213,4	204,1
Sidérurgie, métallurgie	117,1	212,2	217,5
Aluminium	124,6	136,0	85,5
Ciment, industrie minérale	62,7	91,4	174,2
Industries agroalimentaires	28,2	23,8	35,9
Énergie, chimie, pétrochimie	85,5	98,1	115,4
Verre	30,1	63,1	57,7
Autres	27,7	39,1	24,0
Total	701,8	877,1	914,3

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

L'attribution en 2005 à FCB Ciment d'une commande d'ensemble au Vietnam confirme l'excellente notoriété dont le pôle bénéficie dans ce pays depuis la réalisation d'une première cimenterie à Hoang Mai, primée par les autorités en 2004. Malgré ce succès, la performance commerciale en 2005 est loin d'atteindre le niveau record de 2004, année marquée par la mise en vigueur de deux contrats clés en main au Mexique et au Qatar. Le marché reste porteur à moyen terme, dans un contexte commercial rendu toutefois plus difficile par l'émergence d'une concurrence chinoise agressive, notamment dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Quant au sous-groupe Pillard, spécialiste de la combustion à destination principalement des industries du ciment et des minerais, il a réalisé un volume d'enregistrements en hausse par rapport à 2004.

L'activité commerciale dans les autres branches du Groupe a été particulièrement soutenue. En remportant un contrat d'ensemble en Turquie, le pôle sucre a triplé le niveau de ses enregistrements annuels situé, en l'absence de projet d'envergure, à un point bas depuis plusieurs années.

Le sous-groupe Nordon, positionné sur deux segments de marché, la tuyauterie industrielle avec Nordon Industries et la cryogénie avec Nordon Cryogénie et sa filiale Cryomec AG, dépasse très largement sa performance commerciale 2004. Ce succès atteste d'une excellente position concurrentielle dans un marché devenu très actif en 2005, notamment dans le domaine des échangeurs cryogéniques. La poursuite des investissements sidérurgiques en Chine, en Inde, mais aussi en Russie et en Ukraine, l'augmentation des capacités de production d'éthylène en Chine et au Moyen-Orient ainsi que la multiplication des projets de liquéfaction du gaz naturel sont autant de facteurs qui laissent présager d'une orientation favorable de ce marché pour les prochaines années.

En termes de répartition des enregistrements de commandes par zone géographique, l'année 2005 a été marquée par le très fort volume d'affaires en provenance d'Asie. Représentant près d'un tiers des enregistrements du Groupe, ce continent est devenu la première zone contributrice tandis que la zone Europe (hors France), avec le doublement de ses commandes totalisant un cinquième de l'ensemble, s'est hissée en troisième position derrière la France.

PRODUCTION VENDUE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
France	195,4	236,2	217,9
Europe (hors France)	133,7	107,3	139,5
Amériques	145,4	139,9	154,6
Afrique et Moyen-Orient	113,9	141,4	167,7
Asie et Océanie	113,4	252,3	234,6
Total	701,8	877,1	914,3

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR CLIENT

(en millions d'euros)	31/12/03	31/12/04	31/12/05*
Automobile	100,6	99,0	133,8
Sidérurgie, métallurgie	212,2	191,0	310,3
Aluminium	155,7	62,0	46,8
Ciment, industrie minérale	79,6	227,1	170,3
Industries agroalimentaires	5,3	2,8	32,9
Énergie, chimie, pétrochimie	54,9	62,9	81,7
Verre	68,9	47,6	22,7
Autres	14,0	11,4	15,9
Total	691,2	703,8	814,4

* Chiffres y compris Cinetic Landis Grinding, qui représente 67,5 M€.

CARNET DE COMMANDES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)	31/12/03	31/12/04	31/12/05*
France	116,2	119,0	110,6
Europe (hors France)	58,4	51,2	141,4
Amériques	104,4	105,2	111,9
Afrique et Moyen-Orient	138,2	196,3	133,9
Asie et Océanie	274,0	232,1	316,6
Total	691,2	703,8	814,4

* Chiffres y compris Cinetic Landis Grinding, qui représente 67,5 M€.

• La progression du continent asiatique s'explique au premier chef par les succès commerciaux remportés en Chine par le pôle sidérurgie, qui bénéficie d'une excellente notoriété dans ce pays grâce aux nombreuses références acquises auprès des plus grands sidérurgistes chinois ces dernières années. FCB Ciment a également contribué à cette progression avec la mise en vigueur en 2005 d'un contrat d'ensemble au Vietnam.

• L'augmentation du volume d'affaires en provenance de l'Europe (hors France) provient également pour l'essentiel du pôle sidérurgie et plus précisément du sous-groupe Stein Heurtey qui démontre une nouvelle fois la qualité de sa très large gamme de produits associée à une couverture commerciale mondiale. La commande remportée par le pôle aluminium en Islande s'ajoute aux projets significatifs mis en vigueur dans la zone.

• Avec un niveau d'enregistrements comparable à 2004, la France représente pour sa part un quart des enregistrements de commandes du Groupe et se positionne à la seconde place. Comme en 2004, l'essentiel des commandes provient du pôle automobile, même si ce dernier a été plus faiblement contributeur, suivi par le sous-pôle Nordon qui a pu tirer pleinement profit d'une conjoncture bien orientée dans ses domaines d'activité.

En termes de production vendue, l'automobile et la sidérurgie sont les deux plus forts contributeurs et représentent ensemble près de la moitié de la production vendue du Groupe. Au niveau géographique, le continent asiatique arrive pour la seconde année consécutive au premier rang, représentant plus du quart de la production vendue du Groupe.

En résumé, grâce à une offre technique performante et innovante, et à une présence commerciale mondiale, le Groupe a réalisé une excellente année 2005 sur le plan commercial. Il aborde ainsi 2006 avec un carnet de commandes une nouvelle fois record, s'élevant à près de 750 M€ (814 M€ avec Cinetic Landis Grinding), lui procurant dans la plupart de ses métiers une très bonne visibilité pour l'exercice à venir. Le Groupe devra toutefois travailler au renouvellement de celui-ci en 2006, en particulier dans le pôle aluminium.

1.2. Faits marquants

En 2005, le Groupe a renforcé significativement sa position stratégique dans le domaine automobile grâce à l'acquisition des actifs du groupe Landis, tout en se désengageant parallèlement d'activités structurellement déficitaires.

Développement du Groupe

L'acquisition des actifs du groupe Landis auprès de l'américain Unova renforce fortement la position du pôle automobile sur son marché et accroît significativement sa contribution au sein du Groupe. Avec une part du marché mondial de près de 40 % et un chiffre d'affaires de l'ordre de 120 M€ en 2005, Landis est le premier fournisseur mondial de rectifieuses orbitales de vilebrequins et arbres à came.

Outre l'élargissement de son offre, cette acquisition permet au pôle automobile d'accéder à de nouveaux marchés, notamment en Asie, et de nouveaux clients, Landis travaillant avec la quasi-totalité des constructeurs mondiaux d'automobiles, de camions et d'engins. Le pôle renforce ainsi sa position dans le domaine des équipements pour les organes mécaniques et occupe désormais une place de leader mondial pour la construction de rectifieuses de pièces de moteur.

L'opération ayant été finalisée en décembre, les sociétés Cinetic Landis Grinding Corp. et Cinetic Landis Grinding Ltd ont été consolidées sur la base de leur seul bilan d'ouverture et, par conséquent, ne contribuent pas aux prises de commandes, à la production vendue et au résultat du Groupe en 2005.

Le prix d'acquisition s'est élevé à 79 MUSD, dont 58 MUSD ont été financés par recours à un emprunt bancaire et 10 MUSD par crédit vendeur remboursable en décembre 2007. Ce prix sera ajusté en 2006 en fonction de l'écart existant entre le besoin en fonds de roulement normatif défini contractuellement et le besoin en fonds de roulement réel des sociétés à la date de l'acquisition. L'ajustement de prix, estimé à 10 MUSD, sera financé par la trésorerie créée par les deux entités.

Le développement du Groupe en Chine, initié en 1997 avec l'ouverture d'un bureau commercial à Pékin servant l'ensemble

des métiers du Groupe, a franchi une nouvelle étape en 2005 avec la montée en puissance de Fives-Lille China. Créée en 2004, cette filiale à 100 %, dont la mission consiste à réaliser les parts locales des contrats chinois et optimiser le coût des approvisionnements des contrats autres que chinois pour le compte des activités aluminium, ciment et sucre, complète le dispositif mis en place en 1999 avec la joint-venture SHMECC opérant sur le marché de l'acier pour le compte de Stein Heurtey.

Basée à Shanghai à proximité de SHMECC, Fives-Lille China a fourni en 2005 des équipements clés aux sociétés des pôles aluminium, ciment et sucre. Elle a également mis en place une structure de service après vente pour le suivi du parc de machines Solios installées en Chine. Forte d'un management de qualité et d'une équipe bien structurée d'une vingtaine de personnes, cette filiale permet ainsi au Groupe d'élargir le champ de son offre en Chine, tout en améliorant sa compétitivité et en préservant son contrôle sur les technologies et la confidentialité des données techniques.

Compte tenu de sa taille encore peu significative, Fives-Lille China n'est pas consolidée.

Poursuite du recentrage du Groupe sur ses activités stratégiques

Parallèlement à ces opérations de croissance, le Groupe a réussi en 2005 à se désengager de deux sociétés déficitaires de manière récurrente :

- Dans le pôle sidérurgie, les actifs non stratégiques de DMS Bliss ont été cédés fin mai à une société américaine aux activités connexes, en dégageant une légère plus-value. Acquis en 1999, DMS Bliss a permis au Groupe de se doter d'un savoir-faire et de références qui, en complétant sa gamme de laminoirs (procédé "Skin-Pass"), ont contribué à rehausser son image et à lui assurer un supplément de valeur ajoutée non négligeable notamment dans le domaine des lignes de revêtement pour acier carbone. En dépit de ces atouts, la société n'a pas réussi à devenir profitable en l'absence de perspectives sur un marché américain déprimé. La société est sortie du périmètre de consolidation au 1^{er} janvier 2005.

- Dans le pôle automobile, la société Cinetic GmbH, issue de la fusion fin juin 2005 des entités allemandes Cinetic Automation GmbH et Cinetic Conveying & Assembly GmbH, a été cédée le 30 décembre à un fonds de retournement allemand. Cette opération, qui s'imposait du fait de la faiblesse du positionnement stratégique de la société (taille insuffisante, dépendance à l'égard d'un seul client et d'un seul marché, l'Allemagne) et des pertes qui en résultaient, est devenue effective le 16 janvier 2006. Au 31 décembre 2005, la contribution estimée de la société au résultat du Groupe, négative de 3,8 M€, est présentée sur la ligne "Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession" du compte de résultat ; la moins-value de cession, d'un montant de 1,1 M€, figure en résultat exceptionnel.

Par ailleurs, le pôle automobile a poursuivi la rationalisation de ses activités engagée ces dernières années. Il a ainsi :

- arrêté en février 2005 l'activité de montage de la société française Cinetic Service, non stratégique et non rentable, du fait notamment de la concurrence des pays de l'Est. Cette décision a permis à Cinetic Service de renouer avec la rentabilité en 2005 ;

- adossé au premier trimestre l'activité "machines à laver" de la société américaine Cinetic Cleaning & Machining à Cinetic Automation Corp., après l'avoir redimensionnée. Cette décision, visant à optimiser les moyens de réalisation, a abouti à une amélioration de la rentabilité de cette entité ;
- restructuré les activités rectification de Cinetic Giustina Grinding, la fermeture de sa filiale française devant intervenir courant 2006.

Rationalisation des structures juridiques et optimisation des moyens transverses

Le Groupe a poursuivi la rationalisation de ses structures juridiques en procédant à la fusion-absorption de Financière Alexandre III par la Compagnie de Fives-Lille le 30 décembre 2005. Cette opération a permis de supprimer une structure devenue sans objet depuis le changement de l'actionnaire de référence courant 2004.

Le Groupe a par ailleurs décidé de renforcer les moyens communs mis à la disposition des filiales, en créant fin 2005,

une Direction de l'innovation et en regroupant les moyens et compétences informatiques au sein d'un GIE dédié :

- La création de la Direction de l'innovation s'inscrit dans une démarche globale de valorisation de la propriété intellectuelle du Groupe et vise à coordonner les différents programmes de recherche et développement pour préparer l'avenir. Elle a également pour objectif de renforcer la protection du savoir-faire, de systématiser la veille technologique, d'optimiser les solutions de financement, de développer au sein du Groupe un réseau d'experts favorisant le partage d'expériences et de consolider les liens avec les centres de recherche externes.

- Le GIE Fives-Lille Systèmes d'Information, devenu opérationnel le 1^{er} janvier 2006, a vocation à favoriser le partage d'expériences au sein du Groupe et à optimiser à l'échelle de ce dernier, notamment par la promotion et la mise en œuvre d'outils communs, les budgets de fonctionnement et d'investissement en matière d'informatique et de télécommunications.

Principaux succès commerciaux

Fort de son très bon positionnement sur ses différents marchés dû au professionnalisme reconnu de ses équipes et à la fiabilité des solutions techniques mises en œuvre, le Groupe a remporté en 2005 de nombreux succès commerciaux dont cinq revêtent un caractère symbolique :

- En janvier, Alcoa, premier producteur mondial d'aluminium, a choisi le groupe Solios pour son projet d'aluminerie greenfield en Islande, d'une capacité de 322 000 tonnes par an. Ce projet marque le retour d'Alcoa en phase d'investissement après un gel qui aura duré une vingtaine d'années. En fournissant les équipements de traitement des effluents gazeux et des déchets de bains, mais également les fours de maintien, Solios démontre à cette occasion la très grande qualité technique de son offre et permet à Alcoa de se doter de l'usine la plus performante au monde, avec un objectif de rejet global en fluor inférieur à 0,3 kilogramme par tonne de métal.

- En février, FCB Ciment a signé un contrat pour la fourniture à Vinaicon d'une cimenterie complète de 4 000 tonnes par jour à Thai Nguyen au Vietnam. Ce contrat, mis en vigueur en septembre, confirme l'excellente réputation et le savoir-faire de FCB Ciment, qui a su s'adapter à l'évolution de l'industrie vietnamienne en intégrant notamment une part locale très importante. Par ailleurs, ce projet bénéficiera de la nouvelle technologie de broyage du ciment développée par la société (système Twin Horomill®) et sélectionnée pour ses performances en termes d'économies d'énergie.

- En mai, Tisco, qui compte aujourd'hui parmi les premiers producteurs mondiaux d'acier inoxydable, a renouvelé sa confiance à DMS en lui confiant la commande de sa seconde ligne de recuit décapage pour bobines laminées à chaud. Cette nouvelle ligne dite "Jumbo" se placera en effet au premier rang mondial en termes de capacité de production. Elle sera installée dans un bâtiment de 400 mètres de long sur six niveaux et permettra de produire 1,15 million de tonnes par an avec une largeur de bande de 2,1 mètres pour une épaisseur maximum de 14 millimètres.

- En juillet, le groupe Fives Cail, spécialisé dans la fourniture d'équipements pour les sucreries, a remporté un contrat clé en main en Turquie auprès de Kayseri Seker, en proposant des solutions à fort contenu technologique répondant aux attentes du client. Ce projet d'envergure, après plusieurs années d'atonie de l'industrie sucrière, sera une véritable référence pour le groupe Fives Cail en termes de savoir-faire, puisque sera installé sur un même site l'ensemble des équipements propriétaires de dernière génération.

- En août, le pôle sidérurgie a remporté auprès de Baosteel, premier sidérurgiste chinois, la commande d'une ligne de recuit fer blanc destinée à l'usine de Yichang, près de Shanghai. Ce succès est le couronnement d'une nouvelle collaboration entre le thermicien Stein Heurtey et le mécanicien DMS, ce dernier étant le chef de file du consortium dans le cadre duquel Stein Heurtey conçoit et fournit le four de recuit, principal équipement de procédé de la ligne. Ce contrat permet en outre à DMS d'obtenir une première référence auprès d'un client de premier rang.

1.3. Maîtrise des technologies et développement durable

La maîtrise de technologies avancées et le développement de savoir-faire spécifiques sont depuis de nombreuses années considérés comme un axe de développement stratégique pour le Groupe, puisque lui conférant un moyen privilégié de se différencier. En proposant à ses clients un large éventail de technologies innovantes dont il est propriétaire, le Groupe a acquis un avantage concurrentiel significatif dans la plupart de ses domaines d'activité.

La qualité de l'offre technologique du Groupe permet en effet à ses clients de créer de la valeur en augmentant les performances de leurs produits et en améliorant l'efficacité des installations sur le plan énergétique et environnemental :

- Dans le domaine de la thermique appliquée aux industries sidérurgique et verrière, Stein Heurtey a développé des concepts de fours et de lignes permettant de réduire significativement les consommations énergétiques et de limiter les émissions de CO₂ et NOx. Dans les lignes, les nouveaux cycles de refroidissement ultrarapide réalisés suivant la technologie du Flash Cooling® produisent des aciers plus résistants qui permettent d'alléger les produits réalisés et contribuent, par exemple, à la réduction du poids des véhicules automobiles et des emballages métalliques.

- Dans le domaine de l'aluminium primaire, les systèmes de double aspiration des gaz émanant des cuves d'électrolyse développés par Solios permettent de réduire sensiblement les émissions en fluorures.

- Dans le domaine de la combustion, Pillard, en concevant et réalisant de nouvelles générations de brûleurs afin de répondre à la fois aux objectifs mondiaux de réduction d'émission de gaz polluants (NOx) et aux besoins d'une meilleure maîtrise des procédés, permet à ses clients, notamment cimentiers, d'optimiser le coût de leurs investissements et de leur exploitation.

- Dans le domaine du ciment, les broyeurs Horomill® et, plus récemment, Twin Horomill®, développés par FCB Ciment, diminuent fortement les consommations énergétiques comparativement aux broyeurs à boulets ou verticaux.

Pour réaliser ses programmes de recherche, dont certains font l'objet de financement public partiel, le Groupe dispose dans chacun de ses domaines d'activité d'équipes dédiées disposant de moyens propres comprenant des laboratoires, des stations d'essais et des installations pilotes dont certaines ont été développées en partenariat avec les clients.

Au global, l'effort de recherche et développement représente 8 M€ en 2005 et se situe à un niveau comparable aux années antérieures. Ces dépenses, comptabilisées au compte de résultat dans un poste spécifique "Recherche et développement" classé dans les frais généraux, ne constituent pour autant que la partie émergée des dépenses réellement encourues. En effet, en raison de la nature même de l'activité du Groupe, une part significative du coût des développements est engagée dans le cadre de recherche de solutions répondant aux besoins spécifiques des clients et comptabilisée de ce fait dans le prix de revient des affaires.

Le Groupe possède des brevets protégeant ses savoir-faire et ses innovations techniques. Il estime que le large portefeuille de technologies dont il est propriétaire constitue un atout stratégique évident pour remporter et conduire ses projets, sans pour autant qu'un brevet ou une marque pris individuellement ne soit déterminant pour ses activités et ses résultats financiers.

En 2005, le Groupe a en particulier développé de nouveaux outils de modélisation permettant d'accroître et de sécuriser la performance de ses produits ainsi que d'optimiser les projets d'investissements de ses clients.

Ainsi, Nordon Cryogénie, opérant sur les marchés de l'énergie et de la pétrochimie, a mis au point un outil de calcul thermomécanique des échangeurs à plaques brasées en régime dynamique, tandis que Stein Heurtey a finalisé un logiciel de modélisation des régimes transitoires des fours de réchauffage et un outil de prévision des formations de plis dans les installations de refroidissement rapide.

Au niveau du Groupe, la création d'une Direction de l'innovation en fin d'année vise à garantir la correcte adéquation de l'effort de recherche aux orientations stratégiques du Groupe. Cette

Direction a notamment pour mission d'aider à l'identification des programmes de recherche clés, de veiller à leur avancement, de développer les synergies techniques entre les filiales du Groupe et les partenariats avec les organismes de recherche publics ou privés, et de s'assurer du respect de la politique de protection de la propriété intellectuelle.

Sur le plan du développement durable, l'engagement du Groupe se manifeste de différentes façons :

- En tant que spécialiste de l'ingénierie tout d'abord, le groupe Fives-Lille, par la nature même de son activité, n'a que très peu d'impact sur l'environnement. Ses sites de production sont peu nombreux et consistent essentiellement en des ateliers d'assemblage.

- En s'attachant par ailleurs à développer pour les sites de production de ses clients des solutions respectueuses de l'environnement et de la sécurité des salariés, le Groupe répond à la volonté de ses clients de s'engager dans des actions citoyennes et contribue, en pérennisant ses activités, à assurer son propre développement durable.

- En pratiquant une gestion active des carrières et en développant les compétences par la formation afin d'attirer puis de retenir les collaborateurs en leur permettant d'évoluer, le Groupe se prépare à faire face aux profondes mutations que le marché connaîtra au cours des prochaines années avec la baisse de la population active, le départ massif en retraite de salariés expérimentés et les difficultés à recruter dans certains métiers techniques ou très spécialisés.

- En ayant mis en place une organisation reposant sur un mode de gestion équilibré entre des prises de décisions décentralisées répondant aux attentes des clients et le respect de procédures de contrôle interne efficaces, le Groupe a su élaborer un modèle commun assurant la cohérence des politiques mises en œuvre au sein des pôles. Associant rigueur dans la gestion de ses contrats, sélectivité dans ses choix de projets commerciaux et, plus généralement, culture de responsabilité et de contrôle, le Groupe est ainsi bien armé pour relever le défi du développement et accélérer sa dynamique de croissance rentable.

1.4. Perspectives du Groupe pour 2006

Le Groupe aborde l'année 2006 avec une excellente visibilité en termes d'activité compte tenu d'un carnet de commandes record pour la quatrième année consécutive à périmètre comparable. Hors apport de Landis et en dépit des cessions réalisées, le carnet à la clôture de l'exercice 2005 s'établit à 747 M€ (en hausse de 6 % par rapport à fin 2004), grâce notamment au remarquable parcours du pôle sidérurgie, qui représente à lui seul quelques 44 % du total. La très bonne performance réalisée par le pôle ciment et les activités sucre et énergie a également permis de compenser une année en demi-teinte pour l'automobile et toujours en retrait pour l'aluminium.

L'environnement commercial devrait être plus favorable en 2006 dans l'aluminium et l'automobile, du fait de la reprise des investissements pour le premier et des synergies dégagées par l'intégration de Landis pour le second. Il reste par ailleurs favorablement orienté dans les autres métiers, en particulier dans la sidérurgie.

L'évolution des paramètres économiques influant directement ou indirectement sur la rentabilité du Groupe, tels que le coût des matières premières et du fret, et les parités monétaires, continuera à être suivie avec attention.

Les principaux enjeux pour l'année à venir consisteront :

- sur le plan stratégique, à poursuivre l'étude de dossiers de croissance externe en privilégiant une approche pragmatique et opportuniste (c'est-à-dire en sélectionnant les dossiers qui permettraient au Groupe de renforcer son offre technique et/ou d'accroître sa couverture commerciale) ;
- sur le plan commercial, à développer la présence du Groupe dans les zones jugées porteuses dans les années à venir (Inde, Russie, Turquie et Japon) ;
- sur le plan opérationnel, à intégrer Landis au pôle Cinetic pour tirer profit des effets de synergie avec les autres sociétés et à accompagner le développement des constructeurs automobiles français à l'international. Transversalement, le Groupe entend intensifier ses actions en matière de recherche et développement, tout en restant attaché à la maîtrise de ses frais généraux. Par ailleurs, la réalisation des affaires en cours dans des conditions de marge satisfaisantes continuera à faire l'objet d'un suivi attentif, dans un contexte de charge élevée.

Fort de son très bon positionnement sur ses différents marchés dû au professionnalisme reconnu de ses équipes et à la fiabilité des solutions techniques mises en œuvre (dans un environnement concurrentiel qui s'est singulièrement éclairci sur les dernières années), de sa présence sur un marché asiatique en pleine expansion, en particulier en Chine, et enfin de la diversité de ses activités, solidement structurées en quatre principaux pôles, dont l'expérience montre que les cycles se compensent, le Groupe table, hors l'apport de Landis, sur une nouvelle progression de sa production vendue et de son résultat d'exploitation en 2006.

2. PERFORMANCE FINANCIÈRE

2.1. Principes comptables

Conformément à l'évolution des règles comptables françaises relatives à la définition, la valorisation et la dépréciation des actifs, les comptes consolidés ont été établis en appliquant pour la première fois sur l'exercice 2005 les règlements du CRC n° 2002-10 et n° 2004-06.

Ces nouvelles règles ont principalement conduit le Groupe à revoir les plans d'amortissement de ses constructions et de ses principaux équipements industriels, en procédant à une analyse par composant, et ainsi à reconsidérer la durée d'utilisation des structures principales et des autres principaux composants.

Le Groupe a également opté pour la comptabilisation en charges de tous ses coûts de développement, comme notamment les coûts de production de brevet dont certains coûts avaient été immobilisés auparavant.

Conformément aux préconisations des règlements comptables, ces nouvelles méthodes ont été appliquées de manière rétrospective, c'est-à-dire que l'impact du changement a été calculé comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées. Elles ont ainsi conduit le Groupe à supprimer certains actifs incorporels représentant une valeur nette comptable de 1 M€ et à augmenter de 2,5 M€ la valeur nette comptable de ses immobilisations corporelles au 1^{er} janvier 2005. Les contre-

parties de ces variations d'actifs ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres pour leur montant net d'impôt, soit 0,9 M€.

Le Groupe estime que l'application de ces nouvelles règles l'a amené à constater un supplément de 0,3 M€ de coûts de développement et de dotations aux amortissements dans son résultat d'exploitation de l'exercice 2005.

2.2. Résultats du Groupe en 2005

Synthèse des chiffres consolidés

La production vendue a poursuivi sa progression en 2005 (914,3 M€) par rapport à 2004 (877,1 M€), sous l'effet d'un carnet d'ouverture record (703,8 M€) et d'une performance commerciale exceptionnelle. Le résultat d'exploitation connaît la même évolution et s'établit à 43,1 M€ en 2005, contre 40,3 M€ en 2004. Le résultat net (part du Groupe) s'établit à 20,1 M€, en diminution par rapport à 2004 (26,8 M€) sous l'effet principalement de la prise en compte des coûts de restructuration et de la cession de Cinetic GmbH, des frais de financement encourus pour l'acquisition des actifs du groupe Landis, de la dépréciation de l'écart d'acquisition afférent à Cinetic Giustina Grinding ainsi que de l'augmentation de la charge d'impôt.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'élève à 43,1 M€ et s'inscrit une nouvelle fois en progression par rapport à l'année précédente (40,3 M€). Même si la situation par pôle est contrastée, l'ensemble des métiers du Groupe contribue positivement à cette performance :

- Le résultat d'exploitation du pôle sidérurgie/verre (16,2 M€) s'inscrit en très nette progression par rapport à 2004 (9,9 M€), en raison principalement d'une activité élevée, d'une amélioration des marges sur les affaires en cours de réalisation et de dénouements favorables sur les affaires sorties à vente lors des exercices précédents. Le pôle améliore également sensiblement son résultat d'exploitation grâce à la suppression en 2005 du foyer de pertes que constituait DMS Bliss.

SYNTHÈSE DES CHIFFRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Production vendue	701,8	877,1	914,3
Résultat d'exploitation	34,0	40,3	43,1
Résultat courant	36,5	40,8	46,0
Résultat exceptionnel	(2,2)	(0,2)	(3,7)
Résultat avant impôt	34,3	40,6	42,3
Résultat des entreprises intégrées	22,3	31,8	31,9
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession	-	-	(3,8)
Résultat de l'ensemble consolidé	19,5	28,2	21,6
Résultat net (part du Groupe)	19,0	26,8	20,1
Fonds propres après résultat (part du Groupe)	140,3	133,1	134,2

Chiffres hors Cinetic Landis Grinding.

- La contribution du pôle ciment au résultat d'exploitation (6,4 M€) augmente significativement par rapport à 2004 (4,9 M€) sous l'effet d'une activité très soutenue. La rentabilité se situe néanmoins à un niveau plus faible en raison d'une gestion nécessairement prudente des affaires en cours de réalisation.

- Le résultat d'exploitation du pôle aluminium (3,2 M€) est en net retrait par rapport à 2004 (11,2 M€) du fait principalement de la réduction de son activité, dans la suite logique d'un carnet de commandes à l'ouverture en fort recul par rapport à 2004.

- La contribution du pôle automobile au résultat d'ensemble (10,4 M€) augmente par rapport à 2004 (8,4 M€), du fait notamment de la cession de Cinetic GmbH déficitaire en 2004. Hors impact du changement de périmètre, la production vendue et la rentabilité se maintiennent grâce, notamment, à la bonne performance de Cinetic Automation Corp., confortée par l'impact positif de la suppression par la société de son régime de prise en charge des frais médicaux des retraités.

- Les autres pôles affichent un résultat d'exploitation en nette amélioration par rapport à l'exercice 2004, la faible contribution du pôle sucre étant compensée par les très bonnes performances du pôle énergie.

La bonne performance du Groupe en 2005 résulte ainsi largement de la hausse du chiffre d'affaires et de la suppression des foyers de pertes que représentaient DMS Bliss et Cinetic GmbH, ainsi que de sa maîtrise des frais généraux et d'une gestion toujours active des litiges. La tension sur les marges, perceptible dans plusieurs des métiers du Groupe, pèse toutefois encore sur la rentabilité d'ensemble. Le redressement des taux de marge à l'enregistrement amorcé en 2005, exercice marqué par une très forte charge de travail dans les pôles sidérurgie et ciment et encore affecté par la hausse des matières premières et du fret connue en 2004, devrait porter ses fruits en 2006.

Résultat financier

Le résultat financier (2,9 M€) s'inscrit en nette progression par rapport à l'année précédente (0,6 M€), principalement en raison de gains de change latents liés à l'évolution de la parité EUR/USD. La trésorerie consolidée du Groupe à fin 2005 s'élève à 190 M€.

Résultat exceptionnel

Les charges de restructuration comptabilisées en résultat exceptionnel en 2005 sont imputables principalement à la fermeture de la filiale française Cinetic Giustina Grinding et s'affichent en diminution significative par rapport à l'exercice précédent. Elles n'incluent toutefois pas les coûts encourus chez Cinetic GmbH en 2005 pour adapter la société à son marché ; la perte nette de cette société, cédée fin 2005, est en effet présentée sur la ligne du compte de résultat intitulée "Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession".

Le résultat de cession d'immobilisations est à l'équilibre en 2005, la moins-value réalisée sur la cession de Cinetic GmbH (1,1 M€) étant compensée par la plus-value réalisée par la Compagnie de Fives-Lille lors de la cession des titres Gecina qu'elle détenait (1,5 M€).

Dans ces conditions, le résultat exceptionnel, obéré également par les frais liés au financement de l'acquisition des actifs du groupe Landis (1,1 M€), s'inscrit en forte baisse par rapport à l'exercice 2004.

Résultat net

La charge d'impôt totale (impôt courant et différé) de l'exercice s'élève à 10,4 M€, en augmentation par rapport à 2004 (8,9 M€), malgré l'économie réalisée par la Compagnie de Fives-Lille du fait de l'absorption de Financière Alexandre III et la constatation en 2005 de l'impôt différé actif (3 M€) engendré par les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs de Solios Thermal Ltd et BH-F (Engineering) Ltd (grâce à la possibilité de consolider en Grande-Bretagne les résultats fiscaux des filiales anglaises et à la capacité bénéficiaire de Cinetic Landis Grinding Ltd). Il convient de rappeler que l'exercice 2004 avait bénéficié d'un produit de 3,5 M€ au titre d'actifs d'impôts non reconnus antérieurement, les références employées pour évaluer les perspectives d'utilisation de ces actifs d'impôt différé ayant été revues en 2004 pour mieux prendre en compte les capacités bénéficiaires prévisionnelles des filiales.

La charge d'impôt de l'exercice intègre 11,7 M€ au titre de l'impôt courant des sociétés françaises figurant dans le périmètre d'intégration fiscale de Financière F.L..

Ladite intégration fiscale, mise en œuvre depuis le 1^{er} janvier 2005, permet de faire l'économie au niveau du groupe Financière F.L. de l'impôt courant dû par les sociétés intégrées au titre de l'exercice 2005 du fait des déficits générés, d'une part, par les sociétés "holding" du groupe Fives-Lille et, d'autre part, par Financière F.L..

Compte tenu par ailleurs de la perte nette estimée de Cinetic GmbH (3,8 M€), enregistrée dans le poste "Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession", et des amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition, intégrant en 2005 la dépréciation exceptionnelle de l'écart d'acquisition afférent au sous-groupe Cinetic Giustina Grinding, qui s'élèvent au total à 6,5 M€ (contre 3,6 M€ en 2004), le résultat net (part du Groupe) s'établit à 20,1 M€, en diminution par rapport à 2004 (26,8 M€).

2.3. Contribution des pôles à la performance du Groupe

Pôle automobile (Cinetic)

Activité : le pôle automobile est constitué des sociétés du groupe Cinetic ; il est spécialisé dans la conception, la réalisation et l'installation d'équipements et de systèmes intégrés d'usinage, d'assemblage et de manutention à destination principalement de l'industrie automobile.

Au 1^{er} janvier 2006, Cinetic Etf Linking, Cinetic Conveying & Assembly et Cinetic Rapidcharge Filling ont changé de dénomination sociale et sont devenues respectivement Cinetic Linking, Cinetic Assembly et Cinetic Filling.

D'un point de vue commercial, le pôle automobile a été confronté, dans la lignée du second semestre 2004, à une conjoncture particulièrement difficile : la morosité du marché nord-européen a persisté et gagné progressivement l'Europe

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Coût net des restructurations	(3,9)	(3,8)	(1,4)
Frais de financement de l'acquisition Landis			(1,1)
Impact net des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	1,8	2,2	0,1
Résultat antérieur des entrées de périmètre	(0,2)	0,6	
Charges liées à la créance Pierre Guérin Finances	(0,8)	(0,7)	
Autres	0,9	1,5	(1,3)
Total	(2,2)	(0,2)	(3,7)

PÔLE AUTOMOBILE (CINETIC)

(en millions d'euros)	2003	2004	2005*
Commandes enregistrées	223,1	225,2	195,6
Carnet de commandes au 31 décembre	111,7	107,1	79,7
Production vendue	246,9	236,5	219,0
Résultat d'exploitation	7,3	8,4	10,4
Effectif au 31 décembre	1 167	1 285	1 119

* Données hors Cinetic Landis Grinding, qui représente 67,5 M€ de commandes en carnet au 31 décembre 2005 pour un effectif de 747 salariés.

du Sud (Italie, France et Espagne) ; les signes de redémarrage attendus en Amérique du Nord ne se sont pas concrétisés compte tenu des difficultés croissantes des constructeurs nord-américains face à la montée en puissance des transplants japonais et coréens chez lesquels Cinetic est encore très peu présent.

Dans ces conditions, le pôle aborde 2006 avec un carnet de commandes à l'ouverture en retrait de 16,4 % par rapport à 2005 à périmètre comparable – c'est-à-dire hors cession de Cinetic GmbH et acquisition de Cinetic Landis Grinding –, mais devrait tirer profit dès 2006 du poids et de la renommée que lui confèrera l'intégration de Cinetic Landis Grinding.

Malgré ces difficultés, le résultat d'exploitation et la rentabilité se sont maintenus, à périmètre comparable, au niveau de 2004, grâce aux actions menées pour abaisser les points morts et optimiser les prix de revient.

En dépit de la réduction de périmètre en Allemagne et d'une moindre performance commerciale, les sociétés opérant dans **le secteur du montage final des véhicules** conservent en 2005 leur place de premier contributeur au résultat d'exploitation du pôle Cinetic. Cette performance résulte néanmoins de situations contrastées selon les sociétés.

Cinetic Assembly, encore très dépendante de ses clients français, a particulièrement souffert de la réduction de leur volume d'investissements en 2005 ayant entraîné un recul de ses enregistrements de commandes. L'année 2004 avait été marquée, il est vrai, par l'obtention d'un contrat clés en main portant sur la fourniture de l'atelier de montage final de la nouvelle usine de PSA Peugeot Citroën à Trnava en Slovaquie. Les principaux succès commerciaux en 2005 concernent des travaux de modification d'équipements dans les usines existantes, parmi lesquels il convient de noter l'obtention de la deuxième ligne d'habillage de caisses pour PSA Peugeot Citroën à Poissy et la rénovation de l'atelier de montage de véhicules pour Renault SA à Maubeuge. La réalisation en 2005, dans des conditions satisfaisantes, des lignes principales de montage à Trnava – comprenant les lignes d'habillage de caisses, de préparation des moteurs et de dépose sur roues –, dont la mise en production industrielle interviendra de façon progressive sur le premier semestre 2006, ainsi que la réduction des frais

généraux et l'issue favorable d'un ancien litige, permettent d'atténuer l'impact sur le résultat d'exploitation d'un environnement commercial défavorable. L'enjeu pour 2006 consistera pour Cinetic Assembly, d'une part, à accroître sa capacité à suivre des projets à l'export, effort engagé en 2005 avec la création d'une filiale basée à Valladolid en Espagne et, d'autre part, à maintenir les marges en phase de réalisation compte tenu d'un volant de petites commandes plus important que par le passé sur le marché national.

Tout comme sa consœur, Cinetic Filling a été pénalisée commercialement par l'absence de projets d'ensemble en Europe, mais a bien résisté grâce à sa couverture mondiale. En Europe, le contrat remporté auprès de Toyota pour son site anglais de Burnaston lui a permis de devenir le principal fournisseur de ce constructeur pour les équipements de remplissage de fluides de ses usines européennes. En France, le volant de petites commandes passées par PSA Peugeot Citroën s'est maintenu à un niveau satisfaisant. Au grand export, l'environnement commercial en Chine a été, comme attendu, moins porteur mais a été compensé partiellement par les succès remportés en Inde et en Iran auprès de nouveaux clients. D'un point de vue opérationnel, les commandes conclues en 2004 concernant notamment les sites de PSA Peugeot Citroën à Trnava et de DaimlerChrysler à Düsseldorf et Ludwigsfelde en Allemagne ont été livrées à la satisfaction des clients. La société affiche toutefois comme prévu un résultat d'exploitation en retrait par rapport à 2004 en raison d'une diminution de son taux de marge moyen à l'enregistrement.

Cinetic Transitique, moins dépendante du marché automobile, a réalisé quant à elle une excellente année 2005. Grâce notamment à la montée en puissance, liée à l'intégration dans son offre de trieurs Sandvick, des affaires de manutention conclues dans le secteur de la grande distribution et auprès de La Poste, les prises de commandes, la production vendue et le résultat d'exploitation de la société s'inscrivent en forte augmentation par rapport à l'année précédente.

En dépit d'une conjoncture commerciale peu favorable qui pèse sur le niveau d'enregistrement de commandes et les ventes, **le sous-pôle "organes mécaniques"** améliore en 2005 sa rentabilité grâce notamment à Cinetic Automation Corp. et se positionne, comme en 2004, à la seconde place en termes de contribution au résultat opérationnel du pôle Cinetic.

Cinetic Automation Corp. qui opère plus spécifiquement dans le secteur de l'assemblage des organes mécaniques, évolue toujours dans un marché nord-américain à deux vitesses, extrêmement difficile pour les constructeurs américains dont elle est encore très dépendante, mais très favorable pour les transplants japonais et coréens. Dans ce contexte, la société est parvenue sur l'année à tirer profit des quelques programmes d'investissements lancés par DaimlerChrysler. Elle a notamment été attributaire des commandes périphériques à la ligne principale de la deuxième phase du projet World Engine, ainsi que de plusieurs commandes de modification d'une ligne d'assemblage de boîtes automatiques six vitesses qu'elle avait précédemment fournie pour une usine située à Kokomo dans l'Indiana (projet 68RFE). En termes de réalisation, les affaires remportées en 2004 auprès de General Motors Ramos concernant la reconstruction d'une ligne de boîtes de vitesse au Mexique et auprès de DaimlerChrysler concernant la première phase du programme World Engine ont été mises en service sur l'exercice à la satisfaction des clients. Le redressement des marges à l'enregistrement de l'activité assemblage, le maintien des marges en réalisation de l'activité de lavage et l'abaissement général du point mort, grâce notamment à l'adossement de Cinetic Cleaning & Machining à Cinetic Automation Corp. réalisé comme prévu courant 2005, permettent aux activités américaines de renouer, après deux années difficiles, avec un niveau de rentabilité plus cohérent avec leurs performances historiques. En dépit du recul de sa production vendue, mais bénéficiant de la suppression du régime de prise en charge des frais médicaux des retraités, la société améliore fortement en 2005 son résultat d'exploitation. Le renouvellement du carnet de commandes constitue le principal enjeu pour 2006.

Sur le plan commercial, Cinetic Linking a notamment pâti de la non-concrétisation des projets d'investissements en gestation chez les constructeurs français, et notamment chez Renault SA. Les prises de commandes se sont néanmoins maintenues à un niveau comparable à 2004 grâce à un volant plus significatif de travaux de modification d'équipements, en particulier dans le secteur de la fonderie où des commandes de mécanisation de chantiers de coulée ont été enregistrées chez PSA Peugeot Citroën à Charleville et chez Montupet. La société a réussi à remporter, auprès de ce dernier, une première commande pour une machine à laver flexible modulaire, développée initialement par Cinetic aux États-Unis, après l'avoir

adaptée aux exigences du marché européen en personnalisant notamment les programmes de lavage et de séchage de chaque pièce à traiter. Témoin des synergies transatlantiques développées au sein du groupe Cinetic, cette commande a permis en outre l'échange de solutions souvent complémentaires et l'élaboration d'une gamme commune de machines à laver Cinetic. Le maintien du volume de prises de commandes n'a toutefois pas suffi à compenser la faiblesse du carnet de commandes à l'ouverture. Dans ce contexte, la baisse de la production vendue conjuguée à la forte pression sur les prix exercée par les constructeurs automobiles a conduit à une diminution du résultat d'exploitation en 2005. En 2006, Cinetic Linking poursuivra ses efforts commerciaux à la grande exportation, visant notamment à diversifier son portefeuille clients.

D'un point de vue commercial, l'activité de Cinetic Giustina Grinding S.r.l. est en retrait par rapport à 2004, la croissance des prises de commandes en provenance d'Asie n'ayant pas compensé le recul observé sur les marchés occidentaux. En conséquence, le résultat d'exploitation s'affiche en diminution en 2005 par rapport à 2004. En 2006, les perspectives commerciales s'annoncent plus favorables à l'international sous le double effet d'une reprise des investissements chez ses clients traditionnels et des synergies liées à l'intégration du groupe Landis. Les perspectives limitées en France ont par ailleurs conduit à la fermeture, début 2006, de la filiale française de Cinetic Giustina Grinding S.r.l..

La performance commerciale 2005 de Cinetic Machining s'inscrit en baisse par rapport à 2004, traduisant l'évolution d'un marché de la reconstruction (près d'un tiers de l'activité) qui demeure tendu et concurrentiel, ainsi que, dans le domaine des machines neuves, le report de décisions d'investissements de Renault SA. Dans ces conditions, la société dégage un résultat d'exploitation inférieur à 2004 mais qui reste à l'équilibre. Les efforts commerciaux consentis notamment à l'exportation permettent de disposer de perspectives plus encourageantes pour 2006.

Dans **les activités de services**, Cinetic Service a accompli un remarquable parcours commercial en 2005. La société a en particulier remporté en fin d'année le contrat de maintenance de plusieurs ateliers de l'usine de PSA Peugeot Citroën à Trnava, pour laquelle Cinetic Assembly, Cinetic Linking et Cinetic Filling

ont, chacune dans leur domaine, fourni des équipements. Avec ce dernier contrat d'une durée de trois ans, mis en vigueur début 2006, dont la réalisation sera assurée par Cinetic Service Slovakia, filiale créée à cet effet, Cinetic Service prendra en charge la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des moyens de manutention des ateliers d'emboutissage, de ferrage et de peinture. Grâce à une bonne performance en maintenance, couplée au développement globalement satisfaisant des agences et à l'arrêt de l'activité montage (déficiente) mis en œuvre début 2005, la société a renoué en 2005 avec les bénéfices et dispose de bonnes perspectives pour 2006.

Pôle aluminium (Solios)

PÔLE ALUMINIUM (SOLIOS)

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Commandes enregistrées	169,4	46,1	73,1
Carnet de commandes au 31 décembre	165,6	64,8	49,6
Production vendue	132,0	147,2	90,0
Résultat d'exploitation	14,5	11,2	3,2
Effectif au 31 décembre	304	261	262

Activité : le pôle Solios, qui regroupe Solios Carbone, Solios Environnement et Solios Thermal Ltd est un fournisseur majeur d'équipements pour la production d'aluminium primaire. Son activité se développe :

- dans le secteur du carbone, pour lequel Solios Carbone réalise les ateliers complets de production d'anodes et Solios Environnement les installations de traitement des fumées de fours à cuire les anodes et de traitement des vapeurs de brai ;**
- dans le secteur de l'électrolyse à travers Solios Environnement, qui conçoit et installe les centres de traitement des gaz de cuves ;**
- dans la coulée, où Solios Thermal Ltd fournit les fours de fusion/maintien d'aluminium.**

En dépit d'une évolution favorable des cours de l'aluminium, dont le cours LME atteint des sommets historiques, et de la solidité des fondamentaux du marché caractérisé par une offre inférieure à la demande, l'environnement commercial a, comme prévu, offert peu d'opportunités en 2005.

Grâce toutefois au succès remporté par Solios chez Alcoa en Islande, seul projet d'investissement d'envergure concrétisé en 2005, les enregistrements de commandes s'affichent en augmentation par rapport à une année 2004 particulièrement peu active sur le plan commercial.

Dans le cadre de ce projet mis en vigueur début 2005, Solios fournit les deux centres de traitement des gaz de cuves, l'atelier de traitement des déchets de bain ainsi que les quatre fours de maintien pour la fonderie d'aluminium, et permet à Alcoa, en mettant en œuvre un système de double aspiration sur cuves,

de se doter de l'usine la plus performante au monde en termes de rejet de fluor. Le pôle a également obtenu en complément de ce contrat la commande de l'installation de traitement des vapeurs de brai pour l'atelier de production d'anodes réalisé par Alcoa avec Elkem en Norvège. La technologie mise en œuvre par Solios dans ce cadre réduira très significativement les émissions de composés organiques volatils, grâce à une combinaison du procédé sec traditionnel avec un procédé d'oxydation thermique traitant les gaz les plus chargés en polluants.

Par ailleurs, le pôle a enregistré deux commandes pour la fourniture de vibrotasseuses, l'une auprès de Chalco Lanzhou et l'autre auprès de BHP Billiton pour son usine située à Hillside en Afrique du Sud. Cette dernière doit permettre la production d'anodes de haute densité compatibles avec l'augmentation de l'ampérage des cuves ; les machines montées sur pneumatiques seront équipées des dernières technologies développées par Solios en matière de contre-pression et mise sous vide.

Enfin, grâce à la technologie mise au point dans le cadre du projet Alcoa (chauffage électrique) pour répondre aux exigences islandaises en matière environnementale, Solios a été retenu par Century Aluminium pour la fourniture clés en main de deux fours de maintien destinés à son usine Nordural située également en Islande.

D'un point de vue opérationnel, l'année 2005 a été marquée, comme prévu, par un creux en termes d'activité du fait d'un carnet de commandes à l'ouverture relativement faible, mais s'est illustrée par la qualité des affaires réceptionnées.

Les différents ateliers fournis par Solios à Alba au Bahrein, intégrant pour la première fois la technologie de préparation des matières sèches SCAP Rhodax®, ont ainsi été mis en service successivement au cours du premier trimestre 2005 : avec une première anode produite dès janvier, le premier métal coulé en février et le démarrage du premier centre de traitement des gaz de cuves en mars, Solios a contribué au nouveau record établi par Alba pour la mise en service d'une série d'électrolyses en moins de 80 jours.

La mise en service réussie chez Aostar Sichuan en Chine de la ligne IMC (Intensive Mixing Cascade) a également constitué un événement important, en permettant de valider cette nouvelle technologie avec une capacité de malaxage et de refroidissement de la pâte en continu de 30 tonnes par heure.

Le troisième trimestre, enfin, a été marqué par la réception des trois derniers centres de traitement des gaz de cuves de l'extension de l'usine Alouette au Canada, qui devient le site le plus important du continent nord-américain en termes de capacité et répond aux normes les plus exigeantes en matière environnementale.

Au global, le résultat d'exploitation du pôle se situe à un niveau très en deçà des années 2003 et 2004 du fait principalement de la baisse d'activité, mais également en raison de la dégradation de marge constatée sur certaines affaires en cours et des pertes réalisées par Solios Thermal Ltd.

Si le pôle aborde l'exercice 2006 avec un carnet relativement faible, la fin d'année 2005 a toutefois été active sur le plan commercial avec l'obtention de commandes de Sohar Aluminium début 2006 pour sa nouvelle usine – de technologie Alcan – située à Oman. Ces commandes, comprenant la fourniture clés en main d'un atelier complet de production d'anodes crues et les installations de traitement des gaz et des fumées, confirment l'excellent positionnement de Solios auprès des grands producteurs d'aluminium et lui donnent une excellente visibilité pour l'exercice 2006 en termes d'activité et de résultats. Les perspectives sont de surcroît très favorables à moyen terme, la croissance de la consommation d'aluminium et la fermeture prévisible de certaines usines existantes trop coûteuses sur le plan énergétique devant entraîner un solide redémarrage des investissements dans de nouvelles capacités de production, dans des pays offrant un plus faible coût d'énergie.

PÔLE SIDÉRURGIE / VERRE

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Commandes enregistrées	300,8	207,8	361,0
Carnet de commandes au 31 décembre	280,1	237,4	331,5
Production vendue	140,8	274,1	271,0
Résultat d'exploitation	7,1	9,9	16,2
Effectif au 31 décembre	829	923	933

Pôle sidérurgie / verre

Activité : le pôle sidérurgie est composé du sous-groupe F.L. Metal, comprenant DMS et DMS Industries, du sous-groupe Stein Heurtey et de Celes. Il conçoit et réalise principalement :

- des équipements mécaniques et des lignes de production pour la sidérurgie avec des compétences particulièrement fortes dans le laminage à froid des aciers inoxydables et le traitement de surface des aciers au carbone et aciers inoxydables ;
- des équipements thermiques et des fours pour les industries de l'acier et du verre, avec une position de leader dans le domaine des fours de réchauffage de grande capacité et des fours de lignes de traitement de l'acier.

Avec une production mondiale d'acier brut en augmentation de près de 6 % en 2005 par rapport à 2004, le contexte commercial s'est avéré extrêmement favorable pour le pôle sidérurgie qui a réalisé une année exceptionnelle à tous égards, les enregistrements de commandes et le résultat d'exploitation atteignant des niveaux records.

S'appuyant sur une couverture commerciale mondiale et des technologies reconnues, le sous-groupe Stein Heurtey, **dans la thermique**, a pu tirer pleinement profit de la forte demande dans le domaine de l'acier qui a représenté l'essentiel des commandes enregistrées en 2005, le marché du verre s'étant révélé comparativement moins porteur. Le niveau record des enregistrements résulte des nombreux succès commerciaux remportés dans les deux principales branches d'activité du sous-groupe à destination de l'industrie sidérurgique – le réchauffage, d'une part, et les lignes de traitement, d'autre part – et a été marqué par un retour significatif sur le marché européen.

- Dans le domaine des fours de réchauffage, plusieurs commandes sont venues confirmer le succès du procédé Digit@l Furnace® et renforcer le leadership du pôle sur le segment des fours à longers mobiles de grande capacité, dont notamment les commandes attribuées par Erdemir en Turquie pour un four d'une capacité de 400 tonnes par heure et par Voest Alpine Stahl en Autriche pour un four d'une capacité de 420 tonnes par heure. Cette dernière affaire constitue une référence de premier ordre en Europe chez un client très exigeant tant au niveau de la qualité des équipements que de leurs performances au regard de l'environnement. Les efforts commerciaux initiés depuis

plusieurs années dans les pays d'Europe centrale et orientale se sont concrétisés par une première commande en Ukraine, chez MKK Ilyitch (Open Stock Company Ilyitch Iron & Steel Works) pour un four d'une capacité de 350 tonnes par heure. En reconstruction, Stein Heurtey s'est distinguée en proposant un délai de réalisation très court qui lui a permis de remporter, auprès de Corus Port Talbot, une commande concernant deux fours de réchauffage au Royaume-Uni.

- Concernant l'activité des lignes continues, Stein Heurtey a remporté en 2005 de nombreuses commandes grâce à la technologie innovante de ses produits (four vertical de type Digiflex® et système de refroidissement sous atmosphère à haute teneur en hydrogène labellisé Flash Cooling®) et conforté son leadership sur le marché chinois dans le domaine des fours verticaux. Le thermicien a ainsi été attributaire de plusieurs commandes de Ma Steel (Maanshan Iron & Steel Co.), comprenant deux fours pour lignes de galvanisation et un four pour ligne de recuit tôles automobiles qui sera le premier en Chine à être équipé du système Flash Cooling®. Il a également enregistré chez Baosteel, premier sidérurgiste chinois, une commande pour un four vertical Digiflex® intégré à la nouvelle ligne de recuit fer blanc attribuée à DMS. Avec cette dernière commande, le client a renouvelé sa confiance à Stein Heurtey qu'il choisit pour la troisième fois, tout comme US Steel Kosice qui, à la suite d'une première commande passée en 2002 pour sa ligne de recuit d'aciers au silicium située en Slovaquie, a choisi une nouvelle fois un four vertical de technologie Digiflex®.

- Dans le secteur du verre, malgré une situation rendue difficile par la saturation du marché chinois et une concurrence accrue, Stein Heurtey et ses filiales ont tiré leur épingle du jeu en obtenant des commandes de modernisation et d'équipements isolés, principalement des étenderies.

Parallèlement à ces nombreux succès commerciaux, l'activité a été extrêmement soutenue en termes de réalisation. En sidérurgie, Stein Heurtey a effectué avec succès de nombreuses mises en service de fours de réchauffage Digit@l Furnace®, notamment chez Rautaruukki en Finlande, Sahaviriya Steel Public Co. en Thaïlande et Erdemir en Turquie. De plus, l'obtention des réceptions d'installations associant le four vertical Digiflex® au procédé de refroidissement Flash Cooling® chez Posco en Corée du Sud, dans le cadre de la ligne de galvanisation n° 5, et chez Ma Steel à Manshan en Chine, pour la ligne de

galvanisation n° 2, démontre les excellentes performances de ces équipements en matière de qualité de chauffage des produits et de réduction des coûts de production.

Dans le secteur du verre plat, l'année 2005 a été marquée par la mise en service de trois bouts chauds (four de fusion, bain d'étain, étenderie et système de régulation) en Chine chez Guangzhou CSG Glass (700 tonnes par jour), Jiangmen Farun Glass (400 tonnes par jour) et Fuyao Group Shuangliao Co. (600 tonnes par jour). En réalisant conjointement les équipements de production clés de ces usines, Stein Heurtey et sa filiale BGE ont fortement contribué au processus de développement et de modernisation de l'industrie verrière chinoise.

Cet exceptionnel niveau d'activité associé à la bonne tenue des marges des affaires permet au sous-pôle de dégager un résultat d'exploitation représentant en valeur près du double de la performance réalisée en 2004. Stein Heurtey, SHMECC et Stein Heurtey Bilbao s'illustrent ainsi par une forte progression de leur rentabilité, compensant la moindre performance de BH-F (Engineering) Ltd.

L'importance du carnet de commandes à l'ouverture conjuguée au nombre significatif de projets suivis en ce début d'année assure une bonne visibilité sur l'activité du sous-pôle qui devrait connaître en 2006 une nouvelle progression de son résultat d'exploitation.

Après avoir pâti en 2004 du fort ralentissement des investissements en Chine, le sous-groupe DMS, **dans la mécanique**, affiche en 2005 un niveau d'enregistrement de commandes supérieur au niveau déjà exceptionnel atteint en 2003 et démontre sa capacité à saisir les opportunités offertes par le marché chinois. DMS a en outre conforté sa place de fournisseur de premier plan dans le domaine des lignes de traitement et des laminoirs à 20 cylindres pour la production d'acier inoxydable et d'acier au silicium, et est en bonne position pour retrouver une place de choix sur le marché de l'acier carbone, domaine dans lequel la société s'était distinguée à la fin des années 1990.

Dans son domaine de prédilection, DMS a enregistré auprès de Tisco en Chine une seconde ligne de recuit décapage d'acier inoxydable se distinguant de toutes celles construites jusqu'à présent par son gigantisme ("Jumbo line" décrite dans le paragraphe "1.2. Faits marquants"). Elle a également mis en

vigueur deux commandes, l'une pour Tisco et l'autre pour Wisco, relatives à la fourniture de laminoirs à froid réversibles pour acier au silicium. Dans le domaine de l'acier carbone, DMS a obtenu, en s'associant commercialement à Stein Heurtey, une première commande concernant une ligne de recuit pour fer blanc auprès de Baosteel destinée à l'usine de Yichang, en Chine. D'une capacité de 450 000 tonnes par an, cette ligne traitera des aciers pour emballage.

Sur le plan opérationnel, DMS s'est illustrée par la qualité des mises en service réalisées tant dans le cadre de nouveaux investissements que dans celui de modernisation d'installations existantes. La société a ainsi obtenu la réception en Chine, chez Tisco, d'une ligne de recuit décapage pour bobines laminées à chaud et d'un laminoir Sendzimir et, en France dans le groupe Arcelor, des travaux de modernisation d'une ligne de galvanisation et d'amélioration d'un laminoir à 20 cylindres. Pour ces réalisations, DMS s'appuie sur DMS Industries, qui a par ailleurs poursuivi la diversification de son portefeuille client en élargissant notamment le champ de ses activités à d'autres marchés tels le nucléaire, les travaux publics et l'off-shore, et dégage pour la seconde année consécutive un résultat d'exploitation positif.

Au global, la production vendue du sous-groupe DMS diminue par rapport à 2004, année record en termes d'activité, dans la suite logique d'un carnet de commandes à l'ouverture moins important. Le résultat d'exploitation progresse toutefois grâce à la cession des actifs de DMS Bliss intervenue au printemps 2005, qui a permis d'éliminer définitivement un foyer de pertes et compense le moindre volume d'activité.

Le sous-groupe DMS aborde l'année 2006 avec un carnet de commandes record et dispose de solides perspectives commerciales dans un marché toujours bien orienté malgré un possible ralentissement des investissements en Chine. Les contrats conclus début 2006 avec Baosteel, concernant deux lignes de galvanisation pour acier carbone de qualité "automobile" qui seront réalisées en collaboration avec Stein Heurtey, et avec Thainox pour la fourniture d'un laminoir en Thaïlande, augurent favorablement d'un exercice qui devrait voir le résultat d'exploitation du sous-groupe enregistrer une nouvelle progression.

Pôle ciment

Activité : le pôle ciment est composé des sous-groupes FCB Ciment et Pillard. FCB Ciment et sa filiale Cementos Plantas Construcciones fournissent des équipements de procédés et ensembles complets pour l'industrie cimentière. Le sous-groupe Pillard est spécialisé dans l'ingénierie et les systèmes de combustion à destination principalement des industries du ciment et des minerais.

Le fort développement économique de la Chine et la demande croissante dans les pays d'Amérique latine, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Amérique du Nord ont continué à alimenter la croissance du secteur cimentier en 2005.

Après une année 2004 record marquée par l'enregistrement de deux affaires clés en main (Tula au Mexique pour Lafarge et QNCC au Qatar), le sous-groupe FCB Ciment a renouvelé en 2005 son carnet de commandes en mettant en vigueur, sur le second semestre, une importante commande pour la fourniture d'une cimenterie d'une capacité de 4 000 tonnes par jour à Thai Nguyen au Vietnam. L'obtention de ce contrat confirme l'excellent positionnement concurrentiel de FCB Ciment sur le marché des ensembles ainsi que la notoriété dont bénéficie la société au Vietnam depuis la réalisation d'une première cimenterie à Hoang Mai, primée par les autorités en 2004. La nouvelle unité de production qui devrait être mise en service fin 2007 bénéficiera des dernières technologies développées par FCB Ciment, avec notamment un atelier de broyage ciment de 240 tonnes par heure intégrant la technologie "Twin Horomill®".

L'année 2005 a été très soutenue en termes d'activité, avec notamment la fin de l'affaire Incsa et la réalisation des deux contrats clés en main Tula et QNCC menée de front. Malgré cette charge très importante, les plannings de réalisation ont pu être respectés. FCB Ciment a mis en service, au cours du second trimestre 2005, la nouvelle ligne de production d'Incsa au Costa Rica pour Holcim, se caractérisant entre autres par des émissions de CO₂ par tonne de ciment produite inférieures de 37 % à la moyenne observée dans l'industrie cimentière. Par ailleurs, le premier clinker a été produit à Tula fin 2005, permettant de lancer début 2006 les tests de production avec plus de onze semaines d'avance par rapport au planning contractuel convenu avec Lafarge. Cette performance est particulièrement remarquable, puisqu'elle a été obtenue dans le respect de normes de sécurité draconiennes. Concernant l'affaire QNCC au Qatar, FCB Ciment a obtenu la réception provisoire du premier broyeur ciment début février 2006, soit 17 mois seulement après

la mise en vigueur du contrat. A travers ces réalisations, FCB Ciment démontre une nouvelle fois ses compétences d'ensemble, en faisant preuve de rapidité d'exécution et de réactivité, tout en maîtrisant les coûts, la qualité et la sécurité.

Dans ce contexte, la production vendue est multipliée par trois par rapport à 2004. Le résultat d'exploitation s'affiche également en progression, mais dans une moindre mesure, du fait d'une gestion nécessairement prudente des risques qui ne sont levés pour les affaires clés en main qu'à la réception des installations, prévue, dans les deux cas, en 2006.

Forte d'un carnet de commandes à l'ouverture élevé et d'une activité commerciale soutenue en ce début d'année, avec la mise en vigueur d'un contrat portant sur la fourniture d'un broyeur Horomill® 3800 signé avec le groupe Vicat dans le cadre d'un projet d'augmentation de la capacité de son usine située à Konya en Turquie, FCB Ciment aborde l'année 2006 avec une excellente visibilité sur son activité. Dans ce contexte, son résultat d'exploitation devrait à nouveau progresser en 2006.

Dans le domaine de la combustion, le sous-groupe Pillard, composé d'EGCI Pillard et de ses filiales Pillard España et Pillard Feuerungen, a réalisé une bonne année 2005, tant en termes d'enregistrements de commandes que d'activité et de résultats. Sa performance commerciale a été soutenue par la croissance des investissements chinois sur les marchés du ciment et de l'alumine, domaines dans lesquels le pôle réalise l'essentiel de son activité. Elle a été par ailleurs renforcée par les commandes obtenues dans le domaine de l'énergie, qui pourrait devenir à terme un solide relais de croissance, compte tenu des impératifs de mise en conformité des centrales thermiques avec les nouvelles normes de sécurité, de fiabilité et de pollution mises en place dans de nombreux pays, et de la découverte de nouveaux gisements de gaz, notamment au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, le sous-pôle affiche une nouvelle amélioration de sa rentabilité et aborde l'année 2006 avec un solide carnet de commandes, qui devrait se traduire par une progression de ses résultats.

Autres pôles

Activité : les autres pôles sont constitués du pôle sucre (équipements de procédés et ensembles complets pour l'industrie sucrière), du pôle énergie (réseaux de tuyauterie et accessoires, échangeurs en aluminium brasé pour procédés cryogéniques et pompes cryogéniques) et de la Compagnie de Fives-Lille.

PÔLE CIMENT

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Commandes enregistrées	66,6	261,6	128,4
Carnet de commandes au 31 décembre	57,2	222,6	164,4
Production vendue	79,2	94,2	188,9
Résultat d'exploitation	3,8	4,9	6,4
Effectif au 31 décembre	414	427	442

AUTRES PÔLES*

(en millions d'euros)	2003	2004	2005
Commandes enregistrées	120,2	121,8	195,8
Carnet de commandes au 31 décembre	77,1	72,1	121,8
Production vendue	103,9	126,8	146,1
Résultat d'exploitation	1,2	5,9	6,9
Effectif au 31 décembre	1 011	1 058	1 079

* Y compris la contribution de la Compagnie de Fives-Lille.

Le pôle sucre

Atone depuis plusieurs années, le marché sucrier, sous l'effet d'une consommation mondiale supérieure à la production pour la seconde année consécutive et d'une hausse des cours, semble à nouveau mieux orienté et a été marqué en 2005 par un nombre important de projets d'investissement, en particulier dans la zone canne, de tout ordre et de toute taille (ensembles, lots d'équipements et réhabilitations). Dans ce contexte, le groupe Fives Cail a réussi à se distinguer d'une concurrence pourtant très vive en proposant des solutions techniques innovantes et fiables, tout en répondant aux attentes des clients en termes de qualité de service. Ces atouts lui ont notamment permis de remporter un contrat d'ensemble en Turquie auprès du groupe Kayseri Seker pour une sucrerie de betteraves d'une capacité de 10 000 tonnes par jour située à Bogazliyan.

Compte tenu également de la commande remportée auprès du maître d'œuvre chinois CNTIC pour la fourniture d'équipements de process pour une usine de cannes au Guyana, de celle attribuée par le groupe SUDS (Société Usinière du Sud) dans le cadre d'une extension d'usine à l'île Maurice et du doublement du nombre d'essoreuses vendues, le pôle affiche en 2005 un montant de prises de commandes sans comparaison par rapport aux années précédentes. Ces succès commerciaux ne se reflètent toutefois pas encore dans les résultats, l'activité étant restée à un niveau modeste en 2005. Le carnet de clôture laisse en revanche augurer d'une très bonne année 2006, tant en termes d'activité que de résultats.

Le pôle énergie

Le pôle énergie réalise une très bonne performance commerciale en 2005, grâce notamment aux nombreuses commandes obtenues sur le marché extrêmement porteur des échangeurs cryogéniques.

Le développement de l'industrie sidérurgique en Chine, en Inde, mais aussi en Russie et en Ukraine, l'augmentation des capacités de production d'éthylène en Chine et au Moyen-Orient, et la multiplication des projets de liquéfaction du gaz naturel sont en effet à l'origine d'une conjoncture très favorable, dont Nordon Cryogénie et Cryomec AG ont su tirer pleinement parti. Dans le domaine de la sidérurgie, les deux sociétés ont été attributaires de plusieurs commandes de la part du groupe Air Liquide pour équiper, d'une part, une importante unité de séparation d'air pour le compte du producteur d'acier ukrainien Alchevsk et fournir, d'autre part, plusieurs équipements aux principaux producteurs d'acier chinois. Nordon Cryogénie a également mis en vigueur plusieurs commandes obtenues de Technip concernant des boîtes froides destinées à équiper trois unités différentes de production d'éthylène au Moyen-Orient. Dans le domaine de la liquéfaction du gaz naturel, Nordon Cryogénie et Cryomec AG ont enregistré plusieurs commandes pour l'équipement de méthaniers en boîtes froides et pompes nécessaires à la recondensation des vapeurs de gaz.

Sur le marché de la tuyauterie, la croissance exponentielle des besoins énergétiques chinois et le développement très significatif des activités de maintenance et de réparation sur le marché français ont permis à Nordon Industries d'afficher un niveau de commandes supérieur à 2004.

L'accroissement de la production vendue du pôle se traduit par une progression de son résultat d'exploitation et de sa rentabilité. Les perspectives du marché restent favorablement orientées en 2006, du fait notamment du renchérissement du pétrole. Pour faire face à l'afflux de commandes attendu, Nordon Cryogénie a engagé un programme d'investissements destiné à accroître sa capacité de production, tout en améliorant sa productivité.

2.4. Résultats de la Compagnie de Fives-Lille en 2005

Par décision de l'Assemblée générale du 30 décembre 2005, la Compagnie de Fives-Lille a absorbé son ancienne société mère Financière Alexandre III. Préalablement à cette fusion, Financière F.L. a procédé à la capitalisation de son prêt à l'égard de Financière Alexandre III, et les options d'achat d'actions, portant sur les titres autodétenus par Financière Alexandre III dans le cadre dudit plan d'options d'achat d'actions, ont été exercées. Ainsi, les apports reçus de Financière Alexandre III se composent principalement des propres titres de la Compagnie de Fives-Lille, qui ont été annulés par décision de la même Assemblée. À l'issue de la fusion, Financière F.L. détient 98,97 % du capital de la Compagnie de Fives-Lille.

Les comptes sociaux de la Compagnie de Fives-Lille reflètent la rétroactivité comptable et fiscale de la fusion au 1^{er} janvier 2005. Aussi, le dividende de 20 M€ versé par la Compagnie de Fives-Lille à Financière Alexandre III en juillet 2005 a été considéré comme un produit réciproque et a été éliminé en contrepartie d'une augmentation du poste de report à nouveau.

À la fin de l'année 2005, la Compagnie de Fives-Lille a renforcé son dispositif international avec la création d'un bureau commercial à Moscou. Son bureau de Pékin a connu une nouvelle année de très forte activité.

Le résultat net de la Compagnie de Fives-Lille est bénéficiaire en 2005 de 8,9 M€, contre 15,6 M€ en 2004, sous l'effet principalement :

- de dividendes et de distributions exceptionnelles reçus des filiales pour 15,4 M€ en 2005 (dont 8,6 M€ versés par Solios Environnement, 2,7 M€ par Stein Heurtey, 1,9 M€ par Nordon, 1,4 M€ par EGCI Pillard et 0,7 M€ par F.L. Metal), contre 16,1 M€ en 2004 ;
- d'un impact net défavorable de 0,8 M€ en 2005, contre 10,1 M€ en 2004, des mouvements de provisions sur titres de

participation, résultant d'une dotation aux provisions sur les titres Cinetic Industries, partiellement compensée par une reprise de provisions sur les titres Celes ;

- des autres charges financières nettes de 3,8 M€ en 2005, contre 0,9 M€ en 2004, comprenant principalement les charges d'intérêt (5,1 M€) encourues par Financière Alexandre III dans le cadre du prêt que Financière F.L. lui avait consenti ;
- d'un résultat d'exploitation négatif de 1,2 M€ en 2005, contre un résultat positif de 1,9 M€ en 2004 ; cette évolution défavorable du résultat d'exploitation s'explique principalement par des frais non récurrents de l'ancienne Financière Alexandre III de 3,3 M€ et par une diminution des impacts positifs nets des dénouements d'anciens litiges et engagements d'un montant de 3,9 M€ en 2005, contre 7,4 M€ en 2004 ; ces variations négatives sont partiellement compensées par l'amélioration des charges nettes de frais de fonctionnement, après refacturation aux filiales qui s'élèvent à 1,8 M€ en 2005, contre 5,5 M€ en 2004 ;
- d'un résultat exceptionnel négatif de 1,2 M€ résultant, d'une part, de plus-values de cession de titres de participations immobilières et d'un terrain, et, d'autre part, de coûts liés aux projets de croissance externe du Groupe ;
- d'une absence de charge d'impôt, du fait du complément de charges de l'exercice apporté par l'ancienne Financière Alexandre III, alors que l'exercice 2004 avait été marqué par un produit net d'impôts de 5,7 M€ résultant principalement de la constatation d'économies d'impôt liées au groupe d'intégration fiscale dont la Compagnie de Fives-Lille était la tête de Groupe jusqu'au 31 décembre 2001.

Dans le cadre de l'acquisition des actifs du groupe Landis, ainsi que dans l'objectif de renforcer la structure de financement du groupe Cinetic, la Compagnie de Fives-Lille a procédé en décembre 2005 à une augmentation de capital de 17 M€ de sa filiale Cinetic Industries. En décembre également, la Compagnie de Fives-Lille a consenti à Cinetic Landis Grinding Corp., véhicule d'acquisition des actifs nord-américains de Landis, un prêt de 2 MUSD, soit une contre-valeur de 1,7 M€, destiné à financer ses besoins temporaires de trésorerie.

Par ailleurs, Cinetic Industries bénéficie d'un prêt de 10,3 M€ au 31 décembre 2005, contre 9,1 M€ au 31 décembre 2004, dont 4,6 M€ représentent le solde du prêt moyen terme mis en place fin 2003 dans le cadre de l'acquisition de la société Rapidcharge FrigoFrance SAS. Suite au refinancement en juillet 2003 de la dette bancaire de Cinetic Automation Corp., la Compagnie de Fives-Lille avait également octroyé à cette filiale un prêt dont le reliquat de capital restant dû au 31 décembre 2005 s'élève à 7 MUSD, soit une contre-valeur de 5,9 M€, contre 9,5 MUSD au 31 décembre 2004.

Enfin, la Compagnie de Fives-Lille contracte des prêts auprès de ses filiales excédentaires en trésorerie. Ces prêts intra-groupe, conclus à des conditions de marché, qui s'élevaient à 10 M€ au 31 décembre 2004, s'élèvent à 24,6 M€ au 31 décembre 2005.

Dans ces conditions, et compte tenu également de l'apport de Financière Alexandre III, la trésorerie de la Compagnie de Fives-Lille, d'un montant de 2,8 M€ au 31 décembre 2004, s'établit à 1,5 M€ au 31 décembre 2005.

Comptes consolidés de l'exercice 2005

- 46 Bilan consolidé
- 48 Compte de résultat consolidé
- 49 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 50 Annexe aux comptes consolidés
- 78 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes consolidés de l'exercice 2005

Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	2 579	2 893	1 449
Écarts d'acquisition (note 3.2)	40 704	48 661	81 500
Immobilisations corporelles (note 3.3)	48 126	48 066	64 963
Immobilisations financières (note 3.4)	54 862	7 268	9 522
	146 271	106 888	157 434
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et travaux en cours (note 3.5)	44 696	50 483	81 369
Créances clients et comptes rattachés (note 3.6)	206 642	247 715	293 277
Autres créances (note 3.7)	32 028	39 160	45 698
Valeurs mobilières de placement (note 3.8)	126 289	137 592	134 735
Disponibilités (note 3.8)	42 641	51 244	55 969
Comptes de régularisation (note 3.13)	4 209	3 163	4 436
	456 505	529 357	615 484
Total	602 776	636 245	772 918

Passif (en milliers d'euros)

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
CAPITAUX PROPRES (note 3.9)			
Capital social	17 575	17 575	17 733
Primes	6 214	6 214	
Réserves	97 550	82 563	96 378
Résultat de l'exercice	18 980	26 794	20 065
	140 319	133 146	134 176
INTÉRÊTS MINORITAIRES (note 3.9)	3 815	4 657	5 687
ÉCARTS D'ACQUISITION NÉGATIFS (note 3.2)	2 493	2 337	2 181
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (note 3.10)	105 777	96 322	123 982
DETTES			
Emprunts et dettes assimilées (note 3.11)	44 778	38 491	90 330
Fournisseurs et comptes rattachés	135 719	172 839	210 623
Avances et acomptes reçus sur commandes (note 3.12)	93 766	112 825	104 408
Autres dettes	73 270	73 929	99 487
Comptes de régularisation (note 3.13)	2 839	1 699	2 044
	350 372	399 783	506 892
Total	602 776	636 245	772 918

Comptes consolidés de l'exercice 2005

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)

	2003	2004	2005
PRODUCTION VENDUE (note 3.14)	701 824	877 082	914 256
Coût de la production vendue	(546 385)	(702 432)	(743 053)
MARGE BRUTE	155 439	174 650	171 203
Frais commerciaux	(40 370)	(42 893)	(40 279)
Frais administratifs	(72 760)	(78 392)	(77 386)
Frais de recherche et développement	(8 001)	(8 724)	(7 978)
TOTAL DES FRAIS GÉNÉRAUX	(121 131)	(130 009)	(125 643)
Autres éléments d'exploitation	1 877	(415)	2 877
Participation et intéressement des salariés	(2 208)	(3 970)	(5 312)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	33 977	40 256	43 125
Résultat financier (note 3.15)	2 486	592	2 857
RÉSULTAT COURANT	36 463	40 848	45 982
Résultat exceptionnel (note 3.16)	(2 185)	(168)	(3 666)
Impôt sur les bénéfices (note 3.17)	(11 942)	(8 889)	(10 431)
RÉSULTAT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES	22 336	31 791	31 885
Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession			(3 795)
Amortissements nets des écarts d'acquisition	(2 864)	(3 606)	(6 520)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	19 472	28 185	21 570
Part revenant aux minoritaires	492	1 391	1 505
Part de la Compagnie de Fives-Lille	18 980	26 794	20 065
RÉSULTAT NET PAR ACTION (EN EUROS) (note 3.19)	8,64	12,20	9,13

Flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

	2003	2004	2005
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	203 207	166 374	187 835
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat de l'ensemble consolidé	19 472	28 185	21 570
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie :			
• amortissements	10 909	12 160	14 698
• plus-values nettes de cessions d'actifs	(1 528)	(1 581)	(232)
• autres éléments	311	(4 680)	(4 618)
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation	(20 022)	(13 236)	12 634
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	9 142	20 848	44 052
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(6 078)	(8 646)	(7 489)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	2 541	1 376	1 475
Variation des immobilisations financières	(33 107)	33 273	(3 269)
Incidence des variations de périmètre	(14 552)	13 003	(54 625)
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(51 196)	39 006	(63 908)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés	(946)	(32 738)	(20 698)
Variation des dettes financières	9 579	(6 181)	41 096
FLUX DE TRÉSORERIE SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	8 633	(38 919)	20 398
Incidence des écarts de conversion	(3 412)	526	1 638
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	166 374	187 835	190 015
Variation de trésorerie	(36 833)	21 461	2 180

Les principaux agrégats du tableau des flux de trésorerie sont commentés en note 3.23.

Annexe aux comptes consolidés

1. Principes comptables

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985, le décret d'application du 17 février 1986 et le règlement CRC n° 99-02.

1.1 Changements de méthode

1.1.1 Changement de méthode appliqué en 2005

Conformément à l'évolution des règles comptables françaises relatives à la définition, la valorisation et la dépréciation des actifs, les comptes consolidés ont été établis en appliquant pour la première fois sur l'exercice 2005 les règlements du CRC n° 2002-10 et n° 2004-06.

Ces nouvelles règles ont principalement conduit le Groupe à revoir les plans d'amortissements de ses constructions et de ses principaux équipements industriels, en procédant à une analyse par composant, et ainsi à reconsidérer la durée d'utilisation de la structure principale et des autres principaux composants.

Le Groupe a également opté pour la comptabilisation en charges de tous ses coûts de développement, comme notamment les coûts de production de brevet dont certains coûts avaient été immobilisés auparavant.

Conformément aux préconisations des règlements comptables, ces nouvelles méthodes ont été appliquées de manière rétrospective, c'est-à-dire que l'impact du changement a été calculé comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées. Elles ont ainsi conduit le Groupe à supprimer certains actifs incorporels représentant une valeur nette comptable de 985 k€ et à augmenter de 2 517 k€ la valeur nette comptable de ses immobilisations corporelles au 1^{er} janvier 2005. Les contreparties de ces variations d'actifs ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres pour leur montant net d'impôt, soit 913 k€.

Le Groupe estime que l'application de ces nouvelles règles l'a amené à constater un supplément de 284 k€ de coûts de développement et de dotations aux amortissements dans son résultat d'exploitation de l'exercice 2005.

1.1.2 Changement de méthode appliqué en 2004

Suite à l'évolution des règles comptables applicables en France, les sociétés françaises du Groupe ont été amenées à évaluer et à comptabiliser pour la première fois en 2004 une provision pour médailles du travail. L'effet de cette première comptabilisation a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture des comptes consolidés de l'exercice 2004 pour un montant de 417 k€.

1.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe Fives-Lille dispose directement ou indirectement de la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

Certaines participations répondant à ces critères, mais dont l'importance rapportée aux états financiers consolidés n'est pas significative, ne sont pas consolidées.

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux clôturés au 31 décembre et mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe. Les incidences des transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées.

1.3 Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultat sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les différences de conversion en résultant sont inscrites directement dans les capitaux propres.

1.4 Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à l'écart non affecté entre le prix d'acquisition des titres, majoré du montant net d'impôt des coûts d'acquisition directement imputables à l'opération, et la quote-part de situation nette acquise, évaluée à la juste valeur des actifs et passifs acquis.

L'évaluation des actifs et passifs identifiables est faite en fonction de la situation de l'entreprise acquise à la date d'entrée dans le Groupe ; si de nouvelles informations conduisent, avant la fin du premier exercice qui suit l'entrée dans le périmètre de consolidation, à une nouvelle appréciation des valeurs fixées lors de l'entrée dans le bilan consolidé, celles-ci sont ajustées, entraînant une modification de la valeur de l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont rapportés linéairement au résultat sur une durée n'excédant pas 20 ans, et généralement sur une durée de 20 ans. En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est réalisé. Si la valeur actuelle des activités représentatives de l'écart d'acquisition est inférieure à leur valeur comptable en consolidation, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

1.5 Immobilisations incorporelles

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Le Groupe comptabilise en charges tous ses coûts de développement, tout comme les coûts de production et de dépôt de brevet depuis 2005.

Les fonds de commerce acquis inscrits à l'actif ne sont plus amortis depuis l'exercice 2005. À la clôture de l'exercice, si la valeur actuelle du fonds de commerce est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée pour la différence. Ce test de valeur repose sur la performance réalisée et attendue des activités représentatives du fonds de commerce à laquelle est appliqué un coefficient estimé de marché.

Les logiciels et droits à licences informatiques sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation attendue.

1.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Un plan d'amortissement est déterminé pour chaque actif amortissable, selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus, en fonction de son utilisation probable. Dans le cas des bâtiments et de certains gros équipements, lorsque plusieurs éléments significatifs constitutifs de ces actifs procurent des avantages économiques à l'entreprise selon un rythme différent, chaque élément identifié est alors comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu. Le principal mode d'amortissement retenu est linéaire.

La décomposition des constructions a conduit à distinguer la structure principale des bâtiments (gros œuvre), amortie sur une durée de 30 à 50 ans selon le type de construction, et trois de ses composants :

- façade, étanchéité et second œuvre amortis sur une durée de 20 à 30 ans ;
- installations générales et techniques amorties sur une durée de 15 à 20 ans ;
- et agencements amortis sur une durée de 10 à 15 ans.

La structure principale des gros équipements industriels est amortie sur une durée de 15 à 25 ans selon le type de machines ; les autres composants ainsi que les petits équipements industriels, matériels et outillages sont amortis sur des durées de 5 à 15 ans.

Lorsque les montants sont significatifs, les biens pris en crédit-bail sont retraités dans le bilan consolidé par l'enregistrement du bien en immobilisation et la comptabilisation de l'emprunt correspondant au passif du bilan.

1.7 Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées sont évalués à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte notamment de la quote-part de situation nette et des perspectives de la société. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur les titres puis, le cas échéant, sur les créances, et, si nécessaire, une provision pour risques est constituée.

1.8 Méthodes d'évaluation et de présentation spécifiques aux contrats à long terme

Les contrats à long terme sont définis comme ceux qui présentent l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- leur exécution, d'une durée généralement longue, se déroule sur au moins deux périodes comptables ;
- ils sont spécifiquement négociés dans le cadre d'un projet unique ;
- ils présentent un degré de complexité et/ou d'intégration élevé, impliquant généralement la réalisation d'études spécifiques ;
- les revenus contractuels sont liés à l'atteinte de performances garanties dans des délais définis contractuellement.

La marge à terminaison sur les contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison, révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée des contrats.

Le chiffre d'affaires et la marge sont constatés selon la méthode de l'avancement, au fur et à mesure de l'exécution des contrats. Le pourcentage d'avancement applicable à chaque contrat est déterminé par le rapport des coûts encourus sur les coûts estimés à terminaison.

Les travaux en cours sur contrats à long terme, évalués au coût de production direct augmenté de la marge écoulee au stade d'avancement des travaux, sont portés à l'actif du bilan en "Créances clients et comptes rattachés" sous déduction des

acomptes reçus inférieurs au coût de production augmenté de la marge écoulee, cette analyse étant effectuée contrat par contrat.

Pour les contrats à long terme en cours dont les acomptes reçus sont supérieurs au coût de production augmenté de la marge écoulee, l'excédent est inscrit au passif du bilan dans le poste "Excédent des acomptes reçus sur l'avancement des travaux".

Les pertes probables à terminaison sont constatées pour leur totalité dès qu'elles sont prévisibles. La fraction de perte à terminaison qui excède la perte écoulee à l'avancement figure au passif du bilan en provision pour risques.

Le stade de 100 % d'avancement est atteint lors de la réception provisoire (ou événement équivalent) pour les contrats correspondant à la réalisation de systèmes intégrés comportant une obligation de résultat global. Les dépenses qui restent, le cas échéant, à encourir pour obtenir la levée des réserves font l'objet d'une provision pour charges. Les coûts prévisionnels de garantie font, quant à eux, l'objet d'une provision pour risques.

1.9 Stocks et travaux en cours (hors contrats à long terme)

Les ventes de biens, tels les équipements ou les machines isolés, sont considérées comme ne relevant pas de la définition des contrats à long terme. Le chiffre d'affaires et la marge sont reconnus à la livraison des biens concernés.

Les stocks et travaux en cours (hors contrats à long terme) sont évalués à leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de production. Ils sont, le cas échéant, dépréciés afin de les ramener à leur valeur nette probable de réalisation.

1.10 Valeurs mobilières de placement

Elles sont inscrites au bilan pour la valeur brute des titres correspondant au coût historique d'acquisition augmenté des intérêts courus à la date du dernier jour de l'exercice et diminué des dépréciations éventuelles.

1.11 Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice si elles ne sont pas couvertes par une opération spécifique de change à terme. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits en résultat.

1.12 Impôts sur les bénéfices

Le Groupe calcule des impôts différés selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs du bilan consolidé. Les montants d'impôts différés à la clôture sont déterminés sur la base des taux d'impôt applicables pour l'exercice à venir.

Les actifs d'impôts différés ne sont pas reconnus lorsque leur utilisation future ne présente pas une probabilité de récupération suffisante.

1.13 Engagements en matière de retraite

Les sociétés du groupe Fives-Lille assument, conformément aux lois et aux usages, des charges d'indemnités de départ en retraite et des régimes complémentaires de retraite.

Ces engagements sont provisionnés à la date du bilan sur la base de calculs actuariels, après prise en compte, le cas échéant, de la valeur de marché des actifs de couverture.

Les évaluations actuarielles reposent sur un certain nombre d'hypothèses à long terme revues annuellement, tels les taux de croissance des salaires, les taux de rendement attendu des actifs du régime, les taux d'actualisation, etc.

Les écarts actuariels relatifs aux engagements ou à leurs actifs de couverture résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont amortis sur la durée de vie active résiduelle des salariés estimée à la fin de l'exercice pour la part excédant 10 % de la valeur de l'obligation ou de la juste valeur des actifs.

1.14 Provision pour médailles du travail

La provision concernant les primes versées à l'occasion de la remise de médailles du travail est calculée en retenant pour référence la norme IAS 19, en intégrant l'ensemble des échelons des médailles. Son évaluation est effectuée, pour les salariés présents à la date de clôture, sur la base d'hypothèses actuarielles, tenant compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie et du taux de rotation du personnel. L'effet de la variation des hypothèses actuarielles est comptabilisé en résultat de la période.

2. Périmètre de consolidation

La liste des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation figure à la note 3.24.

2.1 Évolution du périmètre de consolidation en 2005

Entrées (première consolidation liée à une acquisition) :

- Cinetic Landis Grinding Corp.
- Cinetic Landis Grinding Ltd

Cinetic Industries a acquis le 9 décembre 2005 auprès du groupe américain Unova les actifs du groupe Landis pour un montant total de 79 MUSD, dont 58 MUSD ont été financés par recours à un emprunt bancaire (contracté par Cinetic Industries) et 10 MUSD par crédit vendeur remboursable en décembre 2007. Ce prix sera ajusté en 2006 en fonction de l'écart existant entre le besoin en fonds de roulement normatif défini contractuellement et le besoin en fonds de roulement réel des sociétés à la date de l'acquisition. L'ajustement de prix, estimé à environ 10 MUSD, sera financé par la trésorerie créée par les deux entités.

Basé aux États-Unis et en Grande-Bretagne, Landis est le leader mondial des machines de rectification orbitale pour vilebrequins et arbres à cames, avec une part de marché mondiale d'environ 40 % et des ventes réparties entre l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie.

Annexe aux comptes consolidés

L'acquisition des actifs du groupe Landis a été réalisée au travers de deux sociétés créées à cet effet, Cinetic Landis Grinding Corp. aux États-Unis et Cinetic Landis Grinding Ltd en Grande-Bretagne.

En raison de leur date d'acquisition, Cinetic Landis Grinding Corp. et Cinetic Landis Grinding Ltd sont consolidées en 2005 sur la base de leur seul bilan d'ouverture qui enregistre les actifs et les passifs identifiables acquis à leur valeur d'utilité. En particulier, les immobilisations corporelles ont fait l'objet d'évaluations indépendantes, la valeur d'entrée des encours de production inclut les marges correspondant à leur état d'avancement et des évaluations actuarielles ont été obtenues pour ce qui concerne les engagements relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés.

La contribution des deux sociétés aux principaux postes du bilan consolidé du Groupe au 31 décembre 2005 est la suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.05
Écart d'acquisition	38 172
Immobilisations corporelles	14 908
Stocks et travaux en cours	34 675
Créances clients et comptes rattachés	24 792
Autres créances (dont 7 514 k€ d'impôt différé actif)	7 823
Autres actifs	327
Contribution à l'actif consolidé	120 697
Provisions pour risques et charges	6 893
Engagements relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés	22 518
Dette financière (crédit vendeur)	8 478
Fournisseurs et comptes rattachés	6 088
Avances et acomptes reçus sur commandes	3 931
Autres dettes (dont 8 427 k€ correspondant à l'estimation de l'ajustement de prix)	11 337
Contribution au passif consolidé	59 245

Consolidées sur la base de leur seul bilan d'ouverture, Cinetic Landis Grinding Corp. et Cinetic Landis Grinding Ltd ne contribuent donc pas aux résultats de l'exercice ; leur première contribution sera prise en compte en 2006 sur la base d'un exercice de douze mois et trois semaines. En raison du retraitement apporté dans le bilan d'ouverture aux encours de production, ayant obéré la marge habituellement reconnue

à la livraison des machines, le résultat réalisé entre le 9 et le 31 décembre 2005 n'est, en tout état de cause, pas significatif.

Une estimation des résultats du groupe Landis au titre de l'ensemble de l'exercice 2005, hors effet des retraitements liés aux valeurs d'utilité des actifs et passifs acquis, est présentée ci-dessous.

(en milliers d'euros)	2005
Chiffre d'affaires	120 994
Marge brute	28 054
Frais généraux	(15 578)
Autres éléments d'exploitation	(1 985)
Résultat d'exploitation	10 491

Entrée (liée à une opération de fusion-absorption) :

Dans le cadre de la rationalisation des structures du Groupe, la Compagnie de Fives-Lille a absorbé sa société mère Financière Alexandre III ; cette dernière est entrée dans le périmètre de consolidation le 30 décembre 2005, date d'approbation de l'opération par les Assemblées générales respectives des deux sociétés.

Préalablement à cette fusion, Financière F.L. a procédé à la capitalisation de son prêt à l'égard de Financière Alexandre III. Ainsi, les apports reçus de Financière Alexandre III se sont composés principalement de trésorerie et des propres titres de la Compagnie de Fives-Lille qui ont été annulés par décision de la même Assemblée.

Du fait de sa date d'entrée, la société Financière Alexandre III n'a pas d'impact en 2005 sur le compte de résultat consolidé, à l'exception de l'économie d'impôt qu'elle procure à la Compagnie de Fives-Lille en raison de la rétroactivité fiscale de l'opération.

Du fait de la composition des apports au moment de l'opération, l'absorption de Financière Alexandre III n'aura pas non plus d'impact sur les résultats futurs du Groupe.

Sortie (liée à une cession) :

- Cinetic GmbH, issue de la fusion des deux entités allemandes, Cinetic Conveying & Assembly GmbH et Cinetic Automation GmbH.

Cinetic Industries a signé le 30 décembre 2005 avec un fonds de retournement allemand un accord portant cession des titres de Cinetic GmbH, devenu effectif le 16 janvier 2006. Compte tenu de la date de cession, le Groupe ne dispose pas d'états financiers de Cinetic GmbH arrêtés au 31 décembre 2005. Une estimation de la contribution de la société aux résultats du Groupe pour 2005 a donc été réalisée et est présentée sur la ligne "Quote-part du Groupe dans le résultat net des entreprises en cours de cession" du compte de résultat consolidé ; le résultat de la cession figure en résultat exceptionnel.

Déconsolidations (liées à une cessation d'activité) :

- DMS Bliss Corp., suite à la cession de ses actifs en mai 2005 entraînant l'arrêt de son activité.
- Cryomec SARL, suite à sa liquidation le 16 décembre 2005.

La contribution des sociétés sorties du périmètre de consolidation, suite à leur cession ou à leur déconsolidation, aux principaux agrégats du bilan et du compte de résultat arrêtés au 31 décembre 2004 était la suivante :

Principales contributions au bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31.12.04
Immobilisations incorporelles et corporelles	338
Stocks et travaux en cours	3 300
Créances clients et comptes rattachés	6 530
Autres créances	266
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	4 928
Provisions pour risques et charges	6 560
Fournisseurs et comptes rattachés	5 444
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 527
Autres dettes	1 501

Contributions au compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2004
Chiffre d'affaires	21 722
Résultat d'exploitation	(2 872)
Résultat financier	102
Résultat exceptionnel	(98)
Impôt	0
Résultat net	(2 868)
Résultat net part du Groupe	(2 868)

2.2. Évolution du périmètre de consolidation en 2004**Entrées (première consolidation) :**

- Cinetic Filling (ex-Rapidcharge FrigoFrance SAS).
- Shanghai Stein Heurtey MECC Industry Furnace Co. Ltd.
- Cementos Plantas Construcciones (CPC).
- Stein Heurtey Australia.

À l'exception de Cinetic Filling acquise fin 2003, les autres entrées de périmètre sont des sociétés résultant d'une croissance organique du Groupe :

- Cinetic Industries a acquis le 22 décembre 2003 la société Rapidcharge FrigoFrance SAS, spécialisée dans la conception et l'intégration d'équipements de remplissage de fluides à destination de l'industrie automobile. En raison de sa date d'acquisition, Rapidcharge FrigoFrance SAS n'a été consolidée par intégration globale qu'à compter du 1^{er} janvier 2004. Cette acquisition a été réalisée pour un coût total de 15 520 k€. La juste valeur des actifs nets des passifs s'élevant à 3 377 k€, l'écart d'acquisition s'établit à 12 143 k€.

- Shanghai Stein Heurtey MECC Industry Furnace Co. Ltd est une joint-venture créée en Chine en 1999 entre Stein Heurtey et MECC dans le domaine des fours destinés aux industries sidérurgique et verrière. La part du Groupe de 51 % a représenté un investissement de 0,3 M€. Sa contribution au résultat du Groupe était jusqu'alors non significative pour une consolidation.

- Cementos Plantas Construcciones (CPC) est une filiale de FCB Ciment créée début 2004 pour la réalisation de la part locale d'une cimenterie complète pour Lafarge à Tula au Mexique.

- Stein Heurtey Australia est une société créée au cours du second semestre 2004 dans le cadre du développement de Stein Heurtey dans l'industrie sidérurgique en Australie et de la réalisation d'un contrat significatif.

Fusion-absorption interne au Groupe :

- EMA par Cinetic Assembly.

3. Notes annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)

3.1 Immobilisations incorporelles

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Fonds commerciaux	3 628	3 553	2 595
Brevets et licences	9 672	11 452	9 369
Autres immobilisations incorporelles	2 586	3 087	2 007
Valeurs brutes	15 886	18 092	13 971
Fonds commerciaux	(3 108)	(3 103)	(2 528)
Brevets et licences	(8 273)	(9 849)	(8 204)
Autres immobilisations incorporelles	(1 926)	(2 247)	(1 790)
Amortissements et provisions	(13 307)	(15 199)	(12 522)
Valeurs nettes	2 579	2 893	1 449

L'application des nouvelles normes sur les actifs (cf. note 1.1.1) a conduit à une diminution de la valeur brute des immobilisations incorporelles de 1 253 k€ et à la reprise des amortissements y afférent pour 268 k€, correspondant principalement à des coûts de production de brevet compris dans les postes "Brevets et licences" et "Autres immobilisations incorporelles" pour les brevets en cours de réalisation. Il convient de noter que, suite à l'application de ces normes, le poste "Brevets et licences" ne comprend plus de brevets au 31 décembre 2005.

Les tests de dépréciation menés sur les fonds de commerce significatifs ont conduit à la comptabilisation sur l'exercice 2005 de 383 k€ de dépréciation, concernant principalement un fonds de commerce détenu par Cinetic Giustina Grinding S.r.l..

3.2 Écarts d'acquisition

Actif	Durée d'amortissement	31.12.03 Net	31.12.04 Net	31.12.05		
				Brut	Amortissement	Net
Cinetic Industries	20	27 054	25 122	38 646	(15 457)	23 189
Cinetic Landis Grinding	20			38 172		38 172
Cinetic Filling	20		11 536	12 143	(1 214)	10 929
Cinetic Automation Corp.	20	7 440	6 468	9 958	(2 987)	6 971
Cinetic Giustina Grinding S.r.l.	20	3 156	2 962	3 885	(3 885)	
Fletcher Smith Ltd	20	2 187	2 026	3 212	(1 347)	1 865
BGE Holding	10	615	462	1 535	(1 226)	309
Cryomec AG	10	94	85	201	(136)	65
Cinetic Cleaning & Machining		158		212	(212)	
Total		40 704	48 661	107 964	(26 464)	81 500

La première consolidation de Cinetic Landis Grinding au 1^{er} janvier 2005 a conduit à la constatation d'un écart d'acquisition de 38 172 k€ amorti sur 20 ans (cf. note 2.1).

Compte tenu du recentrage de Cinetic Giustina Grinding S.r.l. sur les machines de rectification double-meules et centerless, lié à l'acquisition de Landis, leader sur le marché des machines de rectification orbitale et cylindrique, et de l'évolution du marché sur lequel intervient la société, le Groupe a mené un test de valeur sur l'écart d'acquisition la concernant ; celui-ci a conduit à la dépréciation de sa valeur résiduelle.

Passif	Durée d'amortissement	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Nordon	20	2 493	2 337	2 181

3.3 Immobilisations corporelles

	31.12.03	31.12.04	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre et autres	31.12.05
Terrains, aménagements	10 047	9 908	300	(846)	1 093	10 455
Terrains en crédit-bail	1 023	1 023				1 023
Constructions	52 187	50 749	412	(2 005)	4 725	53 881
Constructions en crédit-bail	220	5 597				5 597
Installations techniques, matériel et outillages	43 961	45 209	1 341	(1 963)	11 254	55 841
Autres immobilisations	31 710	31 912	2 550	(4 097)	(1 628)	28 737
Immobilisations en cours	280	443	1 694		(642)	1 495
Immobilisations en cours en crédit-bail	4 458					
Avances sur immobilisations	93	244	548	(4)	(617)	171
Valeurs brutes	143 979	145 085	6 845	(8 915)	14 185	157 200

	31.12.03	31.12.04	Dotations	Reprises	Variations de périmètre et autres	31.12.05
Terrains, aménagements	(1 263)	(1 278)	(12)	800	413	(77)
Terrains en crédit-bail						
Constructions	(35 307)	(34 671)	(1 649)	1 490	244	(34 586)
Constructions en crédit-bail	(12)	(273)	(253)		29	(497)
Installations techniques, matériel et outillages	(33 226)	(34 831)	(2 903)	1 744	1 565	(34 425)
Autres immobilisations	(26 039)	(25 966)	(2 342)	3 980	1 732	(22 596)
Immobilisations en cours	(6)		(56)			(56)
Immobilisations en cours en crédit-bail						
Amortissements et provisions	(95 853)	(97 019)	(7 215)	8 014	3 983	(92 237)
Valeurs nettes	48 126	48 066				64 963

Annexe aux comptes consolidés

Au 31 décembre 2005, la contribution à la valeur nette des immobilisations corporelles des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 s'élève à 14 908 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution à la valeur nette des immobilisations corporelles des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 295 k€.

L'application rétrospective des nouvelles normes sur les actifs (cf. note 1.1.1) a conduit à la reprise par le bilan d'ouverture de 2 517 k€ d'amortissements cumulés, afférents principalement aux constructions et aux installations techniques, matériel et outillages.

3.4 Immobilisations financières

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Autres titres de participation Créances rattachées et autres immobilisations financières	30 618	14 857	17 400
Valeurs brutes	79 805	30 387	34 610
Autres titres de participation Créances rattachées et autres immobilisations financières	(12 267)	(11 941)	(14 233)
Provisions	(24 943)	(23 119)	(25 088)
Valeurs nettes	54 862	7 268	9 522

Les "Autres titres de participation" se détaillent comme suit :

	31.12.03 Net	31.12.04 Net	Brut	31.12.05 Provisions	Net
Cinetic Filling *	15 520				
Procedair Benelux	1 348	1 619	1 790		1 790
Shanghai Stein Heurtey MECC *	287				
Cinetic DyAG Controls	198	184	212		212
SCI Jura-Rhône	210	210	210		210
Fives-Lille China		169	169		169
Pillard Tianjin		167	167		167
Autres	788	567	14 852	(14 233)	619
Total	18 351	2 916	17 400	(14 233)	3 167

* Sociétés consolidées depuis 2004.

Au 31.12.2005	% détenu	Capitaux propres *	Résultat net Exercice 2005
Procedair Benelux (Belgique)	99,99	820	518
SCI Jura-Rhône (France)	100,00	136	38
Cinetic DyAG Controls (États-Unis)	100,00	9	3
Fives-Lille China (Chine)	100,00	(279)	(431)
Pillard Tianjin (Chine)	100,00	182	12

* Capitaux propres à 100 % au 31 décembre 2005, y compris résultat de l'exercice.

La diminution du poste "Autres titres de participation" entre les 31 décembre 2003 et 2004 s'explique principalement par la consolidation au 1^{er} janvier 2004 de la société Cinetic Filling (précédemment dénommée Rapidcharge Frigofrance SAS), qui a été acquise le 22 décembre 2003. Sans cet effet de périmètre, les autres titres de participation augmentent au 31 décembre 2004 avec la création des deux filiales chinoises, Fives-Lille China et Pillard Tianjin.

La diminution des créances rattachées et autres immobilisations financières entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004 s'explique principalement par le remboursement par compensation de créances d'un prêt de 32,1 M€ consenti par la Compagnie de Fives-Lille à Financière Alexandre III, dans le cadre des opérations de refinancement de la dette du groupe Financière Alexandre III intervenues en juillet 2003.

Les "Autres immobilisations financières" sont constituées, pour l'essentiel, de participations, de prêts accordés au titre de la participation à l'effort de construction, ainsi qu'en 2005 de valeurs mobilières de placement dont la Compagnie de Fives-Lille n'est que le nu-proprétaire.

3.5 Stocks et travaux en cours

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Matières premières	22 764	21 316	34 735
Encours de production sur contrats à l'achèvement	21 886	27 483	51 207
Produits intermédiaires et finis	7 233	8 346	8 505
Valeurs brutes	51 883	57 145	94 447
Matières premières	(5 441)	(4 818)	(8 312)
Encours de production sur contrats à l'achèvement		(59)	(2 426)
Produits intermédiaires et finis	(1 746)	(1 785)	(2 340)
Provisions	(7 187)	(6 662)	(13 078)
Valeurs nettes	44 696	50 483	81 369

Au 31 décembre 2005, la contribution à la valeur nette des stocks et encours des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 s'élève à 34 675 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution à la valeur nette des stocks et encours des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2004 s'élevait à 2 188 k€ tandis que celle des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 3 300 k€.

Annexe aux comptes consolidés

3.6 Créances clients et comptes rattachés

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Créances sur travaux en cours non encore facturés	74 230	100 317	125 293
Créances sur travaux terminés et facturés	138 032	153 338	175 152
Valeurs brutes	212 262	253 655	300 445
Provisions sur créances sur travaux terminés et facturés	(5 620)	(5 940)	(7 168)
Valeurs nettes	206 642	247 715	293 277

Au 31 décembre 2005, la contribution à la valeur nette des créances clients et comptes rattachés des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 s'élève à 24 792 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution à la valeur nette des créances clients et comptes rattachés des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2004 s'élevait à 18 244 k€, tandis que celle des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 6 530 k€.

3.7 Autres créances

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Créances d'impôt courant	3 614	6 309	4 316
Créances nettes d'impôts différés	4 779	7 251	20 106
Créances sur cessions d'immobilisations	4 024	2 700	23
Créances diverses	19 611	22 900	21 253
Valeurs nettes	32 028	39 160	45 698

Au 31 décembre 2005, la contribution à la valeur nette des autres créances des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 s'élève à 7 823 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution à la valeur nette des autres créances des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2004 s'élevait à 2 562 k€ tandis que celle des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 266 k€.

Créances d'impôt courant

Les créances d'impôt courant correspondent principalement aux excédents d'acomptes versés par rapport au montant d'impôt dû au titre de l'exercice par les sociétés françaises. Au 31 décembre 2004, ce poste incluait en outre une créance d'impôt des sociétés américaines sur l'administration fiscale liée à un report en arrière des déficits (carry back) ainsi qu'une créance d'impôt d'un établissement sud-africain.

Créances nettes d'impôts différés

L'augmentation des créances nettes d'impôts différés s'explique principalement par l'entrée dans le périmètre de consolidation de Cinetic Landis Grinding Ltd et Cinetic Landis Grinding Corp., ainsi que par la reconnaissance en 2005 d'un impôt différé actif sur le déficit reportable dont bénéficie la Compagnie de Fives-Lille et sur les différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs de Solios Thermal Ltd et de BH-F (Engineering) Ltd (cf. note 3.17).

Créances sur cessions d'immobilisations

Au 31 décembre 2003, ce poste incluait une créance d'un montant net de 3 719 k€ correspondant à la partie différée du prix de cession des titres Pierre Guérin cédés en juin 2002 par la Compagnie de Fives-Lille à Pierre Guérin Finances. Dans le cadre de la cession par Derek (actionnaire ultime de la Compagnie de Fives-Lille et de Pierre Guérin Finances) à Financière F.L. en 2004 de ses titres Financière Alexandre III (maison mère de la Compagnie de Fives-Lille), un accord a été trouvé entre les parties concernées visant à céder à Financière Alexandre III puis à Derek la créance détenue par la Compagnie de Fives-Lille sur Pierre Guérin Finances.

Compte tenu de la dégradation de la situation financière du débiteur (Pierre Guérin Finances) et de ses affiliés, du caractère subordonné de cette créance et de son exigibilité à moyen ou long terme, ainsi que de la renonciation par Pierre Guérin Finances au bénéfice des garanties de passif encore en vigueur, la cession de créance a été effectuée le 17 août 2004, moyennant un prix de 3 000 k€ à Financière Alexandre III, générant une moins-value de cession de 719 k€ enregistrée en résultat exceptionnel de l'exercice 2004.

Au 31 décembre 2004, Financière Alexandre III devait un solde de 2 M€ à la Compagnie de Fives-Lille sur ce prix de cession, qui a été payé en 2005.

Créances diverses

Le poste "Créances diverses" comprend respectivement au 31 décembre 2005 et 2004 un montant de 13 583 k€ et de 11 837 k€ relatif à des créances de TVA ou de taxes assimilées.

3.8 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	31.12.03 Valeur comptable boursière		31.12.04 Valeur comptable boursière		31.12.05 Valeur comptable boursière	
Sicav et autres valeurs cotées	110 717	110 726	126 475	126 486	125 428	125 428
Certificats de dépôts	950		1 330		6 531	
Autres valeurs	14 626		9 793		2 778	
Provisions	(4)		(6)		(2)	
Valeurs mobilières de placement	126 289		137 592		134 735	
Disponibilités	42 641		51 244		55 969	
Total	168 930		188 836		190 704	

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2005 tient compte de l'apport de Financière Alexandre III représentant 3 418 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution aux valeurs de placement et disponibilités des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2004 s'élevait à 18 825 k€ tandis que celle des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 4 928 k€.

3.9 Variation des capitaux propres et des intérêts minoritaires**Variation des capitaux propres part du Groupe**

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Capitaux propres au 1 ^{er} janvier	124 237	140 319	133 146
Variation de l'écart de conversion	(2 892)	(1 431)	2 395
Résultat de l'exercice	18 980	26 794	20 065
Distributions		(32 119)	(20 014)
Apports nets de la fusion-absorption de Financière Alexandre III			(2 329)
<i>Changements de méthode :</i>			
Première comptabilisation des provisions pour médailles du travail		(417)	
Application rétrospective des nouveaux règlements sur les actifs			913
Autres variations	(6)		
Capitaux propres au 31 décembre	140 319	133 146	134 176

Capital social et fusion-absorption de Financière Alexandre III

Le capital social de la Compagnie de Fives-Lille s'élevait au 31 décembre 2004 à 17 575 184 € et était divisé en 2 196 898 actions d'une valeur nominale de 8 €, entièrement libérées. L'opération de fusion avec Financière Alexandre III, le 30 décembre 2005, a conduit la Compagnie de Fives-Lille à émettre 2 216 641 nouvelles actions en rémunération des apports. Elle a, par ailleurs, reçu en apport ses propres actions, soit 2 196 898 actions, que l'Assemblée a décidé d'annuler immédiatement après l'approbation de la fusion. Ainsi, le capital social de la Compagnie de Fives-Lille s'élève au 31 décembre 2005 à 17 733 128 €. Il est divisé en 2 216 641 actions d'une valeur nominale de 8 €, entièrement libérées. Ces actions sont nominatives. Il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital.

Les apports de Financière Alexandre III au 30 décembre 2005, nets des frais de fusion et de l'annulation des titres Fives-Lille apportés, affectent négativement les capitaux propres de la Compagnie de Fives-Lille à hauteur de 2 329 k€.

Actionnariat

Au 31 décembre 2003, suite à une offre publique d'achat, puis à une offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire effectués au cours du premier semestre 2001, le principal actionnaire de la Compagnie de Fives-Lille était la société Financière Alexandre III, qui détenait 99,99 % de son capital à cette date.

Le 30 juin 2004, les actionnaires de Financière Alexandre III, au premier rang desquels la société Derek, émanation du fonds d'investissement Industri Kapital, ont conclu un contrat portant cession de la totalité des actions de Financière Alexandre III à Financière F.L., société contrôlée par les fonds gérés ou conseillés par Barclays Private Equity France. La cession a été réalisée le 18 août 2004, les conditions suspensives prévues au contrat de cession ayant été levées à cette date.

Suite à l'absorption de Financière Alexandre III par la Compagnie de Fives-Lille, l'actionnaire principal de la Compagnie de Fives-Lille est désormais la société Financière F.L. qui détient 98,98 % de son capital au 31 décembre 2005.

Distributions

L'Assemblée générale du 20 janvier 2004 avait décidé une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant total de 32 119 k€ prélevée sur le poste "Autres réserves".

L'Assemblée générale ordinaire du 3 juin 2005 a voté une distribution de dividendes d'un montant total de 20 014 k€, payé aux actionnaires le 19 juillet 2005.

Changements de méthode**Première comptabilisation des provisions pour médailles du travail en 2004**

Pour la première fois, le Groupe a procédé début 2004 à une évaluation de ses engagements relatifs au versement de primes liées à l'obtention de médailles du travail. L'engagement actuariel estimé au 1^{er} janvier 2004 s'élevait à 417 k€. Ce montant a été imputé sur les capitaux propres.

Première application des normes sur les actifs en 2005

Les règlements du CRC n° 2002-10 et n° 2004-06 relatifs à la définition, la valorisation et la dépréciation des actifs ont été appliqués de manière rétrospective, c'est-à-dire que l'impact du changement a été calculé comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées. Les contreparties des variations de valeur d'actifs engendrées par l'application de ces nouvelles règles ont été comptabilisées en augmentation des capitaux propres pour leur montant net d'impôt, soit 913 k€ (cf. note 1.1.1).

Variation des intérêts minoritaires

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Intérêts minoritaires au 1 ^{er} janvier	4 265	3 815	4 657
Variation de l'écart de conversion	(5)	(71)	196
Résultat revenant aux minoritaires	492	1 391	1 505
Dividendes versés aux minoritaires	(946)	(619)	(687)
Application rétrospective des nouveaux règlements sur les actifs			2
Variation de périmètre	9	141	14
Intérêts minoritaires au 31 décembre	3 815	4 657	5 687

3.10 Provisions pour risques et charges

	31.12.03	31.12.04	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre et autres	31.12.05
PROVISIONS POUR RISQUES						
Pour garantie	35 894	29 110	24 354	(19 942)	5 901	39 423
Pour litiges	7 852	9 027	1 347	(3 381)	510	7 503
Pour pertes futures sur contrats	5 518	1 015	833	(745)	(176)	927
Autres provisions pour risques	6 214	5 795	1 411	(1 600)	(154)	5 452
PROVISIONS POUR CHARGES						
Sur commandes terminées	20 579	19 498	19 820	(17 169)	526	22 675
Pour restructurations	2 912	3 022	525	(958)	(355)	2 234
Pour médailles du travail		458	27	(31)		454
Pour retraites	26 309	26 415	3 133	(4 313)	17 797	43 032
Autres provisions pour charges	499	1 982	971	(1 198)	220	1 975
Impôts différés passif					307	307
Total	105 777	96 322	52 421	(49 337)	24 576	123 982

Provisions pour risques

Les litiges connus dans lesquels des sociétés du Groupe pourraient être impliquées ont fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes et, après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques connus.

Les pertes futures sur commandes en cours sont constatées dès qu'elles sont prévisibles par le biais d'une provision inscrite au passif du bilan, correspondant à l'excédent de perte à terminaison par rapport à l'avancement des travaux.

Les autres provisions pour risques couvrent principalement des risques fiscaux, techniques ou géopolitiques.

Provisions pour médailles du travail

La provision concernant les primes versées à l'occasion de la remise de médailles du travail a été calculée en utilisant un taux d'actualisation de 5,5 % au 1^{er} janvier 2004 et de 4,4 % aux 31 décembre 2004 et 2005.

Provision pour retraites

La provision pour engagements de retraite et autres avantages consentis aux salariés concerne les régimes à prestations définies en vigueur dans le Groupe, à savoir :

- les indemnités de départ à la retraite françaises ;
- les indemnités de départ contractuelles italiennes (TFR) ;
- les régimes de retraites complémentaires anglais, allemands ou français ; tous ces régimes, à l'exception de celui de Cinetic Landis Grinding Ltd, sont fermés, et les droits acquis ont été cristallisés à la date de fermeture ;
- la couverture des soins médicaux après la retraite des salariés américains.

Les engagements sont calculés sur la base d'hypothèses actuarielles revues annuellement ; les taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs retenus pour les clôtures au 31 décembre 2004 et 2005 sont les suivants :

Au 31.12.2005	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis
Taux d'actualisation	3,9 % - 4,0 %	4,75 % - 4,9 %	5,5 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,0 %	5,93 %	-

Au 31.12.2004	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis
Taux d'actualisation	4,4 %	5,25 %	6,00 %
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,0 %	6,44 %	-

La valeur actuelle totale des obligations futures ("Defined Benefit Obligation") s'élève à 122 545 k€ au 31 décembre 2005. Compte tenu de la juste valeur des actifs de couverture des différents régimes au 31 décembre 2005, l'engagement net à cette date s'établit à 60 387 k€.

La provision comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 s'élève à 43 032 k€, la différence par rapport à l'engagement net, soit 17 355 k€, étant principalement constituée de pertes actuarielles non reconnues.

Ces écarts actuariels, relatifs aux engagements ou à leurs actifs de couverture, sont amortis sur la durée de vie active résiduelle des salariés estimée à la fin de l'exercice pour la part excédant 10 % de l'engagement ou de la juste valeur des actifs.

La charge de l'exercice, correspondant au coût des services rendus, à l'effet de "désactualisation" de l'engagement net du rendement attendu des actifs, à l'amortissement des écarts actuariels et des services passés, ainsi qu'au résultat lié aux réductions ou liquidations de régime de retraite, représente une charge de 1 339 k€ en 2005.

Annexe aux comptes consolidés

L'évolution des différents régimes entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 peut être résumée comme suit :

	Indemnités de départ en retraite		Engagements complémentaires de retraite			Frais médicaux après la retraite	Total
	France	Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Autres	États-Unis	
VARIATION DE LA VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION							
Valeur actualisée de l'obligation au 1 ^{er} janvier 2005	13 246	1 417	48 123	7 574	2 452	1 005	73 817
Coût des services rendus au cours de l'exercice	677	226		28	83		1 014
Effet de l'actualisation	612		2 572	68	113		3 365
Réduction / liquidation de régime						(1 101)	(1 101)
Variation de périmètre			42 463	(6 006)		4 570	41 027
Prestations payées	(1 789)	(135)	(1 235)	(52)	(85)		(3 296)
Nouveaux écarts actuariels	1 018		5 116	119	(3)		6 250
Écart de change			1 373			96	1 469
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre 2005	13 764	1 508	98 412	1 731	2 560	4 570	122 545
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME							
Juste valeur des actifs du régime au 1 ^{er} janvier 2005	1 135		29 625		451		31 211
Rendement réel des actifs du régime	39		6 313		15		6 367
Cotisations versées par l'employeur			746				746
Réduction / liquidation de régime							
Variation de périmètre			24 515				24 515
Prestations versées par le régime	(287)		(1 235)				(1 522)
Écart de change			841				841
Juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2005	887		60 805		466		62 158
COMPOSANTES DES MONTANTS INSCRITS DANS LES COMPTES							
Excédent des obligations de retraite sur la valeur des fonds	12 877	1 508	37 607	1 731	2 094	4 570	60 387
Coûts des services passés non comptabilisés							
Pertes nettes actuarielles non comptabilisées	(6 253)		(10 797)	(427)	122		(17 355)
Montant net comptabilisé en provision au 31 décembre 2005	6 624	1 508	26 810	1 304	2 216	4 570	43 032
COMPOSANTES DE LA CHARGE PÉRIODIQUE NETTE COMPTABILISÉE EN 2005							
Coût des services rendus au cours de l'exercice	677	226		28	83		1 014
Effet de l'actualisation	612		2 572	68	113		3 365
Rendement attendu des actifs du régime	(45)		(1 954)		(18)		(2 017)
Amortissement du coût des services passés							
Amortissement des écarts actuariels	205		487	14	63		769
Résultat lié à une réduction / liquidation de régime						(1 792)	(1 792)
Charge périodique nette comptabilisée en 2005	1 449	226	1 105	110	241	(1 792)	1 339
VARIATION DE LA PROVISION POUR RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES CONSENTIS							
Provision au bilan au 1 ^{er} janvier 2005	6 677	1 417	8 265	6 359	2 060	1 637	26 415
Cotisations versées par l'employeur			(746)				(746)
Charge périodique nette comptabilisée en 2005	1 449	226	1 105	110	241	(1 792)	1 339
Prestations payées directement par l'employeur	(1 502)	(135)		(52)	(85)		(1 774)
Variation de périmètre			17 948	(5 113)		4 570	17 405
Écart de change			238			155	393
Provision au bilan au 31 décembre 2005	6 624	1 508	26 810	1 304	2 216	4 570	43 032

L'exercice 2005 a notamment été marqué par les trois événements suivants :

- entrée dans le périmètre de consolidation, suite à l'achat des actifs du groupe Landis en décembre 2005, de la société américaine Cinetic Landis Grinding Corp. dont les salariés bénéficient d'un régime de couverture médicale postérieure à l'emploi, et de la société anglaise Cinetic Landis Grinding Ltd dont les salariés bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies ;
- cession de Cinetic GmbH (régime gelé de retraite complémentaire) ;
- liquidation du régime de couverture médicale postérieure à l'emploi chez Cinetic Automation Corp. aux États-Unis.

Les impacts correspondants (hors variation de change), apparaissant dans les lignes "variation de périmètre" et "réduction / liquidation de régime" du tableau présenté ci-contre, se détaillent comme suit :

	Engagements complémentaires de retraite		Frais médicaux après la retraite	
	Cinetic Landis Grinding Ltd (entrée) Royaume-Uni	Cinetic GmbH (sortie) Allemagne	Cinetic Landis Grinding Corp. (entrée) États-Unis	Cinetic Automation Corp. (liquidation de régime) États-Unis
Variation de la valeur actualisée de l'obligation	42 463	(6 006)	4 570	(1 101)
Variation de la juste valeur des actifs du régime	24 515			
Charge nette périodique / (Produit net périodique)				(1 792)
Variation de la provision au bilan	17 948	(5 113)	4 570	(1 792)

3.11 Emprunts et dettes assimilées

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Emprunts auprès des établissements de crédit	25 819	28 225	67 548
Dettes de crédit-bail	5 678	6 303	5 973
Dettes assimilées (fonds de participation des salariés, subventions, dépôts reçus et dettes diverses)	10 725	2 962	16 120
Comptes créditeurs de banques	2 556	1 001	689
Total	44 778	38 491	90 330
Dont échéances :			
– inférieures à 1 an	12 555	7 765	12 107
– entre 1 et 5 ans	15 311	23 008	64 720
– supérieures à 5 ans	16 912	7 718	13 503
Couverts par des sûretés réelles :			
– hypothèques	469	325	180
– nantissements	17 600	21 200	67 218

L'augmentation des emprunts et dettes assimilées entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 s'explique principalement par le financement par dette bancaire et crédit vendeur d'une partie du prix d'acquisition des actifs du groupe Landis.

Annexe aux comptes consolidés

Emprunts auprès des établissements de crédit

Les emprunts auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2005, portant intérêts à taux variable, concernent essentiellement Cinetic Industries et incluent pour un montant de 40 MUSD et 10,2 MGBP, soit une contre-valeur de 48,8 M€ au total, l'endettement contracté en décembre 2005 auprès de prêteurs représentés par The Royal Bank of Scotland pour l'acquisition des actifs du groupe Landis.

Au 31 décembre 2004, les emprunts auprès des établissements de crédit comprenaient principalement l'endettement de Cinetic Industries (pour un montant de 21,2 M€) et de Cinetic Giustina Grinding S.r.l. (pour un montant de 6,7 M€). Ce dernier emprunt a été remboursé en 2005 à hauteur de 6,6 M€.

Dettes de crédit-bail

Elles correspondent essentiellement à l'acquisition en crédit-bail par Cinetic Assembly de son siège social.

Dettes assimilées

L'augmentation des dettes assimilées entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 s'explique principalement par le crédit vendeur consenti par Unova dans le cadre de l'acquisition des actifs du groupe Landis. Ce crédit vendeur, d'un montant de 10 MUSD, soit une contre-valeur de 8,5 M€ au 31 décembre 2005, est remboursable en décembre 2007 et porte intérêts au taux de 5 %. Les dettes assimilées intègrent également pour 1,7 M€ le prêt consenti en 2005 à Solios Environnement par sa filiale non consolidée Proceclair Benelux (société sans activité).

Les dettes assimilées avaient diminué entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004 en raison du remboursement par la Compagnie de Fives-Lille à Financière Alexandre III des prêts et avances (pour un montant total de 8,5 M€) que celle-ci lui avait accordés dans le cadre notamment de l'acquisition de la société Rapidcharge Frigofrance SAS (devenue Cinetic Filling).

3.12 Avances et acomptes reçus sur commandes

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Avances et acomptes reçus sur commandes à l'achèvement	15 568	14 444	18 837
Excédent des acomptes reçus sur l'avancement des travaux (note 1.8)	78 198	98 381	85 571
Total	93 766	112 825	104 408

Au 31 décembre 2005, la contribution aux avances et acomptes reçus sur commandes des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2005 s'élève à 3 931 k€. Au 31 décembre 2004, la contribution aux avances et acomptes reçus sur commandes des sociétés entrées dans le périmètre de consolidation en 2004 s'élevait à 13 762 k€ tandis que celle des sociétés sorties du périmètre en 2005 représentait 1 527 k€.

3.13 Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation figurant à l'actif et au passif du bilan sont à moins d'un an.

3.14 Production vendue par zone géographique

	2003	2004	2005
France	195 438	236 208	217 917
Europe (hors France)	133 651	107 349	139 455
Afrique et Moyen-Orient	113 916	141 371	167 645
Amérique du Nord	112 376	119 425	135 963
Amérique centrale et du Sud	33 071	20 427	18 660
ASEAN	16 833	16 728	23 364
République populaire de Chine	75 684	190 139	153 325
Autres Asie et Océanie	20 855	45 435	57 927
Total	701 824	877 082	914 256

3.15 Résultat financier

	2003	2004	2005
Intérêts reçus et produits assimilés	3 569	2 476	2 521
Résultat net sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 171	1 303	1 561
Revenus de participations non consolidées	298	50	51
Gain ou perte de change	(1 699)	(1 898)	742
Dotation nette de provisions sur titres et créances	(322)	708	14
Intérêts payés et charges assimilées	(1 524)	(2 040)	(2 047)
Autres	(7)	(7)	15
Total	2 486	592	2 857

Le gain de change net de 742 k€ constaté en 2005, dont 1,3 M€ environ relèvent d'une situation de change latente, est principalement lié à l'appréciation du dollar face à l'euro.

La perte de change nette de 1 898 k€ constatée en 2004, dont 1,5 M€ environ relevaient d'une situation de change latente, était principalement liée à la baisse du dollar face à l'euro.

3.16 Résultat exceptionnel

	2003	2004	2005
Coût net des restructurations	(3 862)	(3 833)	(1 389)
Frais de financement de l'acquisition Landis			(1 086)
Impact net des cessions d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	1 843	2 245	52
Résultat antérieur des entrées de périmètre *	(202)	642	
Charges liées à la créance Pierre Guérin Finances (note 3.7)	(830)	(719)	
Autres	866	1 497	(1 243)
Total	(2 185)	(168)	(3 666)

* Correspond en 2003 aux résultats des exercices antérieurs à 2003 des sociétés Cinetic Automation GmbH, Cinetic Service et Metrap Cinetic, et, en 2004, aux résultats des exercices antérieurs à 2004 de Shanghai Stein Heurtey MECC.

Annexe aux comptes consolidés

Les charges de restructuration encourues en 2005 sont imputables principalement à Cinetic Giustina Grinding (France) dans le cadre de la fermeture de la société prévue courant 2006 et à diverses opérations ne représentant pas une charge individuellement significative pour le Groupe. En 2004, la plus grande partie des charges de restructuration provenait de Cinetic Conveying & Assembly GmbH aux fins d'adapter la structure de la société à son marché et de coûts de rupture de contrats d'agents commerciaux chez Celes. Les charges de restructuration encourues en 2003 résultaient quant à elles essentiellement des restructurations intervenues chez Solios Thermal Ltd et dans les sous-groupes Nordon, Stein Heurtey et DMS.

Dans le cadre de l'acquisition de Landis par le groupe Fives-Lille en 2005, les honoraires bancaires et juridiques liés au montage du financement de l'opération ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour 1,1 M€.

En 2005, l'impact des cessions d'immobilisations est légèrement positif, la plus-value nette dégagée par la Compagnie de Fives-Lille (1,5 M€) sur la cession des titres Gecina qu'elle détenait compensant la moins-value de cession afférente aux titres Cinetic GmbH (1,1 M€). En 2004, le produit net positif de 2,2 M€ provenait essentiellement de la cession par Fives Cail de sa participation dans une société non consolidée, Sopafi, et de la cession, par la Compagnie de Fives-Lille, de bureaux situés près de Milan. En 2003, le produit net des cessions d'immobilisations était essentiellement dû à la cession par Solios Thermal Ltd de son activité "fours de cuisson pour tubes et écrans vidéo".

En 2005, le poste "Autres" provient notamment de pertes exceptionnelles sur stocks pour 0,5 M€ et de dotations nettes aux provisions sur titres non consolidés pour 0,2 M€. En 2004 comme en 2003, ce poste reflétait principalement le dénouement favorable de divers litiges fiscaux.

3.17 Charge d'impôt

	2003	2004	2005
Sociétés françaises intégrées fiscalement *	(9 356)	(9 277)	(11 656)
Sociétés françaises non intégrées fiscalement	(294)	(1 048)	(642)
Sociétés françaises - taxe exceptionnelle sur les RSPVLT		(1 317)	
Sociétés étrangères	(2 860)	388	(2 953)
Sous-total impôt courant	(12 510)	(11 254)	(15 251)
Impôt différé	568	2 365	4 820
Total	(11 942)	(8 889)	(10 431)

* Dont 1 833 k€ en 2003, 876 k€ en 2004, et 130 k€ en 2005 d'impôt payé à l'étranger, dans le cadre notamment d'établissements stables.

Impôt courant français

Le périmètre d'intégration fiscale, formé depuis l'année 2005 par Financière F.L. et ses filiales françaises détenues directement ou indirectement à plus de 95 %, est décrit en note 3.24. L'économie d'impôt résultant de la compensation des résultats fiscaux des sociétés déficitaires avec les résultats fiscaux des sociétés bénéficiaires pour le calcul de l'impôt intégré est depuis lors constatée dans les comptes de Financière F.L..

Taxe exceptionnelle sur les réserves spéciales des plus-values à long terme

En conséquence de la loi de finances rectificative pour 2004, les sociétés françaises ont été soumises à une taxe exceptionnelle assise sur les sommes de leur réserve spéciale des plus-values à long terme virées à un

compte de réserve ordinaire en 2005. Les sommes ainsi transférées par les sociétés en réserves ordinaires sont distribuables sans imposition complémentaire. Conformément à l'avis n° 2005-A du 2 février 2005 du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité relatif au traitement comptable de cette taxe, la taxe exceptionnelle a été comptabilisée en charge d'impôt dans les comptes consolidés au 31 décembre 2004.

Impôt courant étranger

Le produit net d'impôt relatif aux sociétés étrangères en 2004 provient principalement de la reconnaissance d'une créance liée à un report en arrière des déficits (carry back) aux États-Unis.

Impôts différés

Les actifs d'impôts différés sont reconnus lorsque leurs perspectives d'utilisation présentent une probabilité suffisante. Les références utilisées afin d'évaluer ces perspectives ont été revues en 2004 pour mieux prendre en compte les capacités bénéficiaires prévisionnelles des différentes sociétés. Cette modification de modalité a conduit à constater des impôts différés actifs non antérieurement reconnus à hauteur de 3 482 k€ au 31 décembre 2004, relatifs essentiellement aux sociétés françaises.

Les impôts différés reconnus dans le bilan consolidé au 31 décembre 2005 s'élèvent à 20 106 k€ d'impôts différés actifs et à 307 k€ d'impôts différés passifs, contre respectivement 7 251 k€ et 4 479 k€ d'impôts différés actifs au 31 décembre 2004 et 2003.

Jusqu'au 31 décembre 2004, les impôts différés constatés correspondaient uniquement à des différences temporaires entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa valeur fiscale, les reports fiscaux déficitaires dont bénéficiaient certaines filiales n'ayant pas une probabilité d'utilisation suffisante. Au 31 décembre 2005, un impôt différé actif de 1 130 k€ relatif au déficit reportable de la Compagnie de Fives-Lille, engendré par la rétroactivité fiscale au 1^{er} janvier 2005 de sa fusion avec Financière Alexandre III, a été comptabilisé.

Les sociétés Cinetic Landis Grinding contribuent au 31 décembre 2005 à hauteur de 7 514 k€ aux impôts différés actifs du Groupe. Grâce à la possibilité de consolider en Grande-Bretagne les résultats fiscaux des filiales anglaises et à la capacité bénéficiaire de Cinetic Landis Grinding Ltd, des impôts différés actifs ont été reconnus pour la première fois en 2005 concernant Solios Thermal Ltd et BH-F (Engineering) Ltd. Ceux-ci représentent un produit total de 3 035 k€ sur l'exercice, incluant 2 664 k€ au titre des provisions pour engagement de retraite.

Enfin, l'application rétrospective des nouvelles normes sur les actifs a conduit à comptabiliser 1 055 k€ de diminution d'impôt différé actif ou d'augmentation d'impôt différé passif par le bilan d'ouverture.

Analyse de la charge d'impôt de l'exercice 2005

RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT IMPÔT	32 001
Charge d'impôt théorique (au taux de 33,83 %)	10 826
Différences permanentes	421
Pertes de l'exercice non utilisées (au taux de 33,83 %)	5 351
Variation d'actif d'impôts sur différences temporaires non constatées	(4 323)
Autres	(1 844)
Charge d'impôts courants et différés	10 431

3.18 Information par secteur d'activité

	2003	2004	2005
ENREGISTREMENTS DE COMMANDES			
Automobile	223 115	225 182	195 562
Aluminium	169 436	46 048	73 051
Sidérurgie / verre	300 767	207 812	360 980
Autres (dont éliminations entre activités)	185 676	382 080	323 635
Total	878 994	861 122	953 228
PRODUCTION VENDUE			
Automobile	246 868	236 447	218 968
Aluminium	132 041	147 159	90 011
Sidérurgie / verre	140 794	274 119	270 962
Autres (dont éliminations entre activités)	182 121	219 357	334 315
Total	701 824	877 082	914 256
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			
Automobile	7 308	8 379	10 374
Aluminium	14 500	11 177	3 235
Sidérurgie / verre	7 123	9 905	16 171
Autres (dont éliminations entre activités)	5 046	10 795	13 345
Total	33 977	40 256	43 125
	31.12.2003	31.12.2004	31.12.2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (VALEURS NETTES)			
Automobile	645	535	435
Aluminium	306	550	128
Sidérurgie / verre	551	504	371
Autres (dont éliminations entre activités)	1 077	1 304	515
Total	2 579	2 893	1 449
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (VALEURS NETTES)			
Automobile	19 765	20 301	34 381
Aluminium	1 813	1 874	1 416
Sidérurgie / verre	6 804	7 403	8 455
Autres (dont éliminations entre activités)	19 744	18 488	20 711
Total	48 126	48 066	64 963

L'information sectorielle ci-dessus a été établie sur la base des sous-consolidations des sous-groupes suivants :

- **Automobile** : ce sous-groupe est formé par Cinetic Industries et ses filiales (liste détaillée en note 3.24), dont l'activité est essentiellement à destination de l'industrie automobile.
- **Aluminium** : ce sous-groupe est composé de Solios Environnement et de ses filiales (liste détaillée en note 3.24), dont l'activité est principalement à destination de l'industrie de l'aluminium.
- **Sidérurgie / verre** : ce pôle d'activité correspond aux sous-groupes formés par Stein Heurtey et par F.L. Métal et leurs filiales ainsi que par Celes (liste détaillée en note 3.24), leur activité étant principalement à destination des industries de la sidérurgie et du verre.
- **Autres** : correspond à la Compagnie de Fives-Lille et ses autres filiales, dont les sous-groupes constitués par FCB Ciment, Fives Cail, EGCI Pillard, Nordon et leurs filiales, et comprend les impacts des éliminations entre les quatre pôles ainsi définis.

3.19 Résultat par action

	2003	2004	2005
Résultat net part du Groupe	18 980	26 794	20 065
Nombre moyen d'actions	2 196 898	2 196 898	2 196 898
Résultat par action (en euros)	8,64	12,20	9,13

3.20 Engagements hors bilan

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Avals, cautions et autres	170 916	186 780	214 505
Redevances à payer sur contrats de crédit-bail	207	158	110
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions et autres	34 002	33 586	41 171

Les engagements donnés sont principalement la conséquence du mode de financement des affaires en cours d'exécution et des garanties de bonne fin données sur les contrats.

Pour les besoins de couverture du risque de change de leurs affaires, les filiales opérationnelles du Groupe sont amenées à utiliser des instruments financiers, principalement des ventes ou achats à terme de devises.

À titre de garantie de sa dette bancaire refinancée en août 2004 et de la dette souscrite en décembre 2005 dans le cadre de l'acquisition des actifs de Landis, Cinetic Industries a procédé au nantissement de comptes d'instruments financiers portant sur les actions qu'elle détient dans ses filiales directes, et la Compagnie de Fives-Lille a accepté de se constituer caution solidaire de toute somme due par Cinetic Industries.

3.21 Rémunérations et effectif à fin de période

	2003	2004	2005
Charges de personnel	195 301	208 627	206 466

La masse salariale n'intègre aucune charge de personnel relative aux sociétés Cinetic Landis Grinding.

(en nombre)

Effectif à fin de période	31.12.03	31.12.04	31.12.05
Ingénieurs et cadres	1 157	1 316	1 400
Agents de maîtrise et employés	1 704	1 712	1 901
Ouvriers	864	926	1 281
Total	3 725	3 954	4 582

Globalement, l'évolution des effectifs à fin de période s'explique par les variations de périmètre. Ainsi, les effectifs de Cinetic Filling et Shanghai Stein Heurtey MECC représentaient 190 personnes à fin 2004. À fin 2005, les sociétés Cinetic Landis Grinding contribuent à hauteur de 747 personnes aux effectifs du Groupe, alors que les sociétés sorties du périmètre totalisaient 141 personnes à fin 2004.

3.22 Rémunération des organes de Direction

Les rémunérations globales directes et indirectes perçues en 2005 par les membres du Comité exécutif du groupe Fives-Lille, soit 13 personnes au total, se sont élevées à 3 230 k€.

3.23 Tableau des flux de trésorerie

Les principaux agrégats du tableau des flux de trésorerie se détaillent comme suit :

Trésorerie à l'ouverture et à la clôture

Elle correspond aux valeurs mobilières de placement et disponibilités (note 3.8), nettes des comptes créditeurs de banques (note 3.11).

Opérations d'exploitation

Au résultat net de l'ensemble consolidé s'ajoute l'élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie, correspondant :

- au retraitement des amortissements pour 14 698 k€ en 2005, 12 160 k€ en 2004 et 10 909 k€ en 2003, dont respectivement 6 520 k€, 3 606 k€ et 2 864 k€ afférents aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition ;
- au retraitement des plus-values nettes de cession d'actifs. Celles-ci s'élèvent en 2005 à 232 k€ et proviennent principalement de la plus-value réalisée par la Compagnie de Fives-Lille lors de la cession de sa participation dans Gecina, partiellement compensée par la moins-value réalisée par Cinetic Industries sur la cession des titres Cinetic GmbH. En 2004, elles s'expliquaient principalement par les plus-values réalisées par Fives Cail

sur la cession de sa participation dans Sopafi et par la Compagnie de Fives-Lille sur la cession de ses bureaux près de Milan, nettes de la moins-value réalisée par la Compagnie de Fives-Lille sur la cession de la créance Pierre Guérin Finances. En 2003, elles concernaient principalement la cession de l'activité "fours de cuisson pour tubes et écrans vidéo" de Solios Thermal Ltd ;

- aux autres éléments sans incidence sur la trésorerie pour un montant net négatif de 4 618 k€ en 2005, principalement composé de la variation des impôts différés et des provisions sur titres et créances rattachées. En 2004, ces autres éléments incluaient également les résultats de Shanghai Stein Heurtey MECC antérieurs à l'entrée de périmètre (pour – 642 k€).

L'incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation comprend la variation du besoin en fonds de roulement, la variation des provisions pour risques et charges ainsi que la variation de la dette d'impôt. Elle est positive en 2005 de 12 634 k€.

Opérations d'investissement

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 7 489 k€ en 2005, contre 8 646 k€ en 2004 et 6 078 k€ en 2003.

Les cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, d'un montant de 1 475 k€ en 2005, incluent notamment l'encaissement du solde du prix de vente des bureaux que possédait la Compagnie de Fives-Lille près de Milan. Les cessions s'élevaient à 1 376 k€ en 2004 et correspondaient principalement au paiement partiel de ces mêmes bureaux et à l'encaissement du solde du prix de cession de l'activité "fours de cuisson pour tubes et écrans vidéo" de Solios Thermal Ltd. Le montant de 2 541 k€ en 2003 comprenait la majeure partie du paiement du prix de cession de cette activité par Solios Thermal Ltd ainsi que l'encaissement du prix de l'immeuble cédé par Cinetic Conveying & Assembly GmbH.

La variation des immobilisations financières s'entend hors variation des titres de participation. Elle est négative de 3 269 k€ en 2005 du fait principalement d'un reclassement en immobilisations financières de valeurs mobilières de placement dont la Compagnie de Fives-Lille n'est que le nu-propriétaire, et des prêts consentis sur l'exercice aux filiales non consolidées DMS Bliss et Penelectro. La variation négative de 33 107 k€ en 2003 s'expliquait principalement par le prêt de 32 100 k€ consenti par la Compagnie de Fives-Lille à Financière Alexandre III en juillet 2003 dans le cadre des opérations de refinancement de l'endettement du groupe Financière Alexandre III. Ce prêt a été remboursé en 2004 par compensation de créance suite à une distribution exceptionnelle de réserves de la Compagnie de Fives-Lille, expliquant la variation positive de 33 273 k€ en 2004.

Incidence des variations de périmètre

L'incidence des variations de périmètre correspond principalement aux prix de cession encaissés ou d'acquisition décaissés, nets de la trésorerie des sociétés acquises ou cédées lorsque celles-ci sont ou étaient consolidées.

En 2005, l'incidence des variations de périmètre est négative de 54 625 k€ et correspond principalement à la portion du prix d'acquisition des actifs Landis payée comptant (69 000 kUSD, soit une contre-valeur en consolidation de 57 862 k€), et à la sortie de périmètre de la trésorerie d'ouverture de DMS Bliss (pour un montant de 1 684 k€) et de la trésorerie de Cinetic GmbH (1 730 k€), partiellement compensées par la trésorerie de Financière Alexandre III à la date de sa fusion avec la Compagnie de Fives-Lille (3 418 k€) et par l'encaissement du prix de cession des titres Gecina (1 725 k€) ainsi que du solde de la créance afférente à la cession des titres Pierre Guérin (2 000 k€).

Annexe aux comptes consolidés

En 2004, elle était positive de 13 003 k€, en raison notamment de la trésorerie d'ouverture des entrées de périmètre représentant 10 973 k€ (alors que le prix d'acquisition de Cinetic Filling avait été décaissé fin 2003) et des paiements reçus concernant les titres Sopafi (1 378 k€) et la créance relative à la cession des titres Pierre Guérin (1 000 k€).

En 2003, elle était négative de 14 552 k€ et s'expliquait principalement par le décaissement du prix d'acquisition de la société Rapidcharge FrigoFrance SAS (devenue Cinetic Filling) le 22 décembre 2003.

Opérations de financement

Les dividendes versés correspondent, d'une part, aux dividendes versés et distributions exceptionnelles effectuées par la Compagnie de Fives-Lille à Financière Alexandre III pour 20 014 k€ en 2005 et 32 119 k€ en 2004, et, d'autre part, aux dividendes versés par les sociétés consolidées aux minoritaires (par EGCI Pillard et ses filiales, et, depuis 2004, par Shanghai Stein Heurtey MECC) (cf. note 3.9).

Variation des dettes financières

La variation des dettes financières est positive de 41 096 k€ en 2005 et s'explique principalement par le tirage de la dette destinée à financer l'acquisition des actifs Landis (répartie en deux tranches de 40 033 kUSD et 10 200 kGBP, soit une contre-valeur totale de 48 818 k€), partiellement compensé par le paiement de l'échéance annuelle de l'endettement contracté par Cinetic Industries en août 2004 (2 800 k€) et le remboursement de l'endettement externe de Cinetic Giustina Grinding S.r.l. à hauteur de 6 550 k€ (dont 6 300 k€ ont été refinancés par un prêt intragroupe).

Elle était négative de 6 181 k€ en 2004, en raison notamment du remboursement par la Compagnie de Fives-Lille des prêt et avance consentis par Financière Alexandre III pour un montant total de 8 500 k€, du remboursement par Cinetic Giustina Grinding S.r.l. d'une partie de ses prêts bancaires à hauteur de 1 050 k€, et, à l'inverse, de l'impact net du refinancement de l'endettement de Cinetic Industries s'élevant à 3 600 k€.

La variation était positive de 9 579 k€ en 2003 et résultait :

- du remboursement par anticipation de l'emprunt souscrit par Cinetic Automation Corp. pour un montant de 22 996 kUSD (soit une contre-valeur de 20 335 k€) notamment dans le cadre des opérations de refinancement de l'endettement du groupe Financière Alexandre III ;
- du refinancement de l'endettement de Cinetic Industries envers sa maison-mère Compagnie de Fives-Lille par un endettement externe à long terme s'élevant à 17 600 k€ ;
- d'un prêt s'élevant au 31 décembre 2003 à 4 500 k€, consenti par Financière Alexandre III à la Compagnie de Fives-Lille dans le cadre de l'acquisition de la société Rapidcharge FrigoFrance SAS (devenue Cinetic Filling), et d'une avance en compte courant de 4 000 k€ également consentie par Financière Alexandre III à la Compagnie de Fives-Lille ;
- du tirage par Cinetic Giustina Grinding S.r.l. pour un montant total de 4 100 k€ sur des lignes de crédit court terme pour le financement de son besoin en fonds de roulement.

Incidence des écarts de conversion

Les écarts de conversion concernent les filiales étrangères établissant leurs liasses de consolidation dans une devise autre que l'euro et correspondent à l'écart entre les cours de change d'ouverture et de clôture appliqués à la trésorerie d'ouverture, ainsi qu'à l'écart entre le cours de change moyen et de clôture appliqués aux flux de l'exercice.

3.24 Liste des sociétés consolidées pour l'exercice 2005

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE	Pourcentages	
	de contrôle	d'intérêt
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE		
Compagnie de Fives-Lille * (Montreuil-sous-Bois, France)		Société mère
EGCI Pillard (Marseille, France)	85,18	85,18
Pillard España (Espagne)	67,00	57,07
Pillard Feuerungen (Allemagne)	47,50	40,46
FCB Ciment * (Villeneuve-d'Ascq, France)	99,99	99,99
Cementos Plantas Construcciones (Mexique)	99,90	99,90
Fives Cail * (Villeneuve-d'Ascq, France)	99,99	99,99
Fletcher Smith Inc. (États-Unis)	99,60	99,60
Fletcher Smith Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	99,99
Nordon * (Montreuil-sous-Bois, France)	99,98	99,98
Cryomec AG (Suisse)	99,94	99,73
Nordon Cryogénie * (Golbey, France)	99,80	99,78
Nordon Frères - SCI * (Nancy, France)	100,00	99,98
Nordon Industries * (Nancy, France)	99,99	99,98
SOCIÉTÉS COMPOSANT LE SOUS-GROUPE ALUMINIUM		
Solios Environnement * (Saint-Germain-en-Laye, France)	99,99	99,99
Solios Carbone * (Givors, France)	99,99	99,99
Solios Environment Corp. (États Unis)	100,00	99,99
Solios Environnement Inc. (Canada)	100,00	99,99
Solios Thermal Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	99,99
SOCIÉTÉS COMPOSANT LES SOUS-GROUPES SIDÉRURGIE / VERRE		
Stein Heurtey * (Ris-Orangis, France)	99,99	99,99
Belgium Glass Equipment (Belgique)	99,98	99,98
BGE Holding (Belgique)	100,00	99,99
BH-F (Engineering) Ltd. (Grande-Bretagne)	100,00	99,99
Shanghai Stein Heurtey MECC (Chine)	51,00	51,00
Stein Heurtey Australia (Australie)	100,00	99,99
Stein Heurtey Bilbao (Espagne)	100,00	99,99
F.L. Metal * (Seclin, France)	99,99	99,99
DMS * (Seclin, France)	99,99	99,99
DMS Industries * (Seclin, France)	99,99	99,99
Celes * (Lautenbach, France)	99,99	99,99
SOCIÉTÉS COMPOSANT LE SOUS-GROUPE CINETIC		
Cinetic Industries * (Montreuil-sous-Bois, France)	99,99	99,99
Chariot d'Argent - SCI (Montreuil-sous-Bois, France)	100,00	99,99
Cinetic Automation Corp. (États-Unis)	100,00	99,99
Cinetic Cleaning & Machining (États-Unis)	100,00	99,99
Cinetic Assembly * (Montévrain, France)	99,99	99,99
Cinetic Filling* (Bouguenais, France)	99,99	99,99
Cinetic Giustina Grinding (Saint-Étienne, France)	99,99	99,99
Cinetic Giustina Grinding S.r.l. (Italie)	100,00	99,99
Cinetic Industries Inc. (États-Unis)	100,00	99,99
Cinetic Landis Grinding Corp. (États-Unis)	100,00	99,99
Cinetic Landis Grinding Ltd (Grande-Bretagne)	100,00	99,99
Cinetic Linking * (Héricourt, France)	99,96	99,96
Cinetic Machining* (Saint-Laurent-les-Tours, France)	99,99	99,99
Cinetic Service * (Lagny-sur-Marne, France)	99,80	99,80
Cinetic Transitique * (Grigny, France)	99,98	99,98

* Sociétés incluses dans le périmètre de l'intégration fiscale Financière F.L..

Par ailleurs, Cinetic GmbH (Allemagne), détenue pendant l'exercice 2005 à 99,99 % et antérieurement consolidée par intégration globale, a été cédée le 30 décembre 2005. Sa contribution nette estimée au résultat du Groupe en 2005 figure sur la ligne du compte de résultat "Quote-part de résultat des sociétés en cours de cession à la clôture". Elle ne contribue pas au bilan consolidé du Groupe fin 2005.

La Compagnie de Fives-Lille ainsi que ses filiales sont consolidées dans le groupe Financière F.L. au 31 décembre 2005.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

DELOITTE & ASSOCIÉS

185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

S.A. au capital de € 1.723.040

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

Faubourg de l'Arche - 11, allée de l'Arche
92037 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Versailles

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie de Fives-Lille, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.1.1 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2005, des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs à la définition, la valorisation et la dépréciation des actifs.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les sociétés du groupe constatent les résultats sur les contrats long terme selon les modalités décrites dans la note 1.8. de l'annexe aux états financiers. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale des sociétés.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1.1.1. de l'annexe expose les changements de méthodes comptables résultant de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2005, des règlements CRC 2004-06 et 2002-10.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 5 mai 2006

Les Commissaires aux comptes

Comptes annuels de l'exercice 2005

80 Bilan de la Compagnie

82 Compte de résultat de la Compagnie

Bilan de la Compagnie de Fives-Lille

Actif (en milliers d'euros)

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles	68	311	361
Immobilisations corporelles	3 299	2 627	2 590
Immobilisations financières			
– Participations	142 974	138 004	154 211
– Créances rattachées à des participations	1 509	10 049	10 471
– Autres immobilisations financières	38 601	8 785	11 171
	186 451	159 776	178 804
ACTIF CIRCULANT			
Créances d'exploitation	3 354	843	1 415
Créances diverses	21 978	7 607	4 953
Valeurs mobilières de placement	13 212	2 299	937
Disponibilités et dépôts à court terme	1 220	502	576
Charges constatées d'avance	1 024	102	188
	40 788	11 353	8 069
Écart de conversion actif	386	1 265	12
Total	227 625	172 394	186 885

Passif (en milliers d'euros)

	31.12.03	31.12.04	31.12.05
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	17 575	17 575	17 733
Prime de fusion	6 214	6 214	
Écarts de réévaluation	5 759	5 759	5 759
Réserve légale	1 758	1 758	1 758
Réserves réglementées	42 594	42 594	
Autres réserves	54 713	46 813	76 240
Report à nouveau		(1 052)	20 014
Résultat de l'exercice	24 219	15 598	8 855
Provisions réglementées			79
	152 832	135 259	130 438
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 978	6 976	5 928
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4	2	2
Autres dettes financières	31 745	9 838	26 832
Dettes d'exploitation	12 919	8 264	10 255
Dettes fiscales et sociales	3 435	3 926	3 398
Dettes diverses	19 660	7 851	9 906
Produits constatés d'avance			7
	67 763	29 881	50 400
Écart de conversion passif	52	278	119
Total	227 625	172 394	186 885

Compte de résultat de la Compagnie de Fives-Lille

(en milliers d'euros)

	2003	2004	2005
PRODUITS ET CHARGES LIÉS AUX PARTICIPATIONS			
Dividendes des titres de participation	23 907	16 090	15 396
Produits de créances rattachées à des participations	281	435	430
Reprises de provisions pour dépréciation des titres		1 900	3 704
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		(12 000)	(4 500)
RÉSULTAT LIÉ AUX PARTICIPATIONS	24 188	6 425	15 030
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS			
Produits financiers	1 707	1 188	2 302
Charges financières	(2 248)	(2 051)	(6 119)
AUTRE RÉSULTAT FINANCIER	(541)	(863)	(3 817)
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation	11 417	17 054	17 841
Charges d'exploitation	(12 866)	(15 127)	(19 008)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(1 449)	1 927	(1 167)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	22 198	7 489	10 046
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3 236	2 369	(1 193)
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	25 434	9 858	8 853
Impôt sur les bénéfices	(1 215)	5 740	2
RÉSULTAT NET	24 219	15 598	8 855

Projet de résolutions à l'Assemblée générale
ordinaire annuelle du 16 juin 2006

Assemblée générale ordinaire annuelle du 16 juin 2006

Première résolution

L'Assemblée générale,

- après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport général des Commissaires aux comptes ;
- et pris connaissance des comptes annuels,

approuve les comptes de la société arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 8 855 094,07 €.

L'Assemblée générale approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, s'élevant à 19 119 €.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 8 855 094,07 € de la façon suivante :

- Dotation à la réserve légale 15 794,80 €
- À titre de dividendes, aux actionnaires 2 659 969,20 €
- Le solde, en report à nouveau 6 179 330,07 €

Total 8 855 094,07 €

et de fixer, en conséquence, à 1,20 € le dividende par action, payable le 27 juillet 2006.

Ce dividende est éligible à l'abattement prévu par l'article 158-3 2° du Code général des impôts pour les actionnaires personnes physiques.

L'Assemblée générale constate que, pour les trois exercices précédents, les dividendes distribués ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions de 8 €	Dividende distribué par action	Avoir fiscal par action	Revenu global par action
2002	2 196 898	–	–	–
2003	2 196 898	–	–	–

Exercice	Nombre d'actions de 8 €	Dividende distribué par action	Total des dividendes distribués	Abattement prévu par l'article 158-3 2° du CGI
2004	2 196 892	9,11 €	20 013 686,12 €	non applicable
	6	9,11 €	54,66 €	éligible

Troisième résolution

L'Assemblée générale,

- après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2005,

- et pris connaissance des comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés de la société arrêtés au 31 décembre 2005 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans ces rapports, faisant apparaître un résultat net part du Groupe de 20 065 k€.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce, approuve les termes de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'Assemblée générale :

- renouvelle le mandat de Commissaires aux comptes titulaires de Deloitte & Associés et d'Ernst & Young Audit, ainsi que le mandat de Commissaire aux comptes suppléant de Beas ;

- nomme en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur François Carrega, la société Auditex dont le siège social est situé Faubourg de l'Arche, 11 allée de l'Arche, 92400 Courbevoie, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 377 652 938,

pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Sixième résolution

L'Assemblée générale, comme conséquence des résolutions qui précèdent, donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2005 quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion aux membres du Directoire et de l'exécution de leurs mandats aux membres du Conseil de surveillance.

Compagnie de Fives-Lille

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 17 733 128 euros

Siège social : 38, rue de la République – 93100 Montreuil-sous-Bois

Téléphone : +33 (0)1 49 88 39 39 – Fax : +33 (0)1 49 88 39 00

www.fiveslille.com

542 023 841 RCS Bobigny – APE 741J

Conception et réalisation : L'Agence Synelog - tél : +33 (0)1 53 00 74 29

Photographies : Groupe Fives-Lille